

QUÉBEC-PRESSE



Pendant la grève des Postes

Les médecins payés à temps!

- page 2

**Lait: 3 cents
de l'heure pour
le cultivateur**

- page 8

**PATRONAGE:
de gros contrats
au libéral Déom**

- page 2

**LA COTE-NORD:
un pays vidé
par l'étranger**

- pages 26 et 27

mini-loto



29 Séries émises
90,000 chacune

TIRAGE 04
26 AVRIL 1974

12716
2716
716

Possibilité de
29 gagnants de \$5,000.
232 gagnants de \$500.
2349 gagnants de \$100.



4e COURSE 25 AVRIL 1974

RÉSULTAT

ORDRE: \$2,165.20
DESORDRE: \$ 58.70

prix
62
2285

A	B	C	D
2	1	6	3

VENTES TOTALES: \$559,343.00

Malgré la grève des Postes

Les médecins les ont eus, leurs chèques!

(G.G.) Les médecins les ont eus leurs chèques du gouvernement pendant la grève des Postes!

Le Ministère des affaires sociales avait ouvert dans les principaux centres du Québec, des centres de distribution des chèques aux médecins "conventionnés", c'est-à-dire aux 9,000 médecins couverts par l'Assurance-maladie.

Lesdits bureaux avaient même un nom: le ministère les appelait: "Assis-

tance aux médecins".

Comme des assistés sociaux

Ils se trouvaient donc sur le même pied que les assistés sociaux ainsi que les bénéficiaires de pensions de la Régie des Rentes. Mais ils étaient privilégiés par rapport aux pensionnés de la Commission des accidents de travail du Québec, ainsi que tous les bénéficiaires de prestations du fédéral, qui n'ont rien reçu depuis

le début de la grève des Postes.

Ainsi, depuis quelques jours, c'est quelques milliers de chèques que le bureau montréalais de la Régie de l'Assurance Maladie, au 2085 rue Mansfield a distribués aux médecins ou à leurs commissionnaires. Les chèques, si l'on se fie aux revenus moyens des médecins du Québec, devaient friser en moyenne \$6,000 pièce.



L'ASSISTANCE AUX MEDECINS. C'est là le nom du bureau provisoire de distribution des chèques de l'Assurance-maladie aux médecins conventionnés. Il a été ouvert une bonne partie de la semaine.



LES MEDECINS ou leur commissionnaire faisant la queue au bureau "d'assistance aux médecins". Sur la porte vitrée à droite, on reconnaît l'affichette annonçant "Assistance aux médecins".

(Photos Michel Elliott)

Même député libéral, André Déom travaille à contrat pour le Québec

par Gérald Godin

Quand il ne siège pas comme député libéral à Québec, M. André Déom travaille à contrat pour le gouvernement du Québec.

Depuis qu'il a été élu député, le 29 octobre dernier, dans le comté de Laporte, M. Déom a bénéficié de contrats gouvernementaux pour une valeur d'au moins \$100,000 via son entreprise La Société Internationale d'Équipement et de Conseil Inc.

C'est ce que le hasard et une requête ont permis à QUEBEC-PRESSE de découvrir.

Au 2020 University

Tout d'abord le hasard: le signataire de ces lignes croise le député André Déom dans les corridors de l'édifice 2020 University. M. Déom s'engouffre alors dans les bureaux d'une compagnie qui s'appelle Sintec. C'est alors que l'enquête commence.

Sintec, c'est quoi? Ça n'apparaît pas au bottin de téléphone, ni aux renseignements. Il s'agit en fait de la Société Internationale d'Équipement et de Conseil Inc.

La Société Internationale d'Équipement et de Conseil, c'est une création d'André Déom, au printemps 1973. Cette Société, dont André Déom est président et dont il a signé le rapport annuel pour l'année 1973, est née d'une division de Ducharme Déom et Associés. André Déom a fondé Sintec en emmenant avec lui la majorité des employés de Ducharme, Déom et Associés,

spécialisés dans l'implantation de programme de francisation et de bilinguisation des entreprises.

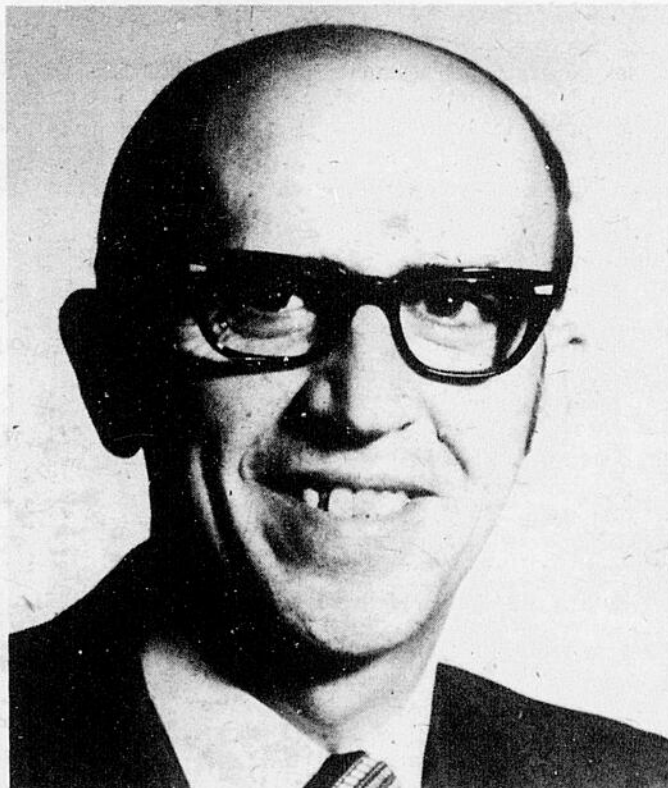
Le français

Dès son départ de Ducharme, Déom et Associés, André Déom a bénéficié d'un gros contrat de l'Office de la langue française, soit la préparation de l'Opération 500. Cette opération visait à franciser toutes les entreprises au Québec qui comptaient plus de 500 employés. L'attribution de ce contrat fut faite avant que André Déom soit député. Jusque là, donc, rien à redire.

Toutefois, même après les élections d'octobre 1973, qui virent André Déom devenir député libéral dans le comté de Laporte, les contrats de l'Office de la langue française continuèrent d'affluer chez Sintec. D'après nos renseignements Sintec aurait bénéficié d'au moins deux contrats d'une valeur totale d'environ \$100,000 dont un pour évaluer le coût de bureaux de traduction dans des entreprises, et l'autre pour déterminer le coût de la francisation dans une quinzaine d'entreprises.

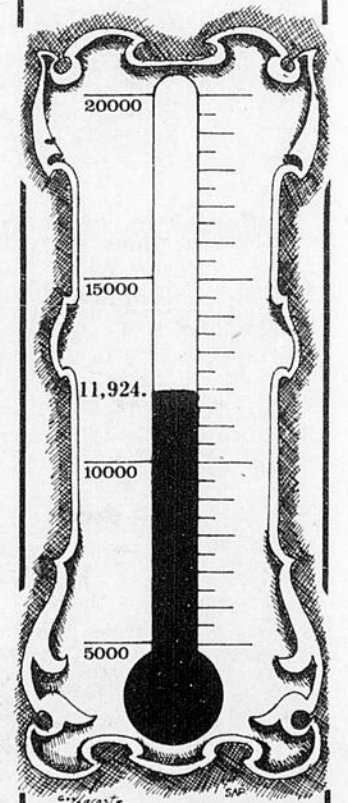
Même depuis qu'il est député, M. Déom reste très actif à l'intérieur de Sintec, où il a ses bureaux en permanence et où il travaille, chaque fois qu'il ne siège pas à Québec. La semaine dernière, quelques vérifications télépho-

niques nous ont montré qu'on pouvait le rejoindre à ses bureaux de Sintec en tout temps. Toutefois, il est possible qu'après la parution de cette nouvelle il soit plus difficile de l'y rejoindre.



ANDRE DEOM, député de Laporte et principal actionnaire de la Société internationale d'équipement et de conseil, qui travaille pour le gouvernement dont M. Déom fait partie.

Campagne de souscription 1974



QUEBEC PRESSE

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérald Godin
Directeur de l'information: Louis Fournier

Chef de pupitre: Michel Hotte
Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Michel Hotte, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean Claude Pelletier, Georges Robitaille, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684
Bureau Québec: (418) 643-1357

Sport: Pierre Terroux, directeur.
Publicité: Directeur: Georges Robitaille. Représentants: Yolande Poisson, Ginette Duguay, 381-1385.

Distribution et abonnements: directeur: Guy Ouimet, Jean-Claude Pelletier, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.





LA GREVE DES POSTES a pris fin vendredi et ces colis devraient parvenir à leurs destinataires cette semaine. Toutefois, la bataille pour la sécurité d'emploi ne fait que commencer...

(photo Michel Elliott)

Carter White Lead

Un chef-d'œuvre de cohérence...

(P.J.) Les partis qui s'opposent dans le conflit de la Carter White Lead vont sûrement gagner une médaille d'or dans ce sport judiciaire qui s'appelle l'injonction.

La loi autorise un individu à ne pas se présenter à son travail lorsqu'il estime qu'il y a là danger pour sa santé. Armés de leur dossier médical plus qu'éloquent, les employés se sont rendus en cour supérieure pour justifier leur absence au travail. Ils étaient même appuyés dans leur démarche par des fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui avaient effectué des enquêtes sur l'insalubrité des locaux de la Carter. Une fois l'absence au travail justifiée, les employés en ont profité pour demander une injonction à l'effet que l'employeur cesse ses tactiques d'intimidation visant

à les forcer à reprendre les opérations, lesquelles sont discontinuées depuis le premier avril. Injonction accordée.

Entretiens, la compagnie demande une injonction interdisant le piquetage. Injonction accordée.

Forte de cette victoire, la compagnie demande une autre injonction pour forcer les employés à rentrer au travail. Cette dernière sera entendue le trois mai, date d'expiration de celle accordée aux employés.

Mais le sublime dans tout ça, c'est qu'en même temps qu'elle demandait son injonction, la compagnie envoyait le télégramme suivant à ses employés: "Regrettons de vous aviser qu'à partir du 19 avril vos services ne sont plus requis." Comme quoi il n'est pas nécessaire d'être cohérent pour être patron.

Grève des postes

Les postiers gagnent la bataille, pas la guerre

par Louis Fournier

Pour une fois, les 5,500 membres du Syndicat des postiers au Québec (FTQ) sont heureux parce qu'ils viennent de gagner une bataille importante. Même s'ils n'ont pas encore gagné la guerre!

Eux qui avaient déjà perdu quelques grèves, ils viennent d'en gagner une sur un objectif majeur. Non seulement n'y aura-t-il pas de représailles contre leur mouvement mais surtout, ils viennent de forcer leur boss, le gouvernement d'Ottawa, à négocier l'introduction de nouvelles machines. Les changements technologiques comme on dit.

Les GEP

À l'origine du malaise qui a éclaté il y a trois semaines à Montréal, il y a le projet fédéral de construction de ce qu'il

est convenu d'appeler les Grands établissements postaux (GEP), dans 15 grandes villes du Canada, en vue de mécaniser le tri du courrier. Une mécanisation "au boutte" disent les employés: code postal, trieurs fournies par ITT, lecteurs optiques et tout le bazar.

6000 jobs

Selon les estimations de leur syndicat, les 20,000 postiers du Canada verraient leur nombre baisser à 18,000 d'ici la fin du projet de mécanisation (à Montréal en 1976). De plus, 4,000 autres postiers seraient déclassifiés et donc payés moins cher. Il fallait réagir contre le rouleau-compresseur d'Ottawa (voir les chiffres ci-contre) et c'est grâce aux postiers de Montréal, les plus combattifs, qu'un pre-

mier cran d'arrêt a été posé.

Les postiers, faut-il le rappeler, ne s'opposent absolument pas à la modernisation du système postal. Mais ce qu'ils veulent, c'est éviter que des jobs se perdent et que d'autres employés "prennent une débarque" et, ainsi déclassés, soient payés moins cher.

Code du travail

Il fallait donc obliger le gouvernement à négocier tout cela et c'est ce qui se fera, semble-t-il. D'ailleurs, le syndicat a rappelé à plusieurs reprises que le code canadien du travail (adopté par le même gouvernement libéral) prévoit la négociation des changements technologiques, même en cours de convention collective.

Ce code, Ottawa ne voulait pas qu'il s'applique à ses propres services, comme les Postes qui relèvent plutôt d'une loi spéciale: la loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale... Une loi que Marcel Perreault, le président des postiers de Montréal, qualifie de "moyenâgeuse".

C'est d'ailleurs cette loi-là qu'il faudra changer finalement, croit Marcel Perreault, si on veut aller à la racine des problèmes qui pourrissent au ministère des Postes.

Pour le moment, la bataille porte sur la sécurité d'emploi. "Ca va se négocier durement" avoue Clément Morel, le directeur québécois des postiers. Et le contrat de travail des 20,000 postiers (et des 12,000 facteurs) du Canada se termine à la fin de l'année.

Où iront les postiers du Québec?

Malgré la bataille qu'ils viennent de mener avec leurs camarades du Canada, les 5,500 postiers du Québec ont toujours le goût de se donner un syndicat à eux, plus québécois et surtout plus combattif.

C'est l'automne dernier que les postiers du Québec ont voté, assez discrètement d'ailleurs, en faveur de la désaffiliation. Cette décision sera débattue lors du congrès canadien des postiers qui aura lieu à Québec, en juin.

SCFP

De bonne source, QUEBEC-PRESSE a appris que les postiers québécois lorgnent du côté du Syndicat canadien de la fonction

publique (SCFP-FTQ) en vue d'une affiliation éventuelle. D'abord, explique-

t-on, parce que le SCFP (qui compte 25,000 membres au Québec) est un syndicat plus québécois et plus combattif. Ensuite - et peut-être surtout - parce qu'il s'agit d'un syndicat pancanadien et que, jusqu'à nouvel ordre, le service des postes est un service pancanadien avec une "unité nationale de négociation".

Une bataille à suivre.

Moins de jobs ...

Le projet des Grands établissements postaux (GEP) de Toronto, par exemple, coûtera environ \$130 millions. Ce projet de mécanisation du tri du courrier a évidemment des effets sur la main-d'oeuvre: pertes d'emplois et déclassification.

Conséquences

1- Les postes abolis sont dans les classifications supérieures (P.O. 4 et P.O. 5).

2- Les nouveaux postes (P.O. 2 et codeurs) sont parmi les classifications où les employés touchent les plus bas salaires. Ainsi, il y a à l'heure actuelle, aux GEP d'Ottawa, des codeurs à plein temps dont le salaire maximum est de \$3.67 l'heure, soit 54 cents de moins qu'un P.O. 4 à plein temps et 29 cents de moins qu'un P.O. 4 à temps partiel.

3- L'introduction de la mécanisation avancée diminuera ensuite les classifications inférieures. Par exemple, il y aura baisse de codeurs dès que les machines à lecture optique fonctionneront. D'autre part, il y aura diminution du nombre des manieurs dès qu'on installera, en plus des trieurs, l'équipement de mécanisation avancée.



Malgré la grève des Postes

Les médecins les ont eus, leurs chèques!

(G.G.) Les médecins les ont eus leurs chèques du gouvernement pendant la grève des Postes!

Le Ministère des affaires sociales avait ouvert dans les principaux centres du Québec, des centres de distribution des chèques aux médecins "conventionnés", c'est-à-dire aux 9,000 médecins couverts par l'Assurance-maladie.

Lesdits bureaux avaient même un nom: le ministère les appelait: "Assistance aux médecins".

tance aux médecins".

Comme des assistés sociaux

Ils se trouvaient donc sur le même pied que les assistés sociaux ainsi que les bénéficiaires de pensions de la Régie des Rentes. Mais ils étaient privilégiés par rapport aux pensionnés de la Commission des accidents de travail du Québec, ainsi que tous les bénéficiaires de prestations du fédéral, qui n'ont rien reçu depuis

le début de la grève des Postes.

Ainsi, depuis quelques jours, c'est quelques milliers de chèques que le bureau montréalais de la Régie de l'Assurance Maladie, au 2085 rue Mansfield a distribués aux médecins ou à leurs commissionnaires. Les chèques, si l'on se fie aux revenus moyens des médecins du Québec, devaient friser en moyenne \$6,000 pièce.



L'ASSISTANCE AUX MEDECINS. C'est là le nom du bureau provisoire de distribution des chèques de l'Assurance-maladie aux médecins conventionnés. Il a été ouvert une bonne partie de la semaine.



LES MEDECINS ou leur commissionnaire faisant la queue au bureau "d'assistance aux médecins". Sur la porte vitrée à droite, on reconnaît l'affichette annonçant "Assistance aux médecins".

(Photos Michel Elliott)

Même député libéral, André Déom travaille à contrat pour le Québec

par Gérald Godin

Quand il ne siège pas comme député libéral à Québec, M. André Déom travaille à contrat pour le gouvernement du Québec.

Depuis qu'il a été élu député, le 29 octobre dernier, dans le comté de Laporte, M. Déom a bénéficié de contrats gouvernementaux pour une valeur d'au moins \$100,000 via son entreprise La Société Internationale d'Équipement et de Conseil Inc.

C'est ce que le hasard et une requête ont permis à QUEBEC-PRESSE de découvrir.

Au 2020 University

Tout d'abord le hasard: le signataire de ces lignes croise le député André Déom dans les corridors de l'édifice 2020 University. M. Déom s'engouffre alors dans les bureaux d'une compagnie qui s'appelle Sintec. C'est alors que l'enquête commence.

Sintec, c'est quoi? Ça n'apparaît pas au bottin de téléphone, ni aux renseignements. Il s'agit en fait de la Société Internationale d'Équipement et de Conseil Inc.

La Société Internationale d'Équipement et de Conseil, c'est une création d'André Déom, au printemps 1973. Cette Société, dont André Déom est président et dont il a signé le rapport annuel pour l'année 1973, est née d'une division de Ducharme Déom et Associés. André Déom a fondé Sintec en emmenant avec lui la majorité des employés de Ducharme, Déom et Associés,

spécialisés dans l'implantation de programme de francisation et de bilinguisme des entreprises.

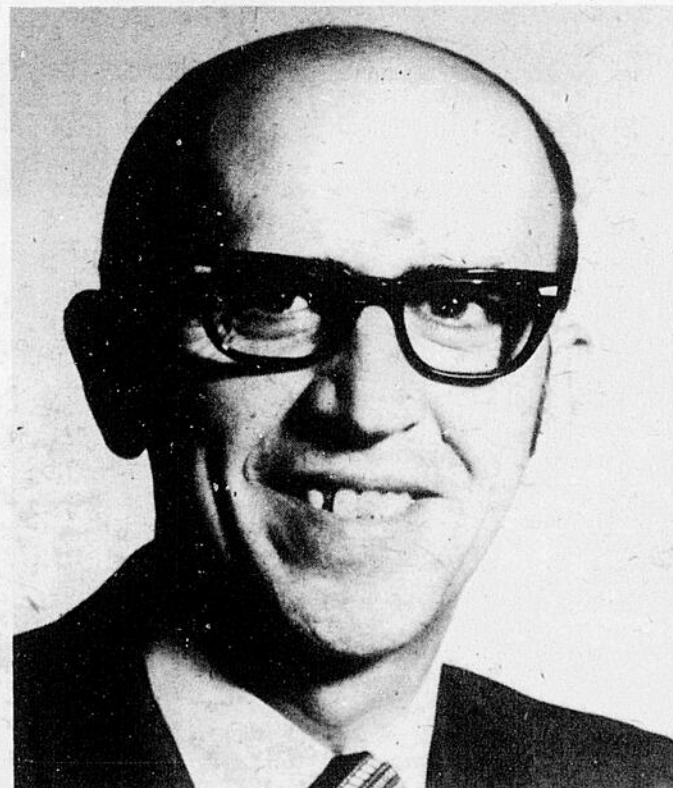
Le français

Dès son départ de Ducharme, Déom et Associés, André Déom a bénéficié d'un gros contrat de l'Office de la langue française, soit la préparation de l'Opération 500. Cette opération visait à franciser toutes les entreprises au Québec qui comptaient plus de 500 employés. L'attribution de ce contrat fut faite avant que André Déom soit député. Jusque là, donc, rien à redire.

Toutefois, même après les élections d'octobre 1973, qui virent André Déom devenir député libéral dans le comté de Laporte, les contrats de l'Office de la langue française continuèrent d'affluer chez Sintec. D'après nos renseignements Sintec aurait bénéficié d'au moins deux contrats d'une valeur totale d'environ \$100,000 dont un pour évaluer le coût de bureaux de traduction dans des entreprises, et l'autre pour déterminer le coût de la francisation dans une quinzaine d'entreprises.

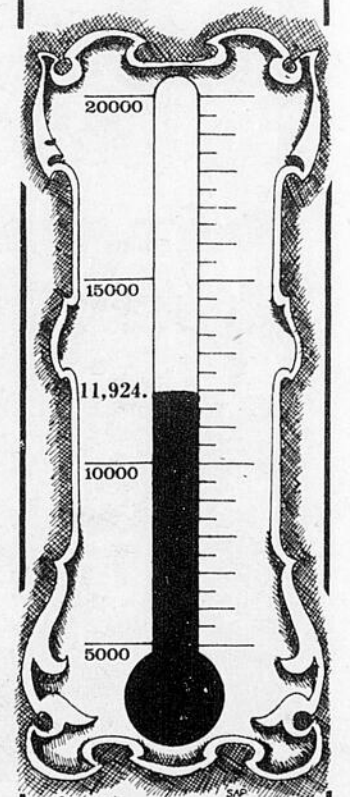
Même depuis qu'il est député, M. Déom reste très actif à l'intérieur de Sintec, où il a ses bureaux en permanence et où il travaille, chaque fois qu'il ne siège pas à Québec. La semaine dernière, quelques vérifications télépho-

niques nous ont montré qu'on pouvait le rejoindre à ses bureaux de Sintec en tout temps. Toutefois, il est possible qu'après la parution de cette nouvelle il soit plus difficile de l'y rejoindre.



ANDRE DEOM, député de Laporte et principal actionnaire de la Société internationale d'équipement et de conseil, qui travaille pour le gouvernement dont M. Déom fait partie.

Campagne de souscription 1974



QUEBEC PRESSE

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérald Godin
Directeur de l'information: Louis Fournier

Chef de pupitre: Michel Hotte
Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Michel Hotte, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean-Claude Pelletier, Georges Robitaille, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684
Bureau Québec: (418) 643-1357

Sport: Pierre Torroux, directeur.
Publicité: Directeur: Georges Robitaille. Représentants: Yolande Poisson, Ginette Duguay, 381-1385.

Distribution et abonnements: directeur: Guy Ouimet, Jean-Claude Pelletier, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358. Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.





LA GREVE DES POSTES a pris fin vendredi et ces colis devaient parvenir à leurs destinataires cette semaine. Toutefois, la bataille pour la sécurité d'emploi ne fait que commencer...

(photo Michel Elliott)

Carter White Lead

Un chef-d'œuvre de cohérence...

(P.J.) Les partis qui s'opposent dans le conflit de la Carter White Lead vont sûrement gagner une médaille d'or dans ce sport judiciaire qui s'appelle l'injonction.

La loi autorise un individu à ne pas se présenter à son travail lorsqu'il estime qu'il y a là danger pour sa santé. Armés de leur dossier médical plus qu'éloquent, les employés se sont rendus en cour supérieur pour justifier leur absence au travail. Ils étaient même appuyés dans leur démarche par des fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui avaient effectué des enquêtes sur l'insalubrité des locaux de la Carter. Une fois l'absence au travail justifiée, les employés en ont profité pour demander une injonction à l'effet que l'employeur cesse ses tactiques d'intimidation visant

à les forcer à reprendre les opérations, lesquelles sont discontinuées depuis le premier avril. Injonction accordée.

Entretiens, la compagnie demande une injonction interdisant le piquetage. Injonction accordée.

Fort de cette victoire, la compagnie demande une autre injonction pour forcer les employés à rentrer au travail. Cette dernière sera entendue le trois mai, date d'expiration de celle accordée aux employés.

Mais le sublime dans tout ça, c'est qu'en même temps qu'elle demandait son injonction, la compagnie envoyait le télégramme suivant à ses employés: "Regrettons de vous aviser qu'à partir du 19 avril vos services ne sont plus requis." Comme quoi il n'est pas nécessaire d'être cohérent pour être patron.

Grève des postes

Les postiers gagnent la bataille, pas la guerre

par Louis Fournier

Pour une fois, les 5,500 membres du Syndicat des postiers au Québec (FTQ) sont heureux parce qu'ils viennent de gagner une bataille importante. Même s'ils n'ont pas encore gagné la guerre!

Eux qui avaient déjà perdu quelques grèves, ils viennent d'en gagner une sur un objectif majeur. Non seulement n'y aurait-il pas de représailles contre leur mouvement mais surtout, ils viennent de forcer leur boss, le gouvernement d'Ottawa, à négocier l'introduction de nouvelles machines. Les changements technologiques comme on dit.

Les GEP

À l'origine du malaise qui a éclaté il y a trois semaines à Montréal, il y a le projet fédéral de construction de ce qu'il

est convenu d'appeler les Grands établissements postaux (GEP), dans 15 grandes villes du Canada, en vue de mécaniser le tri du courrier. Une mécanisation "au boutte" disent les employés: code postal, trieuses fournies par ITT, lecteurs optiques et tout le bazar.

6000 jobs

Selon les estimations de leur syndicat, les 20,000 postiers du Canada verraient leur nombre baisser à 18,000 d'ici la fin du projet de mécanisation (à Montréal en 1976). De plus, 4,000 autres postiers seraient déclassifiés et donc payés moins cher. Il fallait réagir contre le rouleau-compresseur d'Ottawa (voir les chiffres ci-contre) et c'est grâce aux postiers de Montréal, les plus combattifs, qu'un pre-

mier cran d'arrêt a été posé.

Les postiers, faut-il le rappeler, ne s'opposent absolument pas à la modernisation du système postal. Mais ce qu'ils veulent, c'est éviter que des jobs se perdent et que d'autres employés "prennent une débarque" et, ainsi déclassés, soient payés moins cher.

Code du travail

Il fallait donc obliger le gouvernement à négocier tout cela et c'est ce qui se fera, semble-t-il. D'ailleurs, le syndicat a rappelé à plusieurs reprises que le code canadien du travail (adopté par le même gouvernement libéral) prévoit la négociation des changements technologiques, même en cours de convention collective.

Ce code, Ottawa ne voulait pas qu'il s'applique à ses propres services, comme les Postes qui relèvent plutôt d'une loi spéciale: la loi des relations de travail dans la fonction publique fédérale... Une loi que Marcel Perreault, le président des postiers de Montréal, qualifie de "moyenâgeuse".

C'est d'ailleurs cette loi-là qu'il faudra changer finalement, croit Marcel Perreault, si on veut aller à la racine des problèmes qui pourrissent au ministère des Postes.

Pour le moment, la bataille porte sur la sécurité d'emploi. "Ca va se négocier durement" avoue Clément Morel, le directeur québécois des postiers. Et le contrat de travail des 20,000 postiers (et des 12,000 facteurs) du Canada se termine à la fin de l'année.

Où iront les postiers du Québec?

Malgré la bataille qu'ils viennent de mener avec leurs camarades du Canada, les 5,500 postiers du Québec ont toujours le goût de se donner un syndicat à eux, plus québécois et surtout plus combatif.

C'est l'automne dernier que les postiers du Québec ont voté, assez discrètement d'ailleurs, en faveur de la désaffiliation. Cette décision sera débattue lors du congrès canadien des postiers qui aura lieu à Québec, en juin.

SCFP

De bonne source, QUEBEC-PRESSE a appris que les postiers québécois lorgnent du côté du Syndicat canadien de la fonction

publique (SCFP-FTQ) en vue d'une affiliation éventuelle. D'abord, explique-

t-on, parce que le SCFP (qui compte 25,000 membres au Québec) est un syndicat plus québécois et plus combatif. Ensuite - et peut-être surtout - parce qu'il s'agit d'un syndicat pancanadien et que, jusqu'à nouvel ordre, le service des postes est un service pancanadien avec une "unité nationale de négociation".

Une bataille à suivre.

Moins de jobs ...

Le projet des Grands établissements postaux (GEP) de Toronto, par exemple, coûtera environ \$130 millions. Ce projet de mécanisation du tri du courrier a évidemment des effets sur la main-d'oeuvre: pertes d'emplois et déclassification.

Conséquences

1- Les postes abolis sont dans les classifications supérieures (P.O. 4 et P.O. 5).

2- Les nouveaux postes (P.O. 2 et codeurs) sont parmi les classifications où les employés touchent les plus bas salaires. Ainsi, il y a à l'heure actuelle, aux GEP d'Ottawa, des codeurs à plein temps dont le salaire maximum est de \$3.67 l'heure, soit 54 cents de moins qu'un P.O. 4 à plein temps et 29 cents de moins qu'un P.O. 4 à temps partiel.

3- L'introduction de la mécanisation avancée diminuera ensuite les classifications inférieures. Par exemple, il y aura baisse de codeurs dès que les machines à lecture optique fonctionneront. D'autre part, il y aura diminution du nombre de manieurs dès qu'on installera, en plus des trieuses, l'équipement de mécanisation avancée.



billet

Une "job" à faire



GUY CHEVETTE, premier vice-président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ): il a finalement accepté de siéger à la commission gouvernementale d'enquête sur l'industrie de la construction.

(photo Michel Elliott)

La centrale de l'enseignement du Québec ne s'est pas défilée devant ses responsabilités et elle a encouragé son premier vice-président, Guy Chevette, à devenir le troisième commissaire de la Commission Cliche sur l'industrie de la construction.

La décision n'a pas été prise à la légère et elle est venue après de longs débats au Conseil d'administration de la Centrale, aussi bien qu'au Conseil provincial.

Une sorte de trahison

Les positions qui s'affrontaient avaient quelque chose d'inconciliable. Il y avait ceux qui disaient que toute collaboration avec le gouvernement Bourassa équivalait à une trahison des intérêts des travailleurs. Car participer à l'enquête Cliche, c'était s'associer à l'ingérence gouvernementale dans les affaires syndicales. C'était se faire complice d'un gouvernement anti-syndical par excellence. Le gouvernement du rapport Fantus. Le gouvernement du Bill 89. Le gouvernement de la prison pour les syndiqués. Le gouvernement de la loi anti-scabs. Ces arguments ne man-

quent pas de poids. Et ils ont le mérite de la cohérence et de la fidélité à certains principes chers à la CEQ, qui est, rappelons-le, l'auteur du document "L'école au service de la classe dominante".

Toutefois, ce qui l'a emporté, en fin de compte, c'est un vieux sentiment de solidarité entre travailleurs. Ce qui l'a emporté, c'est la ligne de l'ouverture aux problèmes réels des autres travailleurs.

Mais c'est bien les conditions de vie des travailleurs de la construction que la Commission étudiera. C'est bien les 120,000 travailleurs de la construction qui sont les premiers touchés par cette enquête. C'est bien des centrales syndicales et c'est bien des syndicalistes surtout qui seront interrogés par la Commission Cliche.

C'était là l'argument fondamental de ceux qui ont voté "oui" à la participation de Guy Chevette à cette commission.

S'il y a des vérités à se dire, aussi bien qu'on se les dise entre travailleurs, répète-t-on souvent, à QUEBEC-PRESSE, quand il est nécessaire de "brasser" quelque syndicat ou syndicaliste.

Aussi bien vaut-il mieux qu'un ardent syndicaliste, familier avec les problèmes communs des trois centrales, grâce à sa participation aux colloques inter-syndicaux, déjà familier aussi avec certains problèmes du domaine de la construction, vienne neutraliser un Brian Mulroney, habitué des manœuvres patronales.

Quant au juge Robert Cliche, son passage au NPD l'a mis en contact avec un plus grand nombre de syndiqués que de patrons. De sorte qu'on peut présumer que la Commission entamera ses travaux sans antisindicalisme.

De sorte que le rôle du gouvernement et des patrons dans la crise de la construction ne sera pas glissé sous le tapis. Et s'il y a des vérités à dire au syndicalisme, il n'y en aura pas moins à dire au gouvernement qui a utilisé si longtemps la construction pour faire du patronage, forçant ainsi les syndicats à créer leurs propres bureaux de placement. Et il n'y en aura pas moins à dire aux patrons, à leurs villes fermées et à leur irrespect total des lois de la sécurité sur les chantiers.

Gérald Godin

point de vue

La SSJB de Montréal et ses prix



A l'issue d'une assemblée du Conseil général, M. Yuan Sénécal, Président, émet la mise au point de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en marge de ses cinq grands prix annuels.

Maintenant que la poussière commence à retomber après le branle-bas déclenché par Claude Ryan autour du prix Olivar-Asselin, quelques mises au point nous paraissent nécessaires pour rétablir les faits et le règne du bon sens.

La façon dont les choses se sont passées a laissé largement croire au public d'abord que la SSJB a proclamé elle-même ne pas vouloir attribuer le prix Olivar-Asselin à Claude Ryan. Or il n'en est rien. Ni la SSJB, ni ordinairement ses jurys ne laissent savoir que telle ou telle personne a pu être considérée, puis non retenue pour l'un des prix. La plus grande discrétion est de rigueur à ce sujet; et elle est généralement respectée. Il est élémentaire de comprendre pourquoi. Cette année, c'est M. Claude Ryan lui-même qui, mis au courant par quelque indiscret, a décidé d'effectuer la proclamation du non-prix. Cela le regarde, mais n'a rien à voir avec les façons de procéder de la SSJB.

Dans sa relation de l'événement, Le Devoir, faussant les perspectives, a annoncé que la SSJB avait mis son "veto" à la décision du jury. Cela, en effet, est totalement inexact. C'est le Conseil général de la SSJB qui attribue les prix; non les jurys, dont la fonction est de recommander un ou plusieurs candidats au Conseil général, qui prononce le jugement final. Si tentative de "veto" il y a eu, elle provient plutôt du jury qui a choisi de démissionner au lieu de tenir compte des difficultés que sa première recommandation créait au Conseil général et de lui proposer un second candidat. Ce "veto" du ju-

ry a d'ailleurs été efficace, puisque "par respect pour l'opinion du jury", le Conseil général a préféré s'abstenir d'envisager une autre candidature et décidé de ne pas attribuer le prix cette année.

Tout cela demande quelques explications; car on a tenté de comparer les prix de la SSJB à ceux que donnent le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal, alors que s'impose effectivement l'acceptation de la décision du jury. Or, la comparaison n'est pas valable, pour la bonne raison que ce ne sont pas des prix de littérature comme telle (Duvernay), de musique (Calixa-Lavallée), de théâtre (Victor-Morin), d'excellence artistique (Philippe Hébert) et de journalisme (Olivar-Asselin) comme tels, que décerne la SSJB. Les règlements des prix sont très explicites à ce sujet. L'excellence professionnelle ou la compétence dans chacun des domaines concernés constitue l'une des conditions essentielles pour l'attribution du prix, mais ce n'en est pas la cause ou l'objet propre.

Pour ne prendre que le cas du prix Olivar-Asselin, il a pour but, explicité très clairement dans les règlements, "de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine journalistique ont servi ou servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française". Il est évident que seul le Conseil général de la SSJB peut et doit porter ce jugement; et nul autre corps ou organisme délégué. Le contraire serait absurde de toute évidence. Car la négative de l'objet du prix est également valable; et l'on ne saurait imaginer qu'un jury de spécialistes puisse forcer la SSJB à reconnaître des mérites patriotiques à quelqu'un qui, si compétent fût-il dans son domaine professionnel, aurait manifes-

tement desservi les intérêts de la nation. Entre les deux extrêmes, services éminents à la nation et cas patent de trahison, il y a place pour toute une série de situations au sujet desquelles, encore une fois, il doit appartenir au Conseil général seul de trancher.

Pourquoi alors des jurys, demande-t-on? Justement parce que la SSJB a toujours voulu être sérieuse et suffisamment prudente. Consciente des déformations que ses combats peuvent engendrer dans sa vision des choses, la SSJB n'a pas voulu risquer de se laisser emporter par son enthousiasme éventuel en faveur d'un candidat en raison de ses seules activités patriotiques, si ses pairs ne lui reconnaissent pas une valeur professionnelle incontestable. Le rôle du jury est de choisir pour le Conseil, un ou des candidats dont "la compétence et le rayonnement" professionnels sont certains. Mais il va de soi que ces candidats doivent être agréables au Conseil en ce qui concerne le jugement à porter sur la qualité de leur rayonnement quant aux services rendus à la nation.

Ainsi qu'on peut le voir, la SSJB de Montréal a été assez sage pour s'interdire elle-même, pour interdire à son Conseil général seul, la liberté de désigner les titulaires de ses prix. Elle n'aurait jamais à l'encontre de la décision d'un jury qui s'opposerait à ce qu'on reconnaisse du mérite ou de la compétence professionnels à telle ou telle personne du domaine concerné. Il serait d'autre part ridicule que l'application inappropriée d'un certain principe, l'obligeât à proclamer méritant sur le plan de la cause nationale quelqu'un qu'elle ne peut pas arriver à percevoir ainsi.

Yvan Sénécal
président de la
SSJB de Montréal.

Signature du contrat de travail à QUEBEC-PRESSE

C'est une convention collective qui ne prévoit de hausses de salaires que pour 3 des 15 employés de l'entreprise que les membres du syndicat général des travailleurs de QUEBEC-PRESSE ont accepté de signer, jeudi dernier, le 25 avril, avec l'Association Coopérative des Publications Populaires, qui édite ce journal. Et ce, en raison des "difficultés financières réelles" de l'entreprise.

Cependant, les membres du syndicat ont demandé une indexation des salaires à la hausse du coût de la vie, dans le cadre de la campagne lancée à ce sujet par le mouvement syndical. Des négociations sont en cours là-dessus. Il se pourrait bien que le mouvement syndical soit in-

capable de faire l'objet d'une entente préalable entre l'employeur et le syndicat".

À l'avant-garde

En revanche, le contrat de travail signé est nettement à l'avant-garde dans le secteur des médias d'information et aussi dans tout le domaine des relations de travail au Québec. La convention reconnaît notamment que "la gestion de l'entreprise est assurée conjointement par l'employeur et le syndicat" et elle confirme l'autogestion du comité de rédaction. Une clause sans précédent stipule que "toute décision modifiant les conditions générales ou particulières de travail ou d'emploi, prévues ou non prévues dans la présente convention,

doit faire l'objet d'une entente préalable entre l'employeur et le syndicat".

Etaient présents à la signature de la convention: pour l'Association Coopérative Emile Boudreau, président, Gilles Lavoie, administrateur, et Gérard Godin, directeur général; pour le syndicat, Nicole Gladu, présidente du Syndicat général des communications (CSN), Louis Fournier, président du syndicat à QUEBEC-PRESSE, Michel Hotte, secrétaire, et Monique Vanden, trésorière. Le conseiller technique du syndicat durant les négociations était André Béliveau de La Presse.

De larges extraits du contrat de travail seront publiés dans la prochaine édition de QUEBEC-PRESSE.

Gérard Lachance et André Rousseau (deux artisans du journal Choc) écrivent le plus sérieusement du monde: "A la veille du Premier Mai 1974, nous annonçons la formation du Parti des Travailleurs du Québec dont le congrès de fondation aura lieu à l'automne 1974". Rien de moins! Tous ceux qui aimeraient aller en discuter autour d'un verre de bière avec MM. Lachance et Rousseau sont priés de communiquer (après 5 heures, précisez-le) à 525-5439.

Le 1er mai au cégep Rosemont

L'Association générale des étudiants du cégep de Rosemont, à Montréal, organise une fête populaire le jour du Premier Mai. A midi 30, Michel Chartrand et un gréviste de la Carter White Lead prendront la parole et à 14h., le Jazz libre du Québec continuera en musique. Souper gratuit vers 16h.30. Au 6,400 16ème avenue à Rosemont.

La guerre à Bonneville

Après la poursuite de Me Claude Larouche contre le journaliste Jean-Pierre Bonneville, c'est au tour des enseignants du Nord-Ouest à s'en prendre à celui qui salit "pour faire rire", comme il l'a dit lui-même dans son témoi-

gnage. Le Syndicat des enseignants du Nord-Ouest (CEQ) reproche à Bonneville d'avoir écrit dans son journal "La Frontière" que les professeurs du Québec étaient les mieux payés au monde. Le Stenoq demande à Bonneville de lui verser la somme de \$2,999.99 afin que la cause puisse être

plaidée en Cour provinciale. Le Stenoq estime que ce titre faux, erroné et mensonger est de nature à "les éloigner de l'ensemble des travailleurs, à leur nuire dans leurs négociations d'une nouvelle convention collective et à les faire assimiler à la classe dominante".

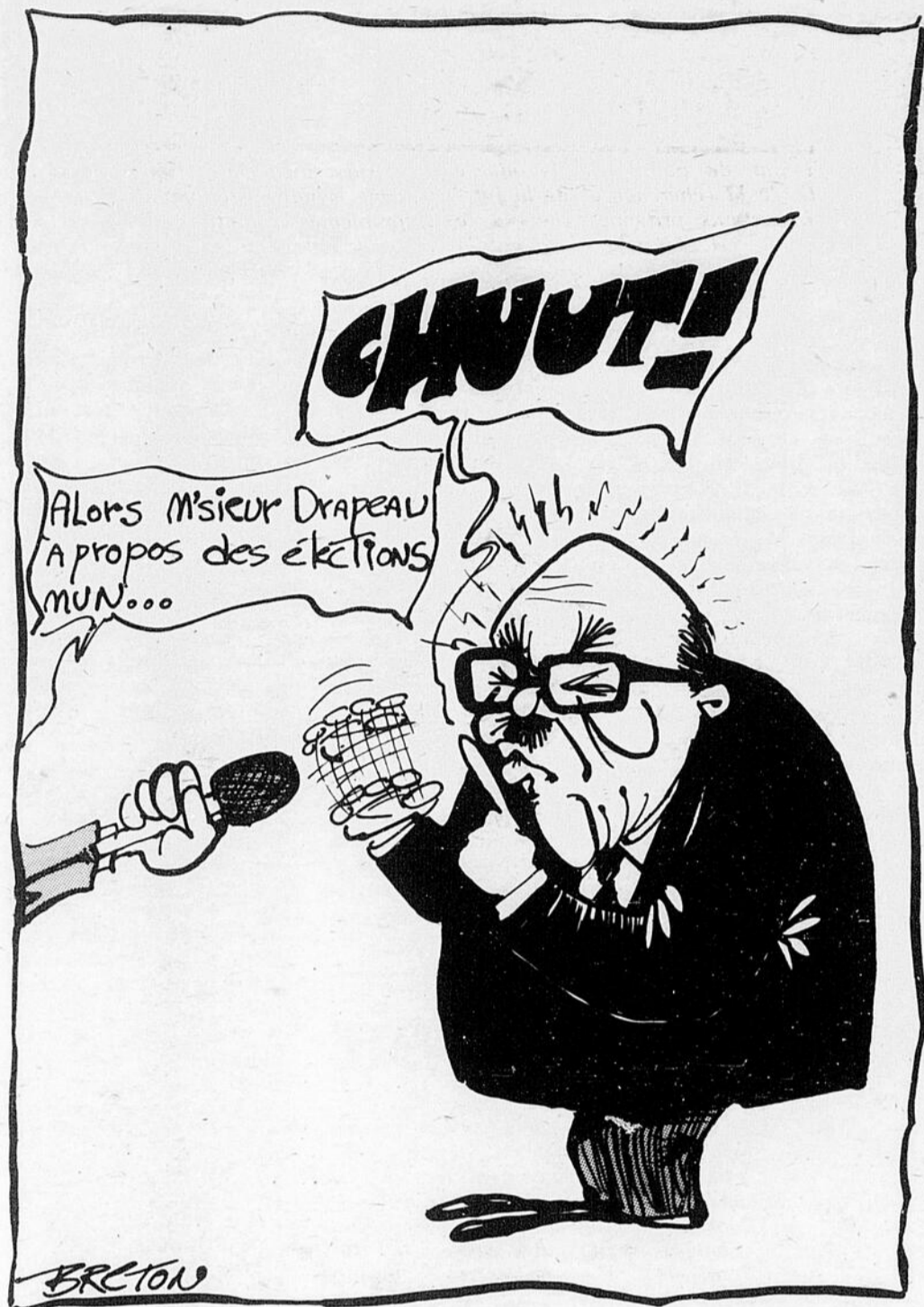
"Le projet du siècle": on veut tout savoir

Mardi, alors que la session reprendra ses travaux, une délégation du Comité pour la défense de la baie James sera aux portes du Parlement pour demander au ministre des Finances, M. Garneau, et au premier ministre, "où en est le projet d'aménagement de la baie James trois ans après son lancement?".

Cette délégation, qui sera à la porte du Sauvage à midi sonnant, comprendra des représentants de l'Association des Indiens du Québec, de la Canadian Nature Federation, de la Fédération québécoise de la faune, du Greater Montréal Anti-Poverty Coordinating Committee, de la Ligue anti-chômage, du Montreal Field Naturalist Club, du National Indian Brotherhood, de la Voix des Femmes, du Pollution Probe, de la Quebec Metis and Non-Status Indians Association, de la Société pour vaincre la pollution

(S.V.P.), de la Society to Overcome Pollution (S.T.O.P.), du groupe Survivre et Vivre, des Espaces verts, de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS), et du Canadian Arctic Resources Committee.

On veut d'abord revendiquer le droit du public à l'information pour tout ce qui concerne le "projet du siècle" du gouvernement Bourassa, lancé le 29 avril 1971 au Colisée de Québec. En trois ans, le projet a été arrêté deux fois: par le juge Malouf en vertu des "droits de possession et d'occupation" des aborigènes, puis par des actes de violence de la part des ouvriers. Le Comité pour la défense de la baie James estime, alors que les travaux sont suspendus, que le moment est venu pour le gouvernement de dire "ce que vaut le projet du siècle".



Bye bye, les Anglais

"C'est fini, bye bye; y'a plus d'Anglais à Montréal, on en présentera plus des films uniquement en anglais."

Cette intéressante réaction, c'était celle, cette semaine, d'un des responsables de la programmation cinématographique à la United Artists, à Montréal. QUEBEC-PRESSE s'informait auprès de lui du sort réservé au dernier film de Robert Altman, sorti uniquement en anglais à la Place du Canada, sous le titre de "Thieves Like Us".

Cet excellent film quittait l'affiche jeudi dernier après à peine 15 jours d'exploitation, et malgré les éloges unanimes de la critique montréalaise. D'après Odeon Theater (le cinéma de la Place du Canada lui appartient), la fréquentation publique a été nulle.

Donc, "Thieves Like Us", un film qui représente le meilleur cinéma américain qui se fait actuellement, est "brûlé" à Montréal. Sa sortie non rentable en anglais seulement l'a mis sur la "black list". Les Québécois francophones doivent en faire

leur deuil. Quelques-uns le verront "peut-être" un soir à l'Outremont. Et tout ceci se passe dans une ville du Québec où les francophones sont "en-core" majoritaires...

Un Anglais à la tête de la Croix Bleue!

La Croix Bleue, aussi connue sous le nom de l'Association d'hospitalisation du Québec, administrateur des régimes d'assurances collectives pour près d'un million de Québécois. Or, le président de la Croix Bleue, qui travaille pour la compagnie au Québec depuis 1942, est un unilingue anglophone, M. Duncan Millican! Ce dernier est entouré également de deux anglophones au Québec depuis plus d'une génération mais qui peuvent difficilement suivre une conversation en français... Ces nouvelles intéressantes ont été dévoilées par le syndicat (CSN) qui négocie une première convention collective pour une vingtaine de vendeurs de la Croix Bleue. Le syndicat réclame la même chose que les vendeurs syndiqués du principal concurrent de la

Croix Bleue, les Services de santé du Québec (SSQ) et rappelle que la Croix Bleue reçoit près de \$16 millions de primes provenant de négociations syndicales...

Les étudiants, le français et le 30 avril

Un Regroupement des étudiants Québec français (REQF) est en voie de formation. Comme première manifestation de sa présence, le Regroupement a proclamé le mardi 30 avril "jour de solidarité étudiante". Ce jour-là, les étudiants sont invités à boycotter les cours pour forcer le gouvernement à présenter, sans plus de retard, les lois promises sur la langue française au Québec. Pour renseignements: 866-2172.

Enfin un parti des travailleurs!

Pour tous ceux qui attendaient la bonne nouvelle, le Parti des travailleurs est fondé! Dans un communiqué apparemment authentique remis à QUEBEC-PRESSE, MM.

Les machinistes de Sept-Iles Patate chaude pour la FTQ

par Louis Fournier

La FTQ se retrouve avec "une patate chaude dans le bec" depuis que les 1,200 membres du syndicat des machinistes à Sept-Iles, sur la Côte-Nord, ont décidé de couper tous les liens avec leur "internationale" à Washington et de demander l'affiliation directe à la centrale québécoise.

Il s'agit là du premier syndicat à vouloir se prévaloir des amendements apportés aux statuts de la FTQ, lors de son congrès de décembre, et qui prévoient sous certaines conditions l'affiliation directe à la centrale.

Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, a dû se rendre d'urgence à Sept-Iles, la semaine dernière, afin d'agir en quelque sorte comme médiateur entre le groupe des "rebelle" et la direction du puissant Syndicat international des machinistes, qui groupe 20,000 membres au Québec et plus d'un million en Amérique du Nord. M. Daoust n'a pas voulu faire de commentaires sur la situation.

Décidés

Les machinistes de Sept-Iles sont fermement décidés à se désaffilier de l'internationale. Et si la FTQ ne veut pas d'eux, disent-ils, ils n'hésiteront



VALMORE TREMBLAY, permanent du syndicat des machinistes de Sept-Iles, ex-candidat du parti Québécois dans Duplessis en 1970.

pas à s'affilier à la CSN. Selon un de leurs leaders, le permanent syndical Valmore Tremblay (ex-candidat du parti Québécois dans Duplessis en 1970), il n'y a pas de compromis possible.

D'ailleurs, les machinistes ont reçu l'appui unanime des syndicats de la région, y compris ceux de la FTQ par l'entremise du Conseil du travail de Sept-Iles et du Golfe!

Occupation du poste CHEF-Granby

Les sept syndiqués de la station de radio CHEF de Granby occupent le poste depuis minuit jeudi soir. Ils protestent contre ce qu'ils appellent "des conditions et un climat de travail insoutenable" et contre la lenteur des né-

gociations. Les occupants signalent que CHEF ne possède aucun nouvelliste bien qu'elle desserve un auditoire de 125,000 personnes. Les employés du poste sont membres du syndicat général des communications (CSN).

Un procès important

QUEBEC (par Jean-Pierre Drapeau) - Un procès d'une grande importance pour la lutte en faveur de l'indexation des salaires à la hausse du coût de la vie s'ouvrira mardi matin à Québec. Cinq travailleurs de la boucherie W.E. Bégin sont en effet accusés d'outrage au tribunal à la suite d'une grève déclenchée le 9 avril en vue de forcer le patron à rouvrir la convention collective. Les 30 grévistes de chez Bégin sont membres de la Fédé-

ration des employés du commerce (CSN).

Le lendemain du débrayage, les patrons obtenaient une injonction forçant le retour à l'ouvrage mais les grévistes ont décidé, par 24 contre 4, de ne pas respecter cette injonction. D'où l'accusation d'outrage au tribunal lancée contre cinq d'entre eux qui sont passibles, s'ils sont reconnus coupables, d'une peine allant jusqu'à un an de prison et \$50,000 d'amende.

Nouvelle bataille du front commun du secteur public

par Louis Fournier

Tout indique que le gouvernement Bourassa va avoir sur les bras, cette semaine, une demande de réouverture des conventions collectives de tous les travailleurs des secteurs public et para-public affiliés à la CSN, à la FTQ et à la CEQ, soit près de 200,000 syndiqués.

La nouvelle doit être annoncée mardi matin, à Montréal, au cours d'une conférence de presse donnée conjointement par les présidents des trois grandes centrales syndicales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, à la veille de la célébration du Premier Mai.

Cette demande s'inscrit dans la campagne du mouvement ouvrier visant à

indexer les salaires à la hausse du coût de la vie. Déjà, plusieurs syndicats du secteur privé ont exigé la réouverture de leurs conventions et sont allés jusqu'à la grève en certains cas. A la CSN, on indique qu'une soixantaine de syndicats se sont engagés dans ce mouvement.

Dans le secteur public, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (30,000 membres), qui s'est désaffilié de la CSN, a présenté une demande de réouverture de sa convention.

Débrayages

La célébration du Premier Mai, mercredi, a justement pour thème, à peu près partout, la lutte contre l'inflation. Les tra-

vailleurs sont d'ailleurs invités à débrayer ce jour-là, non seulement pour marquer la fête internationale des travailleurs mais aussi pour exiger la réouverture de leurs conventions collectives.

A la CSN, à la FTQ et à la CEQ, on prévoit que des milliers de travailleurs vont débrayer, de 15 minutes à 24 heures. Le mouvement en ce sens est déjà fort avancé à Montréal, à Québec et dans des régions très combattives comme Joliette.

NPD et PQ

Le Premier Mai sera évidemment marqué aussi par des manifestations et des fêtes populaires partout au Québec. Selon les

informations recueillies par QUEBEC-PRESSE, il y aura des manifestations en début de soirée mercredi dans une trentaine de villes du Québec (liste ci-contre).

Deux partis politiques ont invité leurs membres à s'associer à ces manifestations: le NPD-Québec et le parti Québécois. Il est à prévoir que certaines "têtes d'affiche" du PQ participeront, comme l'an dernier, à la marche du Premier Mai à Montréal.

Où manifester?

Voici la liste des villes où il y aura des manifestations le Premier Mai, suivies de fêtes populaires. Dans presque tous les cas, il s'agit là d'initiatives de fronts communs inter-centrales et même de groupes populaires. Aмос, Arvida, Baie Comeau et Haute-Rive, Drummondville, Hull, Joliette, La Malbaie, La Sarre, Marlart, Maniwaki, Maria (Gaspésie), Matane, Mont-Laurier, Montréal (départ à 19 h.30 du parc Laurier), Murdochville, Québec (départ à 19h.30 au petit Collisée), Rouyn, Sept-Iles, Shawinigan, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Sainte-Thérèse, Trois-Rivières, Val d'Or et Victoriaville.

Guerre ouverte au Devoir

par Robert Lévesque

Le débrayage de 40 minutes, mercredi soir, de la part des journalistes du Devoir, et l'éditorial signé dans l'édition de vendredi par le directeur Ryan ont concrétisé un malaise qui existe au quotidien de la rue Saint-Sacrement depuis octobre 73 et constituent, de l'avis du syndicat des journalistes, le déclenchement d'une "guerre ouverte".

Entre le débrayage de mercredi, où les journalistes exposaient quelques griefs et accusaient surtout le Devoir d'être "le journal d'un seul homme", et l'éditorial de vendredi où M. Ryan qualifiait ce geste de chantage et parlait de "censure", il y a eu une rencontre entre la direction et l'exécutif du syndicat.

Rien réglé

Cette rencontre, qui a eu lieu jeudi soir de neuf heures à minuit, et qui a été l'occasion de plusieurs échanges agressifs, n'a cependant rien réglé quant aux principaux griefs soulevés par les journalistes dans leur document remis aux actionnaires du journal qui se réunissent mercredi dernier.

Le syndicat des journalistes se réunira mardi prochain le 30 avril, à midi, et se penchera sur les résultats de cette rencontre avec M. Ryan. Au syndicat, on nous dit que cette réunion syndicale promet d'être "houleuse", et permettra d'établir

d'autres formes d'action pour amener un changement de leadership au Devoir.

Jeudi soir, la rencontre patronale-syndicale n'a permis que des ententes mineures sur la nomination d'un responsable au secteur des affaires sociales, et sur le 5% d'augmentation des salaires pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.



CLAUDE RYAN: "Aucun empiètement sur les privilèges de la direction".

La direction "papale"

Le point principal de ce malaise, toutefois, tourne autour de la direction, qu'on qualifie de "papale", que le directeur Ryan a installée au Devoir depuis dix ans. A la rencontre de jeudi soir, M. Ryan a été très ferme: il ne tolérera pas d'empiètement sur les "privilèges de la direction". Il a qualifié de "torchon" le document du syndicat.

Le syndicat reproche à M. Ryan d'avoir dilué à un

point tel la vocation combattive du journal que ce dernier est devenu incapable aujourd'hui de répondre aux attentes qu'avaient placées en lui certains des secteurs les plus dynamiques de la société québécoise. "L'imagination, l'audace et la créativité ont quitté le Devoir en même temps que la combativité et l'esprit critique", dit-on au syndicat.

Depuis la rencontre de jeudi soir, on ajoute que "si d'ici un an au maximum ce leadership du Devoir n'est pas changé, le journal va perdre ses effectifs."

Manifestation contre la FCAI

Le congrès spécial de la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI) qui a eu lieu à la Barre 500 en fin de semaine, ne s'est pas déroulé dans le calme.

En effet, un groupe de manifestants ont fait du piquetage samedi après-midi pour protester contre le genre de syndicalisme pratiqué par la FCAI, qui ne compterait plus d'ailleurs que 3,000 membres.

La majeure partie des manifestants provenaient du syndicat des employés de la compagnie Héroux, devenue célèbre parce qu'ils ont fabriqué les pat-

tes du LEM qui est allé

sur la lune. Les travailleurs de chez Héroux sont des ex-syndiqués de la FCAI et ils sont passés à la CSD il y a déjà plusieurs mois.

Des travailleurs d'un grand nombre d'entreprises de la Rive-Sud se sont joints aux employés de Héroux et ils ont été unanimes à dénoncer la complicité de la FCAI avec les patrons. Ils citaient en exemple le cas du président de la Compagnie des autobus de St-Hubert qui a été délégué du syndicat lors du congrès de la FCAI tenu sur un transatlantique il y a quelques années.

Parizeau en liberté



La guerre des bananes

A première vue, cela a l'air d'une histoire d'opérette. Des républiques dites de bananes, se consultent puis forment une sainte alliance pour taxer les exportations du fruit qui leur sert d'équilibre. On a l'impression de nager en plein folklore latino-américain.

Et, pourtant, la tentative de ces pays procède d'un des problèmes les plus sérieux du sous-développement.

Depuis qu'il existe, le monde industriel a été parfaitement satisfait de tirer du tiers monde des matières premières et des produits alimentaires, en lui vendant, en échange, des produits manufacturés.

Les anciens empires coloniaux avaient été bâtis sur ce type d'échange. A notre époque, les investissements des sociétés multinationales jouent souvent dans le même sens.

A ce type d'échange, plusieurs des pays du tiers monde ont été incapables de se développer correctement. Spécialisés dans la production de deux ou trois matières premières ou produits alimentaires, en concurrence les uns avec les autres, les uns contre les autres, ils étaient terriblement dépendants des marchés extérieurs et soumis à toutes espèces de dangers de substitutions.

Que l'industrie chimique mette au point un produit qui permette de remplacer une de ces denrées qu'on appelait autrefois coloniales, et l'économie d'une demi-douzaine de petits pays risquait de dégringoler. Qu'un fournisseur aux abois coupe ses prix, tous les autres devaient suivre.

Et dans beaucoup de ces pays la natalité reste exubérante, la population aug-

mente à des rythmes incroyables, double en l'espace d'une génération. Le chômage endémique aide alors à maintenir les salaires à un niveau d'autant plus bas que les syndicats ont de la difficulté à s'organiser.

Le jeu de la ruine

Alors il arrive que ces pays importent des produits manufacturés à des prix de plus en plus élevés, et les payent avec des matières premières dont le prix monte moins vite ou ne monte pas du tout.

A ce jeu-là, on se ruine.

Bien sûr, il arrive à l'occasion d'un conflit (la guerre de Corée, par exemple), ou d'une période d'intense activité en Amérique du Nord et en Europe, que les prix des matières premières remontent brusquement. Alors, les pays exportateurs préparent des plans

d'expansion, achètent à l'étranger de la machinerie... et voient leurs projets s'écrouler quand, au bout d'un an ou deux, les prix s'effondrent.

Histoire de se donner bonne conscience, les pays industriels cherchent à compenser les effets du système qu'ils ont monté, en mettant l'accent sur les dons et les prêts qu'ils offrent au tiers monde. Les pays de ce tiers monde continuent, eux, de parler de stabilisation et de croissance des prix des matières premières, en soutenant, à juste titre, que tant que la situation n'aura pas changé, ils risquent de voir se poursuivre une situation de véritable exploitation.

Evidemment lorsque l'industrialisation de ces pays sera plus avancée, quand ils seront devenus moins dépendants des matières premières, le danger sera devenu moins

grand. D'ici là, encore faut-il être capable de se la payer, cette industrialisation. On revient donc aux prix des matières premières.

Du pétrole à la banane

C'est ce que les Arabes ont compris. Et ils ont alors fait front commun pour augmenter le prix du pétrole.

En un certain sens, c'était un cas facile. Un front commun de la banane, c'est beaucoup plus compliqué à réaliser.

Le marché de la banane a été longtemps monopolisé par la United Fruit. Cette compagnie américaine disposait d'énormes plantations en Amérique centrale, contrôlait le transport et la distribution aux Etats-Unis. De temps à autres, elle faisait sauter les gouvernements qui lui déplaisaient.

Une célèbre cause anti-trust aux Etats-Unis, a atténué le monopole de la United Fruit. Et maintenant trois compagnies se partagent ce marché.

Mais la situation réelle des producteurs ne s'est guère améliorée. Depuis 20 ans, le prix d'exportation de la banane est resté autour de 8 cents la livre.

Pour certains pays, il s'agit d'un élément majeur des exportations. Les ventes à l'étranger de Costa Rica sont composées jusqu'à 30 pour cent de bananes. Près de la moitié de toutes les exportations de l'Equateur vient aussi des ventes des bananes.

Le prix des tracteurs, du pétrole, des machines importées, monte. Le prix de la banane reste à 8 cents.

Comme on le disait plus haut, à ce jeu-là, on se ruine.

L'alliance pour le progrès

Sept pays, responsables de 80% de la production des bananes, ont donc décidé le mois dernier de percevoir sur chaque caisse exportée, une taxe de 1 dollar, alors que jusqu'ici la taxe ne dépassait pas 2 cents. Comme

le souligne Time Magazine, c'est une hausse de 4900 pour cent.

En Amérique du Nord, le prix de la livre de banane, monterait, à cause de cette taxe, de 2½ cents la livre.

Il va de soi que l'on doit repousser avec horreur une telle exploitation du consommateur nord-américain. Il vaut mieux que ce soit l'ouvrier costaricain qui le soit. Il est loin et on ne le voit pas.

L'International Longshoremen's and Warehousemen's Union menace de boycotter toutes les importations d'Amérique Latine de sucre, de café et de bananes, si la taxe est imposée.

Les anciens dirigeants de la United Fruit doivent se tordre de rire.

Les trois compagnies semblent vouloir accepter de payer la taxe, mais, par hasard... par pur hasard, le général Lara, dictateur de l'Equateur, après avoir accepté l'entente, découvre quelques jours plus tard que la hausse du prix de la banane pourrait en réduire la demande. Il annonce donc qu'il pourrait se retirer de l'entente.

Ou bien le brave général a des conseillers économiques qui prennent bien du temps à le rejoindre au téléphone, ou bien il s'est passé autre chose.

Comme l'Equateur est le plus gros producteur, si le général persévère, l'alliance s'écroulera.

Et les Nord-Américains continueront à manger des bananes, bien protégés par le contrôle des navires et de la distribution contre les gestes intempestifs de ces Latins, qui devraient tout de même être reconnaissants des cadeaux qu'on leur fait à titre de sous-développés.



SEPT PAYS d'Amérique latine ont décidé qu'ils en avaient assez de se faire exploiter par les grandes corporations américaines comme la United Fruit en haussant la taxe d'exportation de 2 cents à \$1. par caisse.



Trois cents de l'heure pour produire du lait!

par André Charbonneau
(collaboration spéciale)

Il y a peu de temps, les producteurs de lait industriel du Québec (beurre et fromage, par exemple) réclamaient une augmentation minimale de \$2.00 du cent livres de lait produit. Le gouvernement fédéral, qui régit en pratique ce secteur de production, leur a concédé \$1.35. De cette demande ou de cette décision, laquelle était justifiée?

Réunis en assemblée générale annuelle à la mi-avril, les producteurs ont manifesté leur colère et menacé de retenir le lait qu'ils produisent. Ils ont de plus fait savoir à leurs porte-parole qu'ils n'étaient pas satisfaits du salaire horaire de \$2.50 qui avait servi de base aux négociations. Ont-ils tort ou raison?

De leur côté, les producteurs de lait de consommation ont aussi déposé à la Régie des marchés agricoles du Québec une requête visant à hausser de \$2.00 le cent livres (cinq cents la pinte) le prix du lait qu'ils produisent. Ils exigent une réponse avant le premier mai. S'agit-il là d'un caprice ou d'une réclamation légitime? L'analyse qui va suivre présente des données peu connues qui devraient permettre à chacun d'en juger.

Une grande générosité

Grâce à la dernière générosité du gouvernement fédéral, les producteurs de lait du Québec gagnent présentement trois cents l'heure. Malgré tout, ils évitent collectivement la faillite en différant certains coûts et en vivant sur l'acquis ou de leurs autres productions.

Si les agriculteurs déjà établis parviennent à s'en tirer ainsi, il demeure que les jeunes de leur côté ne peuvent pas éviter de payer au jour le jour les dépenses réelles de leur exploitation. C'est pourquoi ils sont incapables de se lancer en agriculture. La relève fait donc défaut.

Les gros producteurs, qui tiennent une compa-

bilité rigoureuse, abandonnent quant à eux la production faute de retirer des revenus suffisants de leurs investissements. En conséquence, les encans de fermes importantes se multiplient. Ils étaient trois fois plus fréquents en 1973 qu'en 1972: cette année, ils sont encore plus nombreux. A l'heure actuelle, "La Terre de chez nous" a déjà publié 126 annonces de ventes aux enchères déjà tenues en regard des 110 de l'année dernière et des 34 de la période correspondante de 1972.

Trois cents l'heure

Trois cents l'heure! On a peine à croire à ces chiffres. On se dit que les

cultivateurs se plaindront du temps qu'il fait quelles que soient les circonstances. Pourtant personne jusqu'ici n'est parvenu à réfuter les données qu'a avancées l'Union des producteurs agricoles.

Que disent ces chiffres? Ceci: si vous concédez aux agriculteurs un salaire de \$2.50 l'heure et un rendement du capital de 7 1/2% (base fort minimale par les temps qui courent), la production de cent livres de lait coûte en moyenne \$10.15. Mais en fait depuis la décision fédérale, elle ne rapporte que \$8.50.

Pour équilibrer ce déficit de \$1.65, il faut donc soit supprimer le salaire de \$1.67 (il en reste deux cents le cent livres ou trois cents l'heure), soit annuler le rendement du capital (\$1.17 le cent livres) pour conserver un salaire de \$1.31 le cent livres (\$1.96 l'heure). En somme, même en sacrifiant les intérêts du capital qu'il investit, l'agriculteur québécois n'obtient pas un revenu égal au salaire minimum. Dans un cas comme dans l'autre le revenu annuel net n'atteint pas ainsi \$4,500.

Certes ce montant ne représente pas la totalité des revenus de l'agriculteur québécois. Les fermes laitières du Québec sont toutes à divers degrés plus ou moins auto-suffisantes en matière d'alimentation animale. Les coûts de production à ce poste (\$2.22 le cent livres



L'AGRICULTEUR québécois n'obtient même pas un revenu égal au salaire minimum avec la production laitière.

(photo Michel Elliott)

pour les céréales et \$1.98 pour le foin) reviennent donc indirectement en partie dans les goussets du producteur. D'autres frais comme la grange n'exigent pas de déboursés annuels pour ceux qui sont déjà établis (même s'ils doivent être comptabilisés).

On sauve le fermier

Bref, en coupant les dépenses et en tirant des revenus à gauche et à droite, l'agriculteur parvient à cette moyenne de \$8,169.00 par année dont parlent les statistiques (il s'agit là d'une moyenne générale qui inclut des productions plus payantes que celle du lait). Pour décrire cette situation un agriculteur dit: "Cette année, j'ai sauvé le fumier".

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe ici de remarquer c'est que la production du lait comme telle, malgré les heures de travail et les investissements considérables qu'elle requiert, n'ajoute qu'un maigre \$4,000 en moyenne aux revenus des agriculteurs. Celui qui se contente de cultiver, qui place le capital ainsi éco-

nomisé et va travailler en ville fait donc une excellente affaire. C'est ce qu'un nombre grandissant d'agriculteurs québécois ont compris.

On vend

C'est pourquoi les jeunes refusent le collier tandis que les encans se multiplient. A plus ou moins long terme, l'agriculture québécoise est donc appelée à disparaître à moins que les consommateurs et les gouvernements acceptent de la rendre rentable. Les agriculteurs sont devenus des hommes d'affaires capables de calculer leurs revenus en fonction de leurs investissements. Ils sont par conséquent de plus en plus en mesure de se débrouiller dans d'autres sphères plus payantes d'activité. Ce n'est plus avec des trois cents l'heure qu'on les retiendra encore longtemps dans le secteur de la production du lait.

Les conséquences à court terme (vg de faibles revenus) n'ont encore que de faibles influences sur les décisions des agriculteurs. Les perspectives d'ensemble exercent sur

eux des pressions autrement considérables. Dans ce contexte, le dernier budget provincial (négligence même de l'importance de l'agriculture), la démission morale du ministre Toupin qui en résulta, le déplacement inexorable des productions vers les Prairies, les politiques fédérales qui le favorisent, le dumping américain qui ne rencontre que de faibles résistances canadiennes, l'abandon des meilleurs éléments de la profession, l'absence de relève, la spéculation foncière, le rétrécissement des zones habitées du Québec, la centralisation montréalaise, le vieillissement des populations rurales, tout contribue à décourager le producteur québécois et l'incite à réclamer immédiatement des avantages que l'avenir ne paraît pas devoir lui procurer. Cela aussi fait partie du décor. Il ne faudra donc pas se surprendre si désormais l'agriculteur québécois se montre moins résigné à son sort. Faute de mieux et de plus, il réclamera sans doute désormais à son tour de l'argent.

LE QUÉBEC

L'AMÉRIQUE LATINE

PRÉFACE

René LEVESQUE
Président
du Parti Québécois
Avant-propos

Claude RYAN
Directeur
du journal "Le Devoir"

PRÉFACE

Miguel-Angel ASTURIAS
Prix Nobel
de littérature 1969

L'histoire de la Liberté

Des pays qui fabriquent leur liberté

**S'adresser à 9670, rue Pélouquin
Montréal H2C 2J4**

Nom.
Adresse.
Ville.
Profession.

La visite du chef de la résistance en Angola

Objectif atteint: le gouvernement canadien est dans l'eau bouillante

par Pierre Julien

"Mission accomplie: Sharp est dans l'eau chaude. C'est tout ce que nous voulions." Telle est la réaction d'un porte-parole des quatre groupes non gouvernementaux qui ont invité au Canada le chef de la résistance angolaise, le docteur Agostinho Neto.

"On se souvient, poursuit ce même porte-parole, qu'en novembre 72 le Ca-

nada affirmait à l'Onu qu'il considérait "les mouvements de libération comme les authentiques représentants des véritables aspirations de leur peuple." Nous voulions que le Canada soit conséquent avec ses belles déclarations de principe et que son ministre des Affaires extérieures reçoive officiellement le docteur Neto. On imagine le précédent. Il ne l'a pas

fait, bien sûr et, pour être réaliste, nous ne nous faisons pas d'illusions. Mais il a été reçu par les hauts fonctionnaires du ministère. C'est déjà ça! Il a de plus assisté à une séance de la commission parlementaire sur les affaires extérieures où il a fait grande impression sur quelques membres de l'opposition dont M. Claude Wagner. On peut prévoir que ce dernier relançera le débat en Cham-

bre en forçant le Canada à se situer face aux autres pays de l'Otan qui adoptent, tel le Portugal, une politique colonialiste en Afrique australe."

"C'est tant mieux"

Quant à M. Neto lui-même (qui dit avoir reçu un accueil très chaleureux à Ottawa), il nous a déclaré que l'ambiguïté de la politique extérieure canadienne est maintenant

manifeste. "Cette situation gêne le Canada et c'est tant mieux, a-t-il précisé. L'Otan est un pacte visant à défendre les pays de l'Atlantique-nord. Notre pays est situé dans l'Atlantique-sud et nous ne menaçons pas précisément la sécurité des pays européens. Nous ne menaçons que leurs privilèges acquis par la domination armée. C'est pourquoi quelques pays de l'Otan (la Norvège et la Hollande principalement) dénoncent l'attitude de leur allié le Portugal chez nous. Il se peut que ma visite entraîne une attitude semblable de la part du Canada éventuellement."

M. Neto ressent-il comme un affront le fait de n'avoir pas été reçu par M. Mitchell Sharp. Diplomate, il situe ce fait dans une perspective globale de la lutte. "Il y a dix ans, explique-t-il, aucun chef révolutionnaire n'aurait pu se présenter dans une capitale occidentale. En 1972, nous avons été reconnu par l'Onu et j'ai été reçu, hier, par des hauts fonctionnaires canadiens. Je crois que depuis quelques années, il se développe une conscience de justice telle qu'aucun pays, actuellement, ne peut encourager officiellement un régime colonialiste."

Une comédie

Le chef du MPLA estime que le coup d'état dirigé par le général Spínola est une comédie. "M. de Spínola, commente-t-il,

est un des plus violents criminels parmi les généraux portugais. Il a incendié des villages et fusillé quantité de gens. Il a une mentalité aussi fasciste que Caetano et je ne serais pas étonné que ce dernier réapparaisse dans quelques mois à un autre poste si ce n'est à celui de premier ministre. Ce n'est pas un secret que Caetano est d'accord, sur le fond, avec les idées que Spínola exprime dans son livre. L'arrivée de ce dernier au pouvoir ne signifie pas pour nous la fin de la guerre, étant donné qu'il préconise la mise sur pied d'une fédération des colonies dont, évidemment, le Portugal serait le leader. Le MPLA ne désire rien de moins que la libération de l'Angola. (Le tiers du pays est maintenant considéré comme une "zone libérée".)

Par ailleurs M. Neto n'écarte pas la possibilité que les éléments démocrates du Portugal profitent de la situation pour s'imposer. A ce moment, estime-t-il, les institutions portugaises se démocratiseraient réellement et on assisterait à la décolonisation de l'Afrique. Le chef de la résistance angolaise retient enfin que cet événement a démontré que le peuple portugais est en marche. "Et cette attitude irrévérencieuse peut aller très loin. Il se peut même que le peuple n'accepte pas la présence de militaires, même progressistes."

Dans la ville de Québec, femmes demandées. Pour sollicitation par téléphone. Bonne commission.

Si intéressées: Guy Ouimet à 514-381-9936 (frais renversés)

QUÉBEC-PRESSE

Aux étudiants du Québec du 29 juin au 27 juillet
CAMP D'ÉTÉ À BLANC-SABLON

L'archéologue René Lévesque et le Musée Itinérant de la Côte-Nord, en collaboration avec le service d'éducation aux adultes du Campus Mingan, vous offre un stage de 4 semaines à Blanc-Sablon comprenant:

- Uncours d'archéologie (381-912-71) et/ou de géographie (320-101-71) de niveau collégial avec les crédits correspondants: étudiants réguliers ou auditeurs libres.
- Visites des lieux historiques et des sites archéologiques, excursions, rencontres avec la population, etc...

COÛT: Frais de séjour: \$275.00
(frais de voyage non compris)

Renseignements et inscriptions, écrire ou téléphoner à:

Roger Léger
Voyages Mingan
Education des adultes
Cegep régional de la Côte Nord
Campus Mingan
25, de la Vérendrye
Sept-Iles, Québec
GAR 1H2
1-418-962-9848 postes 25 - 26



AGOSTINHO NETO: "Il se peut que le Canada se joigne à la Hollande et à la Norvège pour dénoncer l'attitude du Portugal en Angola".
(Photo Michel Elliott)

MIAMI FIESTA vacances populaires à **L'HAWAIIAN ISLE** de **MIAMI BEACH**

COMPRENANT • LOGEMENT 7 NUITS • TRANSPORT AÉRIEN • TRANSFERTS • COCKTAIL • CHAISE LONGUE • SAC DE PLAGE

TOUR SPECTACLES

COMPRENANT AUSSI 7 SOIRÉES DE CABARET
7 SPECTACLES DIFFÉRENTS ET CONSOMMATIONS
PROLONGEMENTS À VOLONTÉ

\$217.

15 MAI au 19 JUIN

DÉPARTS
SUR SEMAINE
PRIX À
PARTIR DE:

\$231.

20 JUIN au 2 SEPTEMBRE



SEUL
TOURISTOURS
VOUS OFFRE CES
VACANCES
TOUT COMPRIS

VACANCES AIR-MER

SÉJOUR À MIAMI BEACH (5 jours) AVEC
CROISIÈRE 3 jours À FREEPORT ET NASSAU
PROLONGEMENT FACULTATIF

\$273.

15 MAI au 19 JUIN

DÉPARTS
SUR SEMAINE
PRIX À
PARTIR DE:

\$285.

20 JUIN au 2 SEPTEMBRE

VACANCES FAMILIALES

Garderie, salles et terrains de jeux pour enfants et teenagers, surveillants

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE

1010 ouest Ste Catherine
METRO PEEL

861-7272

TRAVELAIDE - CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute

687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR

911 est rue Beauvoir
METRO BEAUBIEN

273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

TRAVELAIDE LTÉE

SIÈGE SOCIAL, EDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal

4454 St-Denis angle Mt-Royal
METRO MT ROYAL

845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT

311 Est rue Beauvoir
METRO BEAUBIEN

273-7755

TRAVELAIDE-LONGUEUIL

1 place LONGUEUIL

679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m.

SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, A LAVAL ET LONGUEUIL GRATUIT ET ILLIMITÉ

CARTES D'AFFAIRES

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)
Longueuil. 674-6375.

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine
4541, boul. Saint-Laurent, Montréal. Tél.: 637-4441
Mtl. H8S 1M0 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur:
1-800-361-6444

AVOCATS

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

**Décary, Jasmin,
Rivest et Laurin**

avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal H2Z 1R3
866-7921

NOTAIRES

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec
G1K 6C8 Tél.: (418) 529-5701

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez au

Service de la publicité à:

381-1385

ABONNEZ-VOUS À QUEBEC-PRESSE l'hebdo des québécois

Abonnez-vous : \$15 par année \$7.50 pour 6 mois \$5 pour 4 mois

par camelot (le dimanche) ou par la poste (le lundi

Montréal, Rive-Sud et Québec ou le mardi, suivant les régions)

Je désire m'abonner à Québec-Presse: 9670 Pélouquin
Montréal 358, Québec.

NOM

ADRESSE

Téléphone

nouveau renouvellement

coopératives



UN MARCHÉ MIGROS de conception moderne, nouvellement établi dans la banlieue de Berne. Ce marché est devenu un centre commercial pour une importante région.

Migros, le géant des coopératives en Suisse

par Yvan Gauthier

(collaboration spéciale)

La Suisse est un petit pays de 6.5 millions d'habitants mais elle possède deux organisations coopératives concurrentes dans le secteur de la consommation. Coop Suisse et Migros, dont les chiffres d'affaires combinés dépassent \$2.5 milliards, occupent ensemble 40% du marché de la distribution de produits alimentaires.

La concurrence acharnée que se livrent Coop Suisse et Migros n'est probablement pas une formule à imiter au Québec; il n'en reste pas moins que l'ampleur des coopératives de consommation en Suisse peut faire rêver beaucoup de coopérateurs québécois.

2 millions de membres

L'Union des coopératives suisses de consommation, communément appelée Coop Suisse, compte environ 900,000 membres et réalise un chiffre d'affaires de plus de \$1 milliard. De son côté, la Fédération des coopératives Migros et ses entreprises associées compte près d'un million de sociétaires et son chiffre d'affaires consolidé frise les \$1.5 milliard.

Coop Suisse est l'organisation la plus ancienne, avec des racines rurales profondes. Elle a mis sur pied une banque coopérative, une coop d'assurances et plusieurs usines de fabrication de produits alimentaires.

Quant à Migros, l'organisation a été lancée en 1925, sous forme de compagnie, puis s'est transformée en coopérative en 1940. C'est aujourd'hui une entreprise géante qui possède elle aussi une banque, une société d'assurances, une coop de distribution d'essence, une quinzaine d'usines, des restaurants et des snack-bars, des librairies, etc. Migros donne du travail à plus de 30,000 employés.

Coop de combat

Migros s'est donné à l'origine une orientation de coopérative de combat. Ses buts: éliminer le plus possible les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, lutter contre les monopoles et les trusts. L'organisation a commencé avec des camions qui s'arrêtaient de village en village pour vendre des produits de 20 à 30% moins cher que les prix pratiqués alors dans le commerce de détail.

La concurrence a répliqué violemment par du dumping et des campagnes de boycottage et de dénigrement. Dans plusieurs régions de la Suisse, on interdisait aux camions de stationner; on prohibait la vente sur le territoire public, on taxait...

Migros a ouvert son premier magasin à Zurich, en 1927, dans un décor austère. De 1933 à 1945, Migros se vit interdire d'ouvrir de nouvelles succursales, ce qui bloqua son expansion commerciale.

Des principes

Plusieurs principes commerciaux contribuent aujourd'hui au succès de Migros. D'abord, on s'efforce toujours d'éliminer le plus possible les intermédiaires en achetant directement du producteur. Ensuite, on applique les principes du commerce de gros au commerce de détail, en cherchant à faire des bénéfices avec un chiffre d'affaires élevé et une marge commerciale minimale. Migros possède un budget de publicité modeste (0.7% du chiffre d'affaires), utilise des emballages pratiques et peu luxueux, et met beaucoup de soins pour procurer à ses sociétaires des marchandises de grande qualité.

Migros doit allouer entre 0.5 et 1% de son chiffre d'affaires aux activités culturelles, sociales et économiques (non commerciales), soit au-delà de \$10 millions par année. Avec ce budget, Migros a créé une agence de voyages (Hôtelplan), une école de langues, un club de disques et de livres, etc. La Coop soutient un Institut de recherches sur la nutrition et l'Institut Gottlieb Duttweiler pour l'étude des questions économiques et sociales (du nom du fondateur de Migros). Enfin, la Coop appuie la publication de quatre journaux: un quotidien en langue allemande (35,000 exemplaires) et trois hebdomadaires en allemand, français et italien.

Avec les conditions de la vie urbaine

Les déménagements, un problème social

Les Québécois sont un peuple de locataires. Cela amène évidemment un taux de déménagement passablement élevé. On est locataire pour des raisons très diverses: salaires insuffisants, coûts très élevés pour ne pas dire "astronomiques" de l'habitation unifamiliale, spéculation urbaine, taxes municipales élevées, etc.

Si cette année la plupart des déménagements se feront en mai (fin avril), date d'échéance de la plupart des baux, l'an prochain plusieurs se feront en juillet (fin juin). En effet, la nouvelle loi 2 concernant le louage de choses prévoit que les baux qui se renouvelleront de façon automatique le 1er mai 1974 (c'est-à-dire sans avis d'éviction ou d'augmentation) seront prolongés jusqu'en juillet 74 (sauf si une des parties avise l'autre avant le 31 décembre 1974 que le bail se terminera toujours en mai).

Pour les nouveaux baux, dans le cas où les locataires ont reçu un avis

quelconque, une entente doit être prise entre locataires et propriétaires pour déterminer si le bail se terminera en mai ou en juillet.

Problème social

Le déménagement est devenu dans notre société un véritable problème social. La vie urbaine impose des déménagements de plus en plus fréquents. Face à une hausse de prix, on déménage; l'immeuble est exproprié (un hôtel s'en vient), on est forcé de déménager; les enfants qui poussent, il faut davantage d'espace, on déménage; une autoroute se construit, il faut bien déménager si l'on ne veut pas dormir sur les lignes blanches; un emploi ailleurs, on déménage. Et pour bien d'autres raisons encore les gens déménagent ou sont forcés de déménager.

Il peut y avoir bien des façons de déménager. Avec le camion de votre père, la petite remorque de votre frère ou encore par une firme de "déménageurs professionnels". C'est avec les firmes de déménageurs même si c'est pratique (on ne touche à rien) que vous risquez d'avoir parfois certains problèmes dus au contrat que vous devez signer.

Les problèmes les plus fréquents sont le camion qui ne vient pas au jour prévu pour acheminer vos effets, la facture finale qui est plus haute que l'estimation faite, des effets endommagés ou manquants et la compagnie qui refuse de vous dédommager de ces pertes.

Insatisfaction

Lors d'une enquête réalisée aux États-Unis par la "Consumer's Union" (éditeur de Consumer's Reports), 25% des personnes interrogées se sont dites insatisfaites de leurs déménageurs (les entreprises en cause étaient Allied Van Lines, Mayflower, North American, United, Bekins).

Aux États-Unis ceux qui déménagent sont protégés par l'Interstate Commerce Commission. Cette commission édicte des règlements concernant le déménagement qui ont force de loi. Ces règlements peuvent se résumer ainsi et il serait plus que souhaitable que le gou-

vernement québécois pense un jour à légiférer dans ce secteur.

- Les estimations de prix doivent être basées sur une inspection du déménageur de votre mobilier.
- Les déménageurs doivent donner à leurs clients, dans un temps raisonnable avant le jour du déménagement, un "ordre de service" déterminant le prix estimé et les dates d'enlèvement du mobilier et de livraison.
- Le camion de déménagement doit venir le jour prévu. Les promesses rompues sont punissables d'un montant pouvant aller jusqu'à \$500.
- En cas de grave sous-estimation du travail, 10% de frais additionnels seulement peuvent être ajoutés à l'estimation initiale.
- Des taux différents doivent être prévus pour les objets emballés et ceux non emballés.
- Les effets doivent être pesés sur des balances certifiées par les bureaux des poids et mesures.

consommation



Trois ou quatre choses à vérifier avec

Les firmes de déménageurs

Concernant les grandes firmes de déménagement, il semble que les prix basés sur le poids et le millage soient sensiblement les mêmes. Cependant, les "estimations de poids" peuvent varier grandement.

Lors du déménagement, il est à conseiller de placer les objets de valeur (bijoux, collections de monnaies etc.) dans des boîtes verrouillables ou parfaitement scellées, ou mieux de les transporter dans sa propre voiture. Si ces objets sont transportés par les déménageurs, il faudra prendre bien soin d'inscrire leur valeur sur la "formule d'inventaire des meubles" du déménageur.

Il faut prendre note que la préparation des laveuses, sècheuses et autres appareils électriques pour l'expédition constitue une charge additionnelle. On suggère de faire débrancher et préparer tous ces appareils par votre réparateur

électriques pour bénéficier d'un meilleur travail.

Côté responsabilité du déménageur, celle-ci pourra être partielle ou totale selon ce que celui qui déménage acceptera de payer comme frais. A noter que les firmes de déménagement assument la responsabilité de verres ou vaisselles brisées que vous avez emballées vous-mêmes seulement si vous avez assuré vos effets au plein montant.

A vérifier

Chaque boîte ou carton doit être étiqueté correctement et on doit dresser un inventaire de son contenu. Essayez d'obtenir des boîtes gratuitement dans un magasin et assurez-vous que le carton sera assez fort.

Après que le chargement a été effectué par les déménageurs, demandez une copie de la formule d'inventaire et notez les "lettres code" utilisées pour décrire la con-

dition de vos effets, égratignés, souillés, fendillés etc. N'hésitez pas alors à contester toute description fautive ou exagérée qu'on pourrait avoir fait de votre mobilier. Cette vérification de la liste de vos effets est très importante. Obtenez ensuite le nom du chauffeur du camion et le numéro d'envoi de vos effets.

Lorsque vous prenez livraison des effets ne signez pas la feuille d'inventaire, quoi que le conducteur du camion dise, avant d'avoir pu prendre connaissance des dommages ou pertes possibles.

Réclamations

Si vous avez des réclamations à faire, dressez la liste du coût approximatif de remplacement des objets perdus ou brisés et une liste de toutes dépenses causées par une livraison en retard (l'hôtel-restaurant etc.). Envoyez vos réclamations à la compagnie de déménagement ou à son agent. Si

vous n'obtenez pas de réponse dans les 30 jours et que votre déménagement a été effectué par une des grandes compagnies américaines qui font des affaires au Québec (Allied, Mayflower, North American) vous devez écrire au directeur du "Bureau of operations" Interstate Commerce Commission, Washington, D.C. 20423. (rien de tel n'existe au Québec).

Si vous n'obtenez pas justice vous devrez recourir au tribunal des petites créances, (réclamations de \$300. ou moins) ou à la cour provinciale pour les réclamations plus élevées.

Toutefois, il n'existe au Québec aucun organisme qui s'occupe du déménagement, aucune législation concernant cette question. Une législation s'impose, mais ce sera pour quand?

Claude Poulin
IPIC/QUEBEC

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal H2P 1S9
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	la copie
11-16	7c	
17-30	6c	la copie
31-49	5c	
50-70	4c	la copie

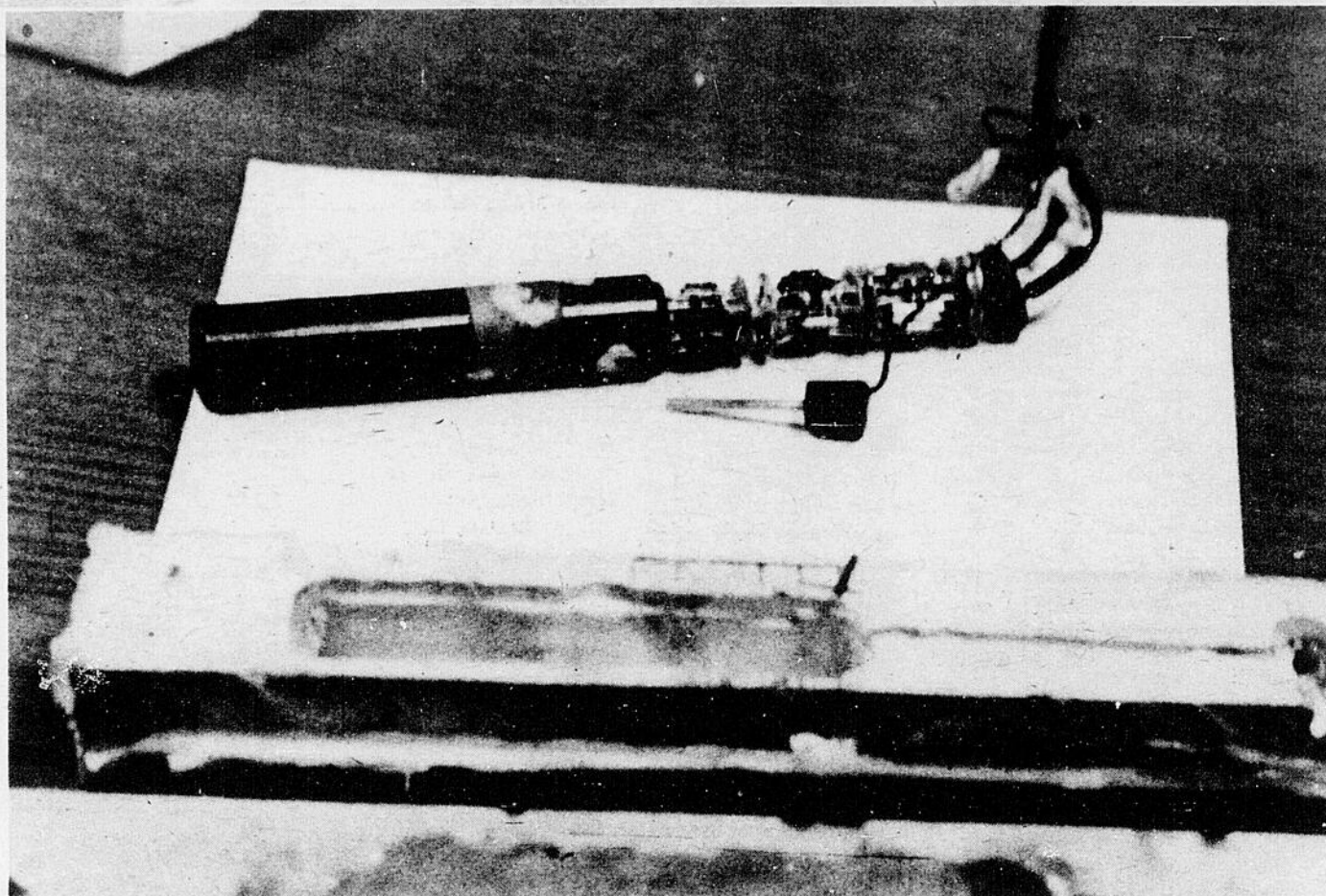
Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.25	3.75
200	4.30	5.40
300	5.40	6.50
400	6.50	8.35
500	7.55	9.15
600	8.35	10.25
700	8.90	10.80
800	9.45	11.60
900	10.00	12.15
1000	10.80	12.70
2000	19.15	23.50
3000	28.00	34.55
4000	36.75	45.35
5000	45.35	56.15

L'espionnage électronique et la police (Suite et fin)

Combien de tables d'écoute et de microphones clandestins sont installés chaque année? Combien visent spécifiquement des militants et des travailleurs qui s'occupent de politique? La réponse est impossible à obtenir à moins d'être dans le secret des services de sécurité. Chose certaine, ni la SQ, ni la police de la CUM et encore moins la RCMP n'ont attendu le bill C-176 sur l'écoute électronique pour passer à l'action et utiliser, sur une large échelle, ce moyen de ramasser des renseignements.



“Les tables d'écoute, ça donne des résultats”

Un rapport de la police de la CUM fait état que, du 1er janvier 1972 au 30 avril 1973, ce corps policier a utilisé 355 tables d'écoute qui ont permis d'arrêter 658 personnes. Sur ces 355 tables, 29 ont été posées pour des enquêtes sur la subversion et elles auraient permis d'arrêter 17 personnes.

Cependant, on peut présumer que l'écoute électronique à la CUM dépasse largement les chiffres rendus publics. D'une

part, ceux-ci ne concernent que les tables d'écoute qui ont “donné des résultats”; d'autre part, le même rapport affirme que “débordée par les événements et inondée de demandes en provenance des différentes escouades, la section de la police de la CUM spécialisée dans l'écoute électronique ne peut que parer au plus urgent et fonctionner sur une base de priorité”. Le juge Jacques Coderre, président du Conseil de sécu-

rité de la CUM, devait confirmer, le 29 novembre 1973, que la police de la CUM fait un usage courant de l'écoute électronique et que toutes les responsabilités reposent sur les épaules du directeur de la police de la CUM, René Daigneault.

RCMP et SQ

Du côté de la RCMP, le commissaire adjoint à la sécurité, H.C. Draper, a déclaré qu'en 1972 on avait installé 184 tables

d'écoute et 84 microphones pour des raisons de sécurité.

Sur les activités d'espionnage électronique de la SQ, on ne possède aucun renseignement précis. Cependant, de nombreux indices - allant des déclarations de Jérôme Choquette à des protestations au sein même de la Sûreté du Québec - amènent à penser que l'écoute électronique n'est pas une activité exceptionnelle au sein de ce corps policier.

Ainsi donc, nous avons toutes les raisons de croire que l'écoute électronique est devenue une méthode d'enquête courante de la part de la police. Ce qui est plus grave, c'est qu'elle semble devoir être employée sans restrictions.

M. Choquette, l'espionnage et la subversion

Jérôme Choquette a constamment défendu l'utilisation “au coton” de l'écoute électronique. Dès son accession au poste de ministre de la Justice, il donne son approbation à cette méthode d'enquête. L'an dernier, il devait préciser sa pensée: “L'écoute électronique est utile non seulement pour résoudre un crime déjà commis mais aussi pour fins d'espionnage. La valeur de l'écoute électronique est plus grande pour

l'espionnage et la répression du crime avant que celui-ci ait été commis.”

Bon, admettons avec M. Choquette que la valeur de l'écoute électronique pour réprimer un crime avant qu'il soit commis est réelle. Cependant, on peut bien demander à M. Choquette sur quels motifs on se fonde pour décider d'espionner quelqu'un. D'après M. Choquette, il s'agirait de “faire échec à la conspiration perpétuelle du crime et de la subversion organisée”.

Voici donc le fameux complot anti-démocratique qui réapparaît: la subversion organisée, ce cancer social qu'on ne peut détruire. C'est donc dire qu'il y a des individus qui complotent pour renverser par la force le gouvernement canadien et, du même coup, celui de M. Bourassa. Peut-être ces in-

dividus sont-ils le notaire Groulx et M. Caron de la SSJB ou encore les jour-

nalistes de l'Agence de presse libre qui, eux, ont eu plus que leur part de micros au cours des deux dernières années. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas eu d'accusations de sédition depuis plus de trois ans. Lorsque M. Choquette parle de “subversion organisée”, il veut sans doute parler d'un complot à long terme. Et pour découvrir ce complot, il faut espionner ceux qu'on estime être participants à ce complot.

Mais pour donner la pleine mesure de la philosophie du ministère de la Justice sur l'espionnage électronique, il faut écouter le sous-ministre de la Justice, M. Robert Normand: “L'écoute n'est pas illégale si elle est effectuée par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions.” Ainsi donc, si M. Choquette justifie le recours à l'espionnage électronique pour combattre la subversion, son sous-ministre ne s'embarrasse pas de telles considérations philosophiques et proclame que le statut de policier confère tous les droits d'espionner n'importe quel citoyen! Les dernières barrières sont tombées. Maintenant, regardons les policiers qui s'amuse à jouer de la table d'écoute et du microphone clandestin.

Québec et Ottawa ont leurs “CIA”

A côté des trois corps policiers qui s'occupent de sécurité “sur le terrain”, les gouvernements d'Ottawa et de Québec disposent chacun d'un groupe d'analyse de la situation politique et sociale.

Le groupe de sécurité, (Ottawa) à l'oeuvre depuis le 1er septembre 1971, est dirigé par le colonel Robin Bourne, officier d'artillerie, conseiller sur la sécurité intérieure au Conseil privé, le lieutenant-colonel Walter Dobros, membre du service de sécurité des forces armées et le sergent-chef Patrick Banning, anciennement de la RCMP.

La fonction du groupe est: “keep up to date on what is happening in the underground...the violent radical groups” et d'informer le gouvernement fédéral si le groupe prévoit des crises.

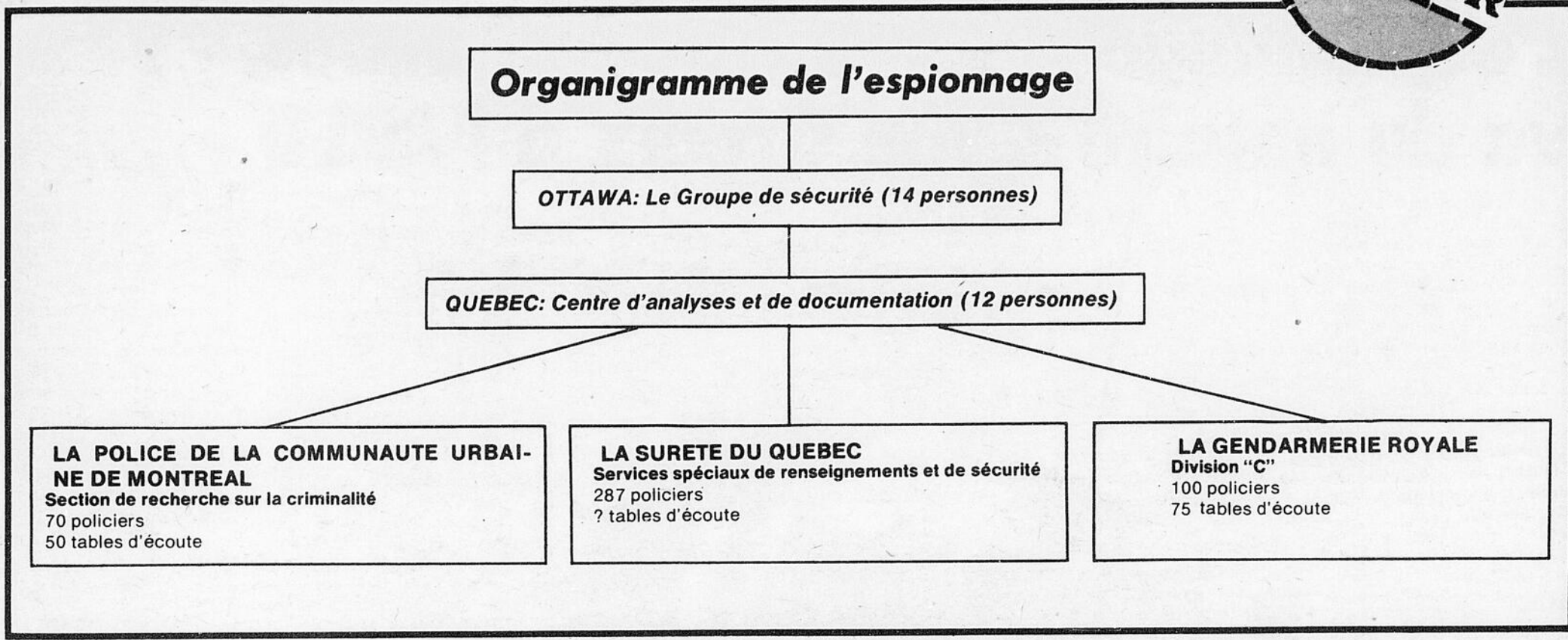
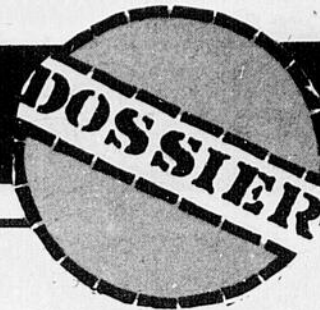
Le groupe comprenait 14 personnes en avril 1973.

Plus récent, le Centre d'analyse et de documentation (CAD) québécois a “officiellement” la même fonction que son pendant fédéral. Selon Robert Bourassa, il serait formé de 12 personnes. Son directeur est Gilles Néron, et MM. Paul Bernier, Léo Filion, Gaston Deschênes, Pierre Demers et Clément Delisle en feraient partie.

On peut donc évaluer à environ 500 membres les effectifs des trois corps policiers qui s'occupent de “sécurité” au Québec. Pourquoi y a-t-il autant de policiers qui s'occupent de la “sécurité” alors que nous sommes dans une période très calme, qu'il n'y a ni bombes terroristes, ni manifestations violentes, ni groupe qui proclame son intention de renverser le gouvernement? C'est ce que nous allons voir plus loin.



ME ROBERT NORMAND, sous-ministre de la justice, ardent défenseur des tables d'écoute.



Les services d'espionnage au Québec

Il existe trois corps policiers ainsi que deux groupes spécialisés dans l'analyse qui s'occupent de la "sécurité" au Québec. Les Services spéciaux de renseignements et de sécurité (SSRS) relèvent de la Sûreté du Québec; la Section de recherche sur la criminalité (SRC) relève de la police de la CUM; et la RCMP entretient une section "sécurité" dans la division "C" (province de Québec). De plus, le gouvernement d'Ottawa a créé un "groupe de sécurité" qui s'occupe d'analyser la situation sociale au Canada et de faire rapport directement au gouvernement. Au Québec, le Centre d'analyse et de documentation, créé par le gouvernement Bourassa, remplit des fonctions similaires à celles du Groupe de sécurité. (voir page ci-contre)

de Louiseville, Shawinigan et Asbestos.

Hervé Patenaude
M. Patenaude est un personnage très important à la SQ. En 1971, alors qu'il était inspecteur-chef aux enquêtes spéciales, il fut promu adjoint et coordonnateur des SSRS. Il fut également en charge de l'Unité Spéciale d'Enquête sur le Crime Organisé (USECO) et coordonnateur du Bureau québécois de



L'inspecteur-chef Hervé Patenaude.

Les SSRS
Divisés en quatre grands "services" (protection et surveillance, sécurité, renseignements spéciaux et enquêtes spéciales), les Services Spéciaux de Renseignement et de Sécurité sont dirigés par l'inspecteur-chef Hervé Patenaude et relèvent directement du directeur général de la SQ, Paul Benoît. Ce dernier connu des heures de gloire à la tête de l'escouade de sécurité sous Maurice Duplessis. C'est lui qui dirigea la répression contre les travailleurs

recherches sur le crime organisé. A ce dernier titre, il est l'un des seuls à avoir une connaissance exacte des faits entourant les affaires Laporte et Saulnier et la crise d'octobre 1970.

M. Patenaude est un vétéran des enquêtes politiques. En 1970, quelques jours avant les élections du 29 avril, c'est lui qui s'occupa de faire "bugger" le local du PQ Saint-Maurice.

Effectifs en 1972
En 1972, les Services Spéciaux de Renseignements et de Sécurité comptaient un effectif de 287 policiers. La section "sécurité", à Montréal, en comptait à elle seule 83. La section "sécurité-opérations" en comptait 43. La section "sécurité" à Québec en avait 51 et 14 autres policiers, éparpillés un peu partout en province, s'occupaient de surveiller les régions. Un grand total de 191 policiers se trouvaient donc affectés directement aux opérations d'espionnage et d'enquête sur la "subversion organisée".

A Montréal le capitaine Jean-Louis Laberge dirige le "service de sécurité", pendant que le capitaine Jean Coutellier s'occupe de "sécurité-opérations". C'est à l'un de ces deux services (probablement le premier) qu'appartiennent les agents Trottier et Dubreuil qui contactèrent des grévistes de la United Aircraft pour leur offrir de devenir indicateurs.

D'après une source très bien informée des milieux policiers; les indicateurs payés sont une source importante de renseignements pour la SQ; en revanche, il n'y aurait pas d'infiltration directe de la SQ dans des milieux politiques ou populaires.

La SRC
La Section de recherche sur la criminalité (SRC)

est la police politique de Montréal. Elle loge sur la rue Hochelaga, dans un centre ultra-moderne qui a coûté \$1 million.

La SRC a comme principales fonctions de s'occuper du terrorisme et du crime organisé. Pour ce faire, elle dispose d'une flotte d'une centaine de véhicules "underground" réservés à la filature. Selon les dires du directeur de la police de la CUM, René Daigneault, elle possède une trentaine de tables d'écoute auxquelles seraient affectés une cinquantaine de policiers. Selon une autre source d'information, la Section de recherche sur la criminalité disposerait d'au moins cinquante tables d'écoute auxquelles seraient affectés plus de 70 policiers.

Si on extrapole à partir du nombre de policiers affectés à l'écoute électronique, on peut donc dire que la SRC compte un assez grand nombre de policiers. Leur nombre serait voisin de celui des Services spéciaux de renseignements et de sécurité.

Par les années passées, on a vu souvent les policiers de la SRC faire de l'intimidation auprès de militants de groupes populaires ou politiques. Ils étaient présents lors de la grève chez Rémi Carrier en 1971-1972, et ils s'oc-

cupent encore de surveiller étroitement les travailleurs impliqués dans des grèves dures. La Section de recherche sur la criminalité utilise aussi des indicateurs.

Les principaux officiers de la SRC sont le capitaine Julien Giguère, l'assistant inspecteur-chef Paul Beaudry et le sergent-détective Tardif.

La division "C" de la RCMP

La division "C" de la RCMP est cantonnée dans



Le directeur de la police de Montréal, M. René Daigneault.

la province de Québec. En 1970, elle comptait 646 agents "officiels" en fonction. La RCMP est la plus secrète et la plus "professionnelle" des forces policières. Il est à peu près impossible d'obtenir quelque renseignement que ce soit sur ses effectifs, leur affectation et les officiers responsables.

Les efforts de la RCMP au Québec portent principalement sur les crimes de juridiction fédérale (loi des aliments et drogues, loi des narcotiques, fraudes de l'impôt) et sur la protection de la "sécurité" du Canada. On peut facilement présumer qu'un bon tiers des effectifs de la division "C" sont affectés à des opérations de sécurité.

D'après une source bien informée, la RCMP disposerait d'environ 75 tables d'écoute, soit à peu près le même nombre qu'à la SRC. Cette même source nous a affirmé que la RCMP, en plus de payer des informateurs dans les milieux populaires et politiques, fait elle-même de l'infiltration dans ces milieux, sur une petite échelle.

De tous les corps policiers qui s'occupent de sécurité, il semble bien que la RCMP soit le plus avancé. Mieux outillée, plus professionnelle, plus secrète, elle semble procéder avec beaucoup d'intelligence. Elle a aussi une longue expérience. Entraînée à la chasse aux espions et aux militants communistes après 1945 et au cours de la guerre froide, elle a développé des techniques de renseignements, des méthodes de repérage et d'analyse qu'elle raffine aujourd'hui pour les utiliser non seulement contre la pègre mais aussi contre les militants progressistes.

L'espionnage à la Sûreté du Québec va du notaire Yvon Groulx à l'APLQ

Si on entretenait encore des doutes sur l'existence d'une "vraie" police politique au Québec, la révélation du dossier "Québec-95", produit par les services de sécurité de la SQ, aura suffi à les faire disparaître.

Selon les policiers qui, en octobre 1973, remettent ce dossier à Jean-Pierre Charbonneau du Devoir, "Québec-95" n'est que le dernier d'une longue liste de dossiers dits "politiques" constitués sur ce que les autorités policières ont appelé les "mouvements d'influence nationale". Le notaire Groulx et M. Gilles Caron de la SSJB de Montréal étaient espionnés depuis six mois dans le cadre de cette enquête. Evidemment, aucune accusation ne fut portée contre eux et personne n'a jamais connu les raisons invoquées pour une telle entreprise d'espionnage.

Les policiers qui signèrent les demandes d'autorisation pour l'installation de tables d'écoute chez MM. Groulx et Caron sont le caporal Richard Proulx, responsable des "mouvements d'influence nationale", le responsable des écoutes, l'agent Ronald Mitchell (Sécurité-Montréal) le capitaine Jean-Louis Laberge, officier commandant du service de sécurité, le lieutenant Fernand Pichette, responsables des services de surveillance, et l'agent Marc Pronovost (matricule 4200).

M. Benoit confirme

Le lendemain de la révélation de l'existence du dossier, le directeur général de la SQ, Paul Benoit, nomme un enquêteur spécial pour évaluer les projets d'enquête en cours et lui faire rapport. Par la même occasion, M. Benoit affirme que "Québec-95" n'a pas été sollicité par les autorités du ministère de la Justice ou du gouvernement. Il affirme également qu'il n'est pas au courant de cette enquête et qu'elle a été menée sur la foi d'informations obtenues dans le cadre des activités normales de la SQ. Autrement dit, M. Benoit affirme qu'il n'y a rien d'exceptionnel dans le fait d'espionner deux dirigeants de la SSJB. La version du directeur de la SQ confirme donc les révélations des policiers selon lesquelles ce dossier a été ouvert dans le cadre d'une



M. Paul-A. BENOIT, directeur-général de la Sûreté du Québec, a confirmé l'existence du dossier "Québec-95", chargé de surveiller les "mouvements d'influence nationale".

(Photo: Revue de la Sûreté du Québec)

vaste enquête sur les "mouvements d'influence nationale". Mais qu'est-ce que

les "mouvements d'influence nationale" peuvent avoir à faire dans les dossiers

d'une police dont la fonction est de réprimer ceux qui violent la loi?

Voici venir la police politique

Pourquoi le notaire Groulx et M. Caron étaient-ils sur des tables d'écoute? Pourquoi a-t-on posé cinq micros dans la salle de rédaction de l'Agence de presse libre du Québec en octobre 1973? Quels sont les "mouvements d'influence nationale"? Font-ils partie d'un complot subversif qui justifierait qu'on les espionne? Quels sont les crimes dont on cherche les auteurs? Pourquoi intimide-t-on des militants de groupes populaires et de syndicats?

En fait, on ne peut comprendre les activités de la police politique si on pense qu'elle veut réprimer des crimes, potentiels ou réels. De la même façon que la CIA américaine ou la police politique russe s'intéressent aux opinions des gens, notre police politique s'intéresse aux idées des citoyens qui essaient de changer le système ou, plus simplement, à tous ceux qui sont impliqués dans des groupes, syndicats ou mouvements qui peuvent contester le régime en place.

Jusqu'à ce jour, ce qu'on sait des services de sécurité, c'est qu'ils espionnent des gens et des groupes qui agissent au grand jour. Le seul dénominateur commun des "espionnés", c'est qu'ils représentent une opposition au régime en place. Dans ces circonstances, alors qu'il n'y a aucun acte illégal à reprocher aux gens espionnés, les services de "sécurité" cherchent à monter des dossiers sur les gens et les groupes, à les connaître intimement. Souvent, la police fera aussi de l'intimidation pour bien montrer aux gens espionnés qu'elle est au courant de ce qu'ils font, de leurs amis, etc.

En pratiquant l'espionnage politique, le gouvernement et les services de sécurité s'assurent des moyens de réprimer à volonté les opposants du régime. Les renseignements que la police peut obtenir sur un individu (et sur ses amis, ses activités, ses loisirs, ses projets) ne lui sont d'aucun recours dans l'immédiat mais ils sont une arme redoutable entre ses mains. Le gouvernement voudrait-il briser dans l'oeuf un mouve-

ment de contestation, il dispose de tous les renseignements pour le faire. La police voudrait-elle monter un "frame-up" pour discréditer une organisation ou des gens, elle peut facilement le faire puisqu'elle connaît les habitudes des gens, leurs amis, leur vie privée. De telles choses se sont déjà produites et rien ne garantit qu'elles ne se reproduiront pas si le régime de M. Bourassa était ébranlé par une autre crise, comme celle de mai 1972.

Un Etat subtilement policier

M. Choquette a doté la police de la Loi 51 qui lui permet de perquisitionner sans mandat lorsqu'elle lutte contre la "subversion organisée". Il a constamment défendu l'écoute électronique comme un moyen utilisable à toutes les sauces. Les autorités policières ont déplacé ou renvoyé des policiers qui protestaient contre ce qu'on leur ordonnait de faire (à l'Usec et aux services techniques de la SQ). Devant les trop nombreux faits révélant des activités clandestines ou carrément illégales de la police, il est difficile, sinon impossible, de ne pas croire que le ministère de la Justice tolère ces actes et protège leurs auteurs.

En fait, nous sommes devant une police toute-puissante, qui dispose de moyens techniques sophistiqués et qui monte des dossiers sur les gens qu'elle considère comme "ennemis" du régime. Les cris de protestation ont fusé à propos du "dossier scolaire cumulatif", qu'on a qualifié d'entreprise policière. Les cris fuseront-ils alors qu'il s'agit, cette fois, d'une entreprise d'espionnage politique?

Que la répression ne prenne pas des formes brutales ne doit pas faire sous-estimer le danger que représente la police politique. Les dossiers politiques, eux, existent vraiment. La lumière devrait être faite sur ces dossiers et M. Choquette devrait expliquer ce qu'il entend par "subversion organisée" et "conspiration perpétuelle". On ne peut se contenter de définitions aussi élastiques quand il s'agit d'espionner des gens à cause de leurs idées.

Un Premier mai qui fera le printemps

Que ferez-vous mercredi?

Mercredi, c'est le premier mai. Et normalement, si vous demeuriez ailleurs qu'au Québec et qu'en Amérique du Nord, vous auriez

une journée de congé.

Parce que le Premier Mai, partout dans le monde, c'est fête des travailleurs. Une fête chômée et payée.

Chez nous, officiellement,

il n'y a pas de fête. Pas de congé. Il faut donc s'en organiser une. On va se fêter.

Et la meilleure façon de se fêter, c'est de ne pas

travailler! Ou de travailler le moins possible, le moins fort possible, le moins longtemps possible...

Il y aura des manifestations à peu près partout au Québec mercredi. Il y aura des fêtes populaires. Avec de la bière en masse.

Nous autres, à QUEBEC-PRESSE, on ne travaillera pas le Premier Mai. Pas parce qu'on va se mettre en grève: les grèves à QUEBEC-PRESSE, on est contre ça, c'est bien connu. On est pour toutes les grèves, mais nous, on n'en fait pas. Pas pour le moment.

Non, si on ne travaille pas mercredi prochain, c'est parce qu'on a un congé. Un congé payé à part ça! C'est écrit dans la convention collective qu'on vient de signer.

Si vous n'avez pas encore négocié de beau congé comme ça, le jour de la Fête des Travailleurs, eh bien prenez-le quand même! Mais la prochaine fois, on vous souhaite que ce soit dans votre contrat de travail. Si vous en avez un, bien sûr.

On n'a pas tellement d'occasions de se fêter, entre travailleurs, il ne faudrait quand même pas laisser passer cette journée-là comme ça, sans prendre un peu de repos. Partout dans le monde, tout le monde le fait. Faites-le donc! Ce jour-là, ce sera notre tour!

Oubliez un moment vos boss. Laissez-les travailler tout seuls. Descendez dans la rue pour manifester et, surtout, allez vous amuser.

Ce sera un Premier Mai qui fera le printemps.

**Bonne fête à tous
les travailleurs québécois
à l'occasion de la journée
internationale des
travailleurs.**

Syndicat des professeurs de l'Université
du Québec à Montréal



MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS

BONNE FÊTE À TOUS LES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS

Le combat linguistique se situe au cœur de la lutte nationale des Québécois, et celle-ci débouche nécessairement sur la distribution du pouvoir économique et politique.

Léo Jacques, président-directeur-général
Mouvement national des Québécois

Employés manuels de la ville de
Montréal, membres du Syndicat Canadien
de la fonction publique, section locale 301

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Dimanche le 28 avril 1974

13 heures 30

Auditorium du Plateau
3700, Calixa Lavallée

Michel Lapierre, président

**Bonne fête
à tous les travailleurs
de la part
d'une maison d'éditions
québécoise
non subventionnée
dirigée
par Léandre Bergeron
et Victor-Lévy Beaulieu**



L'AURORE, 221 ouest Saint-Paul, Montréal H2Y 2A2 -
844-8764.

Nous souhaitons que la fête internationale des travailleurs se déroule dans la joie et nous invitons nos membres et sympathisants à participer à cette grande manifestation de solidarité.



Région Montréal-Centre

Bourget	Mercier	Saint-Louis
Dorion	Outremont	Sainte-Marie
Gouin	Rosemont	Verdun
Lafontaine	Sainte-Anne	Viau
Laurier	Saint-Henri	Westmount
Maisonnette	Saint-Jacques	

LE 1^{er} MAI

FÊTE DES TRAVAILLEURS

L'Union des employés de service, local 298 (FTQ)

Invite tous ses membres militants ainsi que tous les travailleurs syndiqués ou non à participer à la manifestation qui sera suivie d'une fête en l'honneur des travailleurs au Palais du Commerce.

Départ à 19 heures 30 Parc Laurier
angle Laurier et Christophe-Colomb
Montréal

FÊTONS ÇA ENSEMBLE!

Nous sommes 5,000 Travailleurs cols blancs employés par la ville et la communauté urbaine de Montréal. Comme tous les travailleurs nous voyons notre pouvoir d'achat diminuer par l'inflation.

Nous sommes présentement en négociation sur nos clauses salariales et l'employeur nous offre une hausse de salaire inférieure à la hausse du coût de la vie.

Les autorités de Montréal semblent être beaucoup plus généreuses quand vient le temps de dépenser pour les jeux olympiques, car il semble que les coûts de l'équipement olympique pourraient être 2 fois plus élevés que prévu.

Nous sommes tout à fait d'accord avec les olympiques, mais nous n'avons pas l'intention d'en payer le déficit à même nos salaires.

C'est pourquoi vous avez probablement déjà commencé à entendre parler de nous au cours des derniers jours. Et à moins d'un changement d'attitude de la part des autorités municipales vous entendrez encore parler de nous.

Hommage à tous les travailleurs en lutte pour préserver leur pouvoir d'achat.

Syndicat
des fonctionnaires
municipaux
de Montréal



1er MAI

FÊTE DES TRAVAILLEURS

à Beauharnois-Valleyfield
à Montréal
à Ste-Thérèse
à Joliette
à Hull
à St-Jean
à St-Hyacinthe
à Sherbrooke
à Maniwaki

à Drummondville
à Victoriaville
à Trois-Rivières
à Shawinigan
à Québec
à La Malbaie
à Val d'Or
à Rouyn
à Mont-Laurier

à Malartic
à La Sarre
à Amos
à Arvida
à Baie-Comeau-Hauterive
à Sept-Iles
à Murdochville
à Maria
à Matane

**On manifeste
contre le vol organisé de la hausse des prix**

FRONT COMMUN



NOTRE
PAYS
C'EST
NOUS

FÊTE POPULAIRE

Après la Manifestation
PALAIS DU COMMERCE

TRAVAILLEURS EN LUTTE

- C.O.F.I.
- Laboratoires OCTO-NORDIC
- UNITED AIRCRAFT
- CARTER WHITE LEAD
- et les autres...

SALUT!

NOTRE PAYS
C'EST NOUS

**COMITÉ RÉGIONAL
INTERSYNDICAL DE MONTRÉAL**

NOTRE PAYS
EST PARTOUT
OÙ L'ON VIT LIBRE

1^{er} MAI
FÊTE
DES
TRAVAILLEURS

MANIFESTATION

Départ 7h30 P.M.

PARC LAURIER

FÊTE POPULAIRE

NOTRE

LA FÊTE DES TRAVAILLEURS À CKVL

LE 1er MAI



Louis Laberge

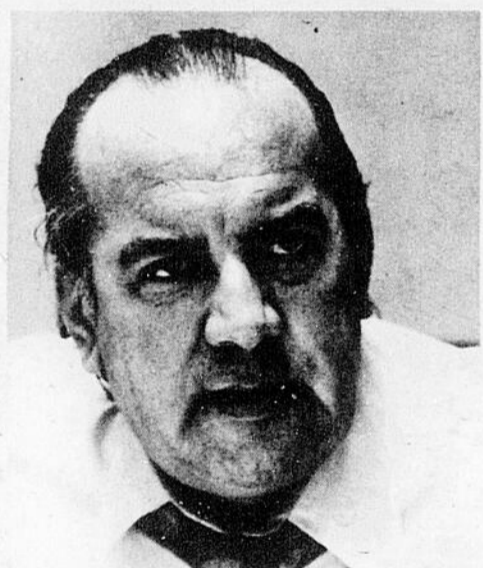
Les trois invités à l'émission

AFFAIRES PUBLIQUES

avec

"FRENCHIE" JARRAUD

7h à 10h



Marcel Pepin

● Pourquoi une fête des travailleurs le 1er mai?

● Où en est le syndicalisme au Québec?

● L'union se fera-t-elle vraiment au sein du syndicalisme?



Autres émissions à ne pas manquer mercredi prochain, 1er mai, à CKVL:

11h30 à 13h30 Dans l'eau bouillante

13h30 à 15h Micro libre

15h à 17h Coup de griffe

17h à 19h Actualité-Choc



Yvon Charbonneau

Ethiopie

Le trône impérial ébranlé par la base

par Joseph Liu

(collaboration spéciale)

L'Ethiopie a une histoire unique en Afrique, puisqu'elle est vieille de 3,000 ans. Montagneuse et de climat excessif, elle n'a connu ni l'influence égyptienne dans l'Antiquité, ni l'influence européenne au Moyen-Age et dans les temps modernes, ceci jusqu'en 1935, année de l'invasion par l'Italie de Mussolini; mais cette invasion se termina dès 1941. Depuis, Haïlé Sélassié a été le seul chef, un chef au pouvoir absolu.

A n'importe quel point de vue - historique ou sociale -, Haïlé Sélassié, empereur d'Ethiopie, est un grand monarque par rapport à tous les monarques de l'histoire d'Ethiopie. Il est responsable de la constitution de 1931; de la constitution révisée de 1955; de la première université fondée en 1951; de l'abolition de l'esclavage en 1942; du code civil promulgué en 1960; de l'organisation de l'Unité africaine mise sur pied en 1963; de l'armée moderne éthiopienne, une des plus puissantes armées d'Afrique; des bons rapports de l'Ethiopie avec toutes les nations, occidentales ou socialistes; du soutien accordé à l'Eglise Copte Ethiopienne dans sa lutte d'autonomie contre le Patriarche Copte d'Egypte; etc. etc. Il ne s'agit là que des principales oeuvres attribuables à Haïlé Sélassié, et il faudrait en ajouter bien d'autres. L'Ethiopie moderne est tellement liée au nom de Haïlé Sélassié que ce dernier passera sans doute à la postérité comme une de ses plus grands monarques, sinon le plus grand. Mais il y a un revers à la médaille.

Voici quelques traits de la constitution relatifs au pouvoir de l'Empereur:

"L'Empereur détermine l'organisation, les pouvoirs et les devoirs de tous les ministères, départements exécutifs, départements administratifs du gouvernement, et en nomme, promeut, transmet, suspend et renvoie

les officiers." (art. 27, Cons. de 1955)

"L'Empereur se réserve le droit, sur l'avis et avec le consentement du parlement, de décider la guerre. Il se réserve également le droit de décider quelles forces armées seront maintenues, en temps de guerre comme en temps de paix." (art. 29.)

"L'empereur exerce la direction suprême des relations étrangères de l'Empire." (art. 30)

Un pouvoir de mesure?

Tout cela, parce que l'empereur se proclame: "Haïlé Sélassié, lion conquérant de la tribu de Juda, élu de Dieu, empereur d'Ethiopie"; un pouvoir religieux séculaire est investi dans la personne de l'Empereur. Une telle organisation fonctionne-t-elle? Les réformes de Sélassié correspondent-elles à la réalité du pays?

Le 26 février 1974, le monde entier s'étonne, en apprenant qu'une mutinerie a éclaté en Ethiopie, le pays le plus "stable" d'Afrique. Que s'est-il donc passé? Ce n'est même pas un coup d'état: les marins de Masawa (1700 hommes) demandent simplement une augmentation de salaire de 40% - c.-à-d. la hausse d'une paie de \$1 par mois par soldat à une paie de \$57 -. L'armée est pourtant l'institution la mieux traitée du pays: être soldat, c'est bénéficier d'un statut social doublement privilégié, sur le plan économique et sur le plan culturel. Comment expliquer que les élites du pays n'aient pas assez d'argent?

La flamme

En 1973, déjà, le gouvernement éthiopien estime que la famine a frappé 2 millions de paysans et de nomades dans les provinces de Tigre et de Wallo au nord; et selon le rapport du Fond de l'Enfance de l'ONU, cette famine cause 50,000 à 100,000 morts. Cependant, l'Ethiopie est un pays ex-

porteur de céréales! Et l'exportation continue en 1973, bien que le gouvernement la décrète "interdite" et nie son existence.

Les paysans de Tigre et de Wallo sont obligés de vendre leurs terres pour un prix dérisoire, ce qui accélère la concentration de la propriété foncière, déjà alarmante: en Ethiopie, 30% de la terre est possédée par l'Eglise, du fait de la générosité de l'Empereur, chef spirituel de l'Eglise et possesseur théorique de toute la terre éthiopienne.

Le problème no 1

Le peuple éthiopien, une population de 26 millions, est essentiellement agricole; le revenu *per capita* est de \$60 (\$492 pour un soldat ordinaire), le plus pauvre d'Afrique. Le problème no 1 du pays est donc la réorganisation agricole; mais aucune réforme agraire n'a jamais été entreprise, de crainte de bouleverser totalement la structure sociale de l'Ethiopie: une opposition catégorique à toute réforme vient des nombreux aristocrates qui possèdent la terre en grande quantité, de l'Eglise Copte et de l'Empereur lui-même! Pour changer ce système qui ne donne aucune garantie au paysan, il faudrait une révolution ou une révision totale de la constitution. Et voilà qu'on en est à la veille.

Pour la première fois dans l'histoire d'Ethiopie, les ouvriers (de la Confédération des Syndicats d'ouvriers d'Ethiopie) ont déclenché une grève générale, du 6 au 10 mars, pour demander une augmentation de salaire, que leur salaire minimum de \$0.50 par jour soit triplé, et une révision du salaire minimum dans les deux mois.

Enfin, à l'extrême nord du pays, dans l'Erythrée, annexée par l'Empereur en 1950, se développe une guérilla d'indépendance, qui regroupe déjà 2000 hommes.

Tout cela est survenu en

l'espace de 2 mois dans ce pays jadis considéré comme le plus "stable" d'Afrique. Dix jours après la mutinerie, l'Empereur a accepté la réforme de la constitution et nommé une équipe de 30 hommes, dirigée par le nouveau premier ministre: Mekannon, fils d'un ancien premier ministre, pour préparer une nouvelle constitution d'ici 6 mois.

Réveil

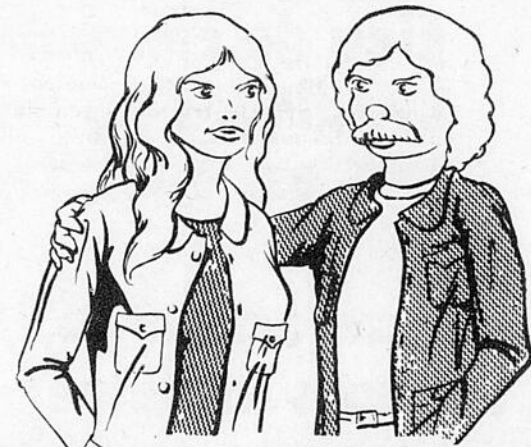
Pendant ce temps, le pays se réveille: les demandes des paysans, des



HAILE SELASSIE, Lion conquérant de Juda et empereur d'Ethiopie, aux prises avec une crise politique qui secoue tout le pays.

ouvriers, des intellectuels et des étudiants se multiplient de jour en jour. Vont-ils patienter 6 mois pour voir naître une ré-

forme orchestrée par une équipe d'obédience impériale? La famine attendra-t-elle 6 mois pour ravager le pays?



ENFIN! VESTE MAO À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- \$7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille
S - tailles 34-36
M - tailles 38-40
L - tailles 42-44
XL - tailles 46-48



Par la présente, je commande.....veste(s) "Mao"
au coût de \$7.95 chacune

(cochez les cases utiles)

S M L XL bleu marin bleu pâle

NOM

ADRESSE

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

QUEBEC-PRESSE
9670 Pélouquin
Montréal 358

Au Conseil central de Montréal (CSN) Pourquoi l'équipe de Chartrand fut battue

par Louis Fournier

Ce ne sont pas des divergences idéologiques ou la lutte entre deux "lignes" qui ont provoqué l'élection d'un nouvel exécutif au Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), mais ce sont plutôt deux conceptions de l'action syndicale.

C'est ce qu'a expliqué à QUEBEC-PRESSE la nouvelle équipe qui a "pris le pouvoir" lors du dernier congrès, battant les huit candidats soutenus par Michel Chartrand, réélu sans opposition président du Conseil.

"Il est faux de dire, comme on l'a écrit, que nous représentons une tendance plus radicale. Ce que nous voulons, c'est une action syndicale plus proche de la base, des contacts plus fréquents avec les membres, une plus grande décentralisation. Le Conseil central doit faire moins de déclarations publiques, moins de broue. Le temps est venu de réorganiser les visites aux syndicats, d'amener plus de monde aux assemblées générales, de développer la participation."

Les quartiers

Pour y arriver, la nouvelle équipe formée autour du secrétaire général Raymond Gagnon s'est fixé une priorité: aller dans les quartiers et les sous-régions, le plus proche possible de la base, pour organiser l'action syndicale et politique des travailleurs.

"Il y a plus de 60,000 syndiqués de la CSN dans la région de Montréal, y compris à Laval et sur la Rive-Sud. Ça fait beaucoup de monde, plus du tiers des membres de la centrale. Pour rejoindre tout ce monde-là, on doit décentraliser les activités et les services. Il faut arriver à créer, petit à petit, des conseils syndicaux de quartiers pour tous les syndicats affiliés à la CSN. Puis, éventuellement, les fameux comités populaires qui rassembleraient aussi les syndiqués de la FTQ et de la CEQ et le monde qui travaille dans les groupes populaires."

Raymond Gagnon, du syndicat de l'hôpital Saint-Michel, insiste beaucoup sur l'action dans les quartiers (Gagnon remplace Fernand Foisy, bras droit de Michel Chartrand depuis 5 ans, qui retourne "à la base" au syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal).

Saint-Michel

Le quartier Saint-Michel est justement un bel exemple du travail qui peut se faire au niveau local. Il s'y tient d'ailleurs en fin de semaine un "congrès des travailleurs du nord-est de Montréal". Ce premier congrès "régional", à Montréal, doit rassembler tous les syndiqués du quartier, peu importe leur allégeance, ainsi que des représentants des groupes populaires et des comités de citoyens. C'est le résultat d'un travail patient de regroupement et d'animation.



RAYMOND GAGNON, nouveau secrétaire du Conseil central de Montréal (CSN): la priorité, c'est le travail au niveau des quartiers.

(photo Michel Elliott)

Les autres membres du nouvel exécutif sont dans le même "bag". La plupart étaient déjà à l'oeuvre dans leur milieu pour "rapailler du monde", que ce soit à Laval, dans le Sud-Ouest, sur la Rive-Sud.

L'organisation dans les quartiers va se faire par étapes, reconnaît-on, mais c'est la seule façon de regrouper syndiqués et non-syndiqués sur des bases solides dans une région immense comme Montréal. Pour aider à la formation de ces "noyaux", le Conseil central espère ouvrir des bureaux de quartiers, au fur et à mesure des besoins.

400 délégués...

Et la participation aux assemblées générales? "Elle était de moins en moins forte, répond-on. Sur 400 délégués possibles aux assemblées bimensuelles, il n'en venait guère plus qu'une cinquantaine. On a perdu des joueurs. Il faut repenser la forme de ces assemblées. Par exemple, l'ordre du jour, une fois par mois, pourrait être fixé par la salle, qui parlerait des problèmes qui touchent le monde."

La prochaine assemblée générale du Conseil central se tiendra le 7 mai. La nouvelle direction, qui se veut plus "collégiale", aura alors l'occasion de faire valoir quelques idées neuves pour réactiver la participation.

Fait à signaler: les employés (syndiqués) du Conseil central ont la mine beaucoup plus réjouie ces jours-ci. Eux qui ont eu quelques démêlés avec leurs "patrons" récemment - allant jusqu'aux journées d'étude -, ils entendent travailler à fond avec la nouvelle équipe, qu'ils ont d'ailleurs grandement contribué à faire élire!

Et Chartrand?

Devant cette "nouvelle vague" dont l'entrée en scène peut être considérée comme une certaine contestation de son leadership, que fera Michel Chartrand? Ce vétéran des luttes ouvrières (32 ans de syndicalisme) quittera-t-il le Conseil central avant la fin de son nouveau mandat de deux ans? La question est posée.

Mais même s'il devait quitter sa job au Conseil, Michel Chartrand ne semble pas à la veille d'accrocher ses patins au sein du mouvement syndical.



LE NOUVEL EXECUTIF du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) lors de sa première réunion la semaine dernière, en l'absence (motivée) du président Michel Chartrand. De gauche à droite: Michel Chrétien, du syndicat des employés de l'hôpital Régina sur la Rive-Sud; José Vanasse, de l'hôpital de la Miséricorde; Louise Benoit, des employés de bureau du port de Montréal; Raymond Gagnon, de l'hôpital Saint-Michel; André Lauzon, des Papiers Perkins à Laval (encore en grève il y a quelques semaines); Paul Trudeau, de l'usine de meubles Biltrite à Anjou; et Gilles Pagé, de la fonderie Cannon à Lachine. N'apparaît pas sur la photo Conrad Trudel, du syndicat des employés de l'hôpital de Verdun.

(photo Michel Elliott)

Front commun contre Drapeau

Que compte faire le nouvel exécutif du Conseil central face à la bataille majeure qui s'en vient à Montréal, avec les élections municipales du 10 novembre?

Raymond Gagnon répond: "Les délégués au congrès ont décidé que le Conseil central doit travailler avec d'autres groupes d'opposition à Drapeau. Nous allons respecter cette décision. Nous allons bâtir une opposition municipi-

pale, pas juste avec le PQ mais avec tous les groupes progressistes."

Lors du congrès, c'est par un vote de 120 à 90 que les délégués ont accepté de collaborer, sur la scène municipale, avec les militants montréalais du PQ, du NPD-Québec et le Mouvement progressiste urbain. C'est donc un fort noyau qui s'est opposé à cette collaboration, prônant plutôt un regroupement indépendant des tra-

vailleurs à partir des syndicats.

Le nouvel exécutif devra tenir compte de cette tendance, qui ne manquera d'ailleurs pas de s'exprimer à nouveau d'ici les élections municipales de novembre. Et ce, bien que les militants de cette tendance aient décidé la semaine dernière de ne pas "embarquer" dans la lutte municipale, au niveau des quartiers, étant donné que la bataille se fera au sein d'une coalition avec le PQ...

JOL

ON PEUT PRÉVENIR LES INONDATIONS

Dans le numéro d'avril du magazine QUEBEC \$CIENCE en vente dans les bons kiosques

Case postale 250, Sillery, Québec G1T 2R1 (418) 657-2426

MIAMI

1 ou 2 semaines

Départ tous les vendredis

\$229 1 semaine

\$329 2 semaines

Au Sun City Motel sur la plage de la 174e rue

Incluant transport par avion logement sur base de chambre double transferts

SPECIAL D'AVRIL

REDUCTION 15% POUR LES ABONNES DE QUEBEC-PRESSE

Acapulco

\$349.00 15 jours

\$289.00 7 jours

Avion, hôtel et transport

Mirabelle Tours Inc.

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Comté Laprairie J0L 1X0

632-5330 365-1847

Demandez notre liste d'avions nolisés sur Paris

lecteurs

Mirabel: une histoire de dépotoir

Je ne sais si c'est volontaire ou non, mais la plupart des journalistes qui se sont exprimés au sujet du dépotoir régional (est) de Mirabel, concluaient "qu'il fallait situer ce dépotoir quelque part..." Vérité de la police, j'en conviens.

J'estime tout de même que ce projet d'enfouissement sanitaire sera beau et propre, tout égard dû aux paroles de SATRA (Société d'aménagement du territoire aéroportuaire), du ministre Goldbloom et du ministre Hardy? Prenons les un par un...

Le Dr Goldbloom est sans doute de bonne foi, tout comme il l'était avant la destruction des zones de verdure montréalaises et de l'île Charron. Dans les deux cas, le gouvernement laissa tomber ces projets que le ministre avait à cœur. Le gouvernement appuiera-t-il d'avantage son ministre des Affaires municipales et de l'Environnement dans le cas de Bois-des-Filion et de Saint-Louis de Terrebonne? Permettez que j'en doute.

Notre député et ministre, Denis Hardy, peut-il quelque chose dans un territoire aéroportuaire qui relève en grande partie, sinon en totalité, du gouvernement fédéral? Ce dernier qui traite d'une façon les gens de Ste-Scholastique et qui favorise ceux de Pickering en Ontario. Ce même gouvernement fédéral qui se moqua naguère des priorités du gouvernement québécois dans le choix d'un aéroport, en im-

sant sa domination et en détruisant les plus belles terres agricoles du Québec, situées à Ste-Scholastique. Me Hardy qui était dans l'opposition à l'époque, ne cria pas bien fort. Le fera-t-il pour nous maintenant? Nous doutons qu'il puisse dénoncer la faiblesse de son propre gouvernement en matière de dépotoirs et de relations fédérales.

Le gouvernement du Québec, vaincu par Ottawa dans la guerre de l'aéroport, dut créer, pour sauver la face;... SATRA. Une Société d'aménagement du territoire aéroportuaire, sans pouvoir autre que de rédiger des plans. C'est normal, car ceux qui ont le pouvoir d'agir contre notre gré et notre bien-être, sont à Ottawa.

Alonzo Leblanc,
Blainville.

Précisions sur les congédiements à la Station Mi-Lune

Monsieur le directeur de l'information,

La présente a pour but de signaler à votre attention un article paru dans votre journal du 14 avril 1974, sous le titre "Station Mi-Lune, tout le monde descend", dans lequel vous parlez d'un bel exemple d'arbitraire qui règne dans les Projets Initiatives Locales et du peu de considération dont les employés sont l'objet et de trois animateurs qui ont été congédiés brutalement.

Devant cette vignette qui tient très peu compte de la réalité, je demande à votre journal de

se rétracter.

Afin de vous éclairer sur la réalité du Projet, sachez que:

1- La Station Mi-Lune opère depuis plus de deux ans à l'intérieur de ce même quartier, dans une structure de co-gestion, où la parité des salaires fait preuve de sa bonne foi à cet égard.

2- Le projet Station Mi-Lune reconnaît comme principe premier le pouvoir décisionnel rattaché à la souveraineté de l'équipe de travail qui la constitue.

3- Les individus congédiés sont au nombre de deux et cela faisait suite à une semaine de pré-avis qui lui était accordée pour re-discuter de la situation avec leur équipe de travail, dite procédure qui fut contestée par les individus concernés.

4- La Station Mi-Lune en assemblée générale a décidé d'entériner la décision, face aux procédures déjà amorcées. C'est-à-dire que les individus concernés devaient débattre le problème avec leur équipe de travail et que la décision soit prise à l'intérieur de cette équipe à majorité simple.

5- Une discussion de l'équipe de travail avec les individus concernés, afin de débattre l'ensemble des reproches, a eu lieu le dimanche 7 avril, et a duré sept (7) heures. A la suite de quoi, une décision a été rendue à l'effet que les individus concernés étaient congédiés.

6- Cette décision fut discutée et entérinée le lendemain en assemblée générale.

Je demeure,
Jean Cédras,
Coordonnateur du
projet Station Mi-Lune.

Effacer une honte nationale

Monsieur Bourassa,

Devant les tergiversations de votre gouvernement en ce qui concerne la langue française au Québec, la Société nationale populaire du Québec proteste de la plus véhémement façon contre l'attitude de votre gouvernement.

Il est à espérer, M. Bourassa, que vous ne passerez pas à l'histoire du Québec comme l'exécuteur des hautes oeuvres du gouvernement Bertrand.

Les seuls droits, selon nous, des minorités immigrantes, sont ceux de s'intégrer à la majorité. Tout le reste n'est que privilèges consentis par une majorité inconsciente des dangers d'assimilation qui l'ont menacée et la menacent encore. Prenez donc la peine de vous arrêter quelque temps et d'examiner la situation dans les écoles de langue française à Montréal? Les immigrants qui nous enlèvent nos écoles pour en faire des écoles de langue anglaise. Tout ça avec l'encouragement de la C.E.C.M. qui, elle, remet la faute sur la loi 63. Constatez donc de vos propres yeux, M. Bourassa, le désarroi des mères de famille canadiennes-françaises, quand elles sont obligées d'envoyer leurs tout-petits à plusieurs rues de leur domicile parce que les immigrants optent pour l'anglais et prennent leurs écoles. Ne pouvez-vous sentir, de votre tour d'ivoire, où semble vous confiner votre entourage, la rage impuissante de ces gens?

Etes-vous capable, oui ou non, de l'effacer, cette honte nationale qu'est la loi 63? Etes-vous premier ministre, oui ou non? Etes-vous capable de faire des lois qui ont des dents, pour les vôtres et non contre eux?

Jean-Jacques Roy,
sociétaire général,
S.N.P.Q.



La Commission scolaire Le Gardeur demande:

Un technicien
en administration classe 1
(en organisation scolaire)

Qualification: Posséder un D.E.C. en informatique

Veillez communiquer au bureau du personnel par téléphone au numéro: 581-6411.

Date limite: 1er mai 1974.

La Commission scolaire Le Gardeur demande:

Un conseiller pédagogique
en français

Qualification: Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.

Veillez communiquer au bureau du personnel par téléphone au numéro: 581-6411.

Date limite: 1er mai 1974.

SERVICE UNIVERSITAIRE
CANADIEN OUTRE-MER

Directeur exécutif

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du Comité francophone du conseil d'administration et en étroite collaboration avec l'équipe de direction, le directeur exécutif est responsable de la gestion du secteur francophone (SUCO).

- Il coordonne les travaux de l'équipe de direction et les activités des programmes de coopération et d'éducation du public; il voit également à l'efficacité des divers services (finances, lever de fonds et communications).

EXIGENCES:

- Aptitude éprouvée à travailler en équipe et à encadrer du personnel.

- Réflexion sérieuse et originale sur le développement et la coopération.

- Expérience souhaitable de travail dans le Tiers-Monde.

CONDITIONS:

- Durée du contrat: 2 ans

- Salaire à discuter, entre \$15,000 et \$20,000.

- En poste à Montréal.

- Entrée en fonction le 1er juillet.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et une brève explication du pourquoi de leur candidature d'ici le 25 MAI 1974 à:

Concours du directeur exécutif
a/s président du comité francophone
4824 Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
735-4561



LE PQ DES ILES: de gauche à droite, l'avocat Robert Lemieux et l'ex-candidat péquiste, M. Fernand Turbide. "Protester pour servir la démocratie."

"Election frauduleuse bénie par le juge Roy"

- le PQ des Iles

par Robert Lévesque

"Acceptez la défaite et oublions tout ça, y'a eu des malentendus." Fernand Turbide, candidat du PQ battu par le député Lacroix aux Iles, rapportait cette phrase de Will Delaney, organisateur-en-chef libéral, prononcée quelques jours après l'élection et le "faux enlèvement" qui a marqué le dernier scrutin aux Iles-de-la-Madeleine.

Une phrase qui résume la suffisance, selon M. Turbide, avec laquelle les libéraux du coin se sont sortis d'une élection "frauduleuse", "anti-dé-

mocratique" dans laquelle, selon lui, "l'équipe de Lacroix s'est efforcée tout au long de la campagne électorale d'identifier les péquistes aux terroristes et aux felquistes". A tel point qu'au dernier jour, ce qui constitue la conclusion de leur campagne de diffamation selon les membres du PQ des Iles, les Libéraux se sont servis d'un faux enlèvement pour discréditer encore plus leurs adversaires.

Or, malgré la sentence du juge Roy qui disait, en trois paragraphes, qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour mettre le

député en accusation, le PQ des Iles a tenu à affirmer, jeudi, que, selon lui, le député Lacroix avait définitivement été mêlé à cette affaire, et que le téléphone qu'il a fait à l'agent Gagnon, à minuit quinze le 29 octobre, était "une preuve suffisante pour que le juge Roy émette une sommation contre lui et tienne une enquête". Le juge devait aussi, selon le PQ, poursuivre le député pour entrave au travail d'un agent de la SQ, puisque M. Lacroix, ce soir-là, refusait de dire à l'agent Gagnon où se trouvait Jim Patton.

Malgré cela, le PQ, représenté par Me Robert Lemieux, ne portera pas la cause en appel. "Le PQ des Iles est indigné par cette décision, mais il n'ira pas en appel, car il ne croit pas que les tribunaux supérieurs soient plus progressifs que le tribunal du juge Jean-Marc Roy." La collusion entre le judiciaire et le politique a encore une fois fait ses preuves, a commenté l'avocat Lemieux qui, dans cette affaire, a représenté le PQ des Iles à titre gratuit. Pour lui, il est inconcevable et révoltant que le juge Roy ait rejeté si facilement l'accusation contre M. Lacroix puisqu'au stade d'une pré-enquête le juge ne peut rejeter l'accusation que s'il y a absence totale de preuves. Or, le témoignage de l'agent Gagnon, à lui seul, était une preuve suffisante pour que la justice se penche plus à fond sur cette affaire.

"Mais, concluait Fernand Turbide, nous continuerons à protester contre le député Lacroix pour servir la démocratie et pour réclamer le minimum, des élections honnêtes."

Sur le bout de la langue

Plus catholique que le pape

Dans les articles précédents, nous avons soulevé le problème du joul, ce qui amenait à parler de ces apôtres qui voudraient faire du dernier niveau de langue notre idiome. Mais une position extrême trouve toujours sa contrepartie. C'est cette contrepartie que nous verrons aujourd'hui en dégagant le rôle ambivalent de certains de nos puristes à outrance.

Les puristes sont des spécialistes à leur façon et il est clair qu'ils peuvent nous être utiles dans bien des domaines. Toute science a ses chercheurs et ses érudits; elle a aussi ses pontifes, on n'y échappe pas. Ceux que la radio et la télévision d'Etat nous ont fait connaître n'ont pas toujours été tendres pour la langue populaire des Canadiens-français. Leurs remontrances, loin de corriger, sont surtout parvenues à brouiller les cartes.

En se montrant trop intransigeants envers nos tournures traditionnelles, en voulant nous imposer une nomenclature étrangère à nos réalités, sous le fallacieux prétexte de l'orthodoxie et de la précision des termes, ils ont rendu un bien mauvais service à la société qu'ils entendaient guider. "On ne dit pas ceci, on dit cela" équivaut presque toujours à blanc bonnet et bonnet blanc. Un français devenu trop capricieux et irréel par leurs soins a fini par provoquer une allergie, à rebuter la meilleure volonté du monde. Sans compter qu'ils n'avaient pas à mettre dans le même panier "fautes" et impropriétés, régionalismes et mots du vieux français. Décidément, plusieurs de ces gens-là sont excessifs.

... lance et compte...

En cherchant des poux, l'un d'eux est même allé jusqu'à s'en prendre à l'excellent choix de mots popularisés par René Lecavalier dans ses descriptions de rencontres sportives. Selon l'assertion ridicule du puriste en question, le bâton de hockey n'est pas à proprement parler un bâton. Il faudrait dire une crosse, car la crosse est recourbée et le bâton ne l'est pas. La belle affaire! "Deux minutes à Lapointe pour avoir porté sa crosse trop élevée..." Pourquoi pas la houlette pendant que nous y sommes? Dans le contexte d'un match de hockey, l'emploi du mot bâton ne prête pas à confusion. Crosse appartient à un autre sport. ... On pourrait peut-être aussi dire le gouret ou le hockey pour désigner la crosse de l'évêque ou le gourdin de l'homme des cavernes.

Il ne faut pas dire rondelle. Rondelle a deux ou trois sens et c'est péché mortel que de lui en prêter un nouveau. Peut-être vaudrait-il mieux dire, après s'être longtemps gratté ce qui sépare les deux oreilles, un puck (les Français prononcent puque), ou bien un palet, mais dans ce dernier cas, il faudrait faire de la glace sur le pont des transatlantiques... "Et le puck a ricoché sur le stick de Berge-

ron..." Charabia!

Il y a plutôt lieu de rendre hommage à M. Lecavalier. Dans le domaine de notre sport national surtout, les innombrables trouvailles lexicales du distingué commentateur pourraient avantageusement servir de modèles au langage sportif de la France: coin ou pointe pour corner, but ou filet ou cage pour goal, compte pour score, marquer pour scorer, etc. Lecavalier parle un beau français, élégant, très simple, plein de locutions imagées et variées. L'exemple qu'il donne, avec les Garneau et les Duval, est plus profitable aux Québécois que les tentatives stériles et les reproches culpabilisants des puristes.

Parer au plus pressant

Suggérer plus ou moins habilement aux Canadiens-français de calquer leur langue usuelle sur le français de Paris est une chose irréaliste et finalement presque impossible. C'est de l'aberration à moins que l'on considère que l'on puisse changer de langue comme on change de chemise. Certes, le gros bon sens nous invite à nous mettre à la page, à dépoussiérer nos habitudes linguistiques, mais il nous demande tout aussi instamment de ne pas renoncer à ce que nous sommes dans la continuité des temps. S'il faut bien parler, il faut encore bien se comprendre.

Il est souhaitable que nous nous rapprochions du français universel, mais les efforts en ce sens ne doivent pas être si grands qu'on en arrive à perdre notre naturel. Avant de s'attaquer à des peccadilles qui sont pour la plupart de source bien française, on devrait voir qu'il y a des problèmes plus pressants: vocabulaire qui s'appauvrit chez les étudiants et les jeunes travailleurs, pénétration dangereuse du vocabulaire anglais dans toutes les sphères d'activité, prononciation relâchée, sans oublier l'incurie du gouvernement et la scolarisation anglaise de jeunes Québécois.

Il pourrait s'avérer plus efficace de présenter de bons modèles de langue canadienne-française plutôt que de toujours aller chercher ses exemples ailleurs. Les puristes nous ramènent inévitablement en France. Mais on ne doit pas oublier que la France connaît elle aussi ses problèmes linguistiques. Les dialectes sont encore vivants et on ne parle pas que le "bon français"... à Paris. Beaucoup des nôtres restent estomaqués d'entendre nos cousins parler de shopping, de dancing, de footing, de pull, pattern, design, management, challenge, etc. etc. Ces problèmes, dans le parler populaire comme dans la bourgeoisie, ne sont pas essentiellement différents des nôtres: outre le snobisme des mots anglo-américains à la mode, on remarque chez eux aussi des changements de prononciation, des transferts de mots et de sens. Pour eux comme pour nous des adaptations à des réalités nouvelles.

Lapointe et Bergeron

Les petites annonces

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, B. b. a., b. péd., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Cherche personnes responsables pour faire partie d'une commune d'habitation à Longueuil. Pour renseignements appelez après 5 heures p.m. à 679-2917 et demandez: Marcel, Serge ou Monique.

Renault-4 accidentée, \$40. Renault-8 pour pièces, \$40. Moteur et transmission Peugeot-204, \$50. Moteur Cooper S en pièces détachées: \$50. Cause: déménagement. Tél. 581-8036.

Terrain boisé à vendre (180 x 900) en montagne à Stukely Sud, Cantons de l'Est. \$2,000 comptant. Tél.: 677-3834.

Vendeur demandé pour la ville de Québec et sa région. Sollicitation auprès des grossistes, des magasins à rayons et à chaîne pour leur offrir une gamme de tissus importés, d'usage domestique. Faire parvenir demande à: Atlantic Rug & Tapisery, 1618 boul. Saint-Laurent, Montréal (849-8006)

LES RICHESSES NATURELLES

Des noms beaux et moins beaux

BAIE-COMEAU (P.T.) - La Côte-Nord, si on l'a connue récemment surtout à cause des compagnies étrangères aux noms peu mélodieux de Iron Co., Quebec-Cartier Mining, Rayonier-Quebec, Quebec North Shore Paper, Anglo-Pulp, etc., n'en demeure pas moins une région riche en histoire.

Habitée par les Indiens et les Esquimaux, explorée par les Celtes et les Vikings, fréquentée par les pêcheurs portugais, basques, bretons, normands, rochelais avant la venue des "découvreurs officiels", cette région conserve dans sa toponymie la mémoire de ces premiers visiteurs du Canada, comme de ceux qui sont "restés", les Anglais, dont notamment les Jersais qui ont encore des descendants sur la Côte.

Et, bien que certains capitalistes aient entrepris de s'immortaliser chez nous (Forestville, par exemple, est ainsi nommée à cause d'un ancien gérant de la compagnie Price, Brant Forest, le bien-nommé, et s'appelait auparavant Sault-au-Cochon), on retrouve sur le littoral nord du St-Laurent certains des plus beaux noms du Québec, dont voici quelques exemples: Pointe-de-Tous-les-Diables, Bon-Désir, Anse-à-la-Barque; Sault-au-Mouton, Chute-aux-Outardes; îlets Caribou, Rivière-des-Iles-de-Mai; Portage-des-Mousses; Les Jambons, Pointe-aux-Basques; rivière Moisie; Cap-des-Cormorans; rivière Manitou; Rivière-au-Tonnerre, baie du Pillage; baie de la Grande-Hermine; l'île à l'Ancre; l'Anse-Gaine-à-Foin; le village Ile-à-Michon; havre des Canadiens; La Romaine; l'île-aux-Amers; Tête-à-la-Baleine; l'île du Grand-Rigolet; Baie-de-Belles-Amours; Pointe-du-Paresseux, Pointe-à-la-Peau; les îles Affligées; l'île des Massacrés; le cap Grince-Dents, l'île du Fantôme; rivière Papinacho.

Et des centaines d'autres encore qui rappellent que la Côte-Nord n'est pas une colonie nouvellement découverte par les Américains.

L'exploitation du Québec et pour les autres

part Paul Terrien de notre envoyé spécial sur la Côte Nord

"Les grosses compagnies ne viennent pas ici pour nos beaux yeux ni pour améliorer la qualité de la vie au Québec", a répété le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin, au cours de la tournée qu'il a effectuée cette semaine sur la Côte Nord québécoise.

M. Morin y terminait par cette vaste région la tournée entreprise il y a six semaines dans tout le Québec pour "démontré-liser" le parti Québécois et probablement aussi pour se "désuniversifier" lui-même. Il a souligné à Forestville, Baie-Comeau, Port-Cartier, Gagnon et Sept-Iles que le développement du Québec se faisait "par les autres pour les autres" et non "par les Québécois pour les Québécois", comme le veut le P.Q.

Nulle part autant que sur la Côte-Nord ce thème ne s'applique-t-il aussi bien.

Région type

La Côte-Nord, région économique des plus importantes au Québec à cause de ses immenses ressources naturelles, est aussi l'exemple le plus criant des manques à gagner qu'inflige au Québec le laisser-faire économique d'un gouvernement de type libéral.

La seule étude sérieuse de cette région a été effectuée récemment et démontre éloquemment que les vastes développements industriels qui se multiplient là-bas ne sont que l'appropriation par l'étranger de ressources indispensables à la consommation mondiale.

Il ne se fait pour ainsi dire aucune transformation des ressources sur la Côte-Nord, les retombées de l'industrie secondaire (la transformation) profitant aux Etats-Unis et même à l'Europe, dont on achète ensuite à fort prix les produits finis.

En mai 1972 le gouvernement fédéral a désigné une étendue de 330 milles carrés sur la Côte-Nord, dont les îles de Port-Cartier et de Sept-Iles, comme zone spéciale. En même temps, il commandait à la firme Urbec un schéma d'aménagement auquel on a naturellement associé le gouvernement du Québec, par l'entremise de l'Office de planification et de développement du Québec.

Aucun chemin de fer

Tout en reconnaissant l'immense potentiel de cette région, le volumineux rapport Urbec présenté officiellement en juillet 1973 qualifiait d'inquiétante la croissance rapide d'une économie basée sur deux seuls marchés, les mines et les forêts, et recommandait une "transformation plus poussée" des ressources naturelles de même que l'amélioration de l'infrastructure qui dépend des pouvoirs publics. Car, la comme ailleurs, les gouvernements n'ont pas pu

suivre les investissements massifs du secteur privé avec le résultat entre autres que la région qui depuis 20 ans se développe le plus rapidement au Québec a un réseau de communications parmi les plus faibles au pays (il n'y a aucun chemin de fer public sur la Côte Nord).

Cette région, aux yeux des entreprises multinationales, a des atouts uniques qui en font une zone de prédilection pour les grands projets: l'électricité y est abondante, provient de sources variées et proches (Bersimis, Outardes, Manic, Churchill), l'eau de refroidissement y abonde aussi et l'on y est suffisamment isolé des grands centres urbains.

Ces conditions sont particulièrement favorables à l'implantation d'une usine d'eau lourde et d'uranium enrichi, ou une centrale thermonucléaire, projets pour lesquels Urbec a suggéré aux autorités de réserver immédiatement des terrains entre Sept-Iles et Port-Cartier.

Mais déjà tous les bons terrains de cette région appartiennent aux compagnies déjà installées.

L'augmentation de la population

La croissance démographique a d'autre part dépassé grandement les possibilités d'accueil, faisant du logement le plus grave problème des autorités municipales. En 1951, on comptait 42,000 habitants dans cette région; en 1966 ce nombre était passé à 107,000.

Ce chiffre de la population prend une importance capitale quand on sait qu'Urbec a fixé à 250,000 habitants le seuil critique au-delà duquel la croissance devient cumulative et irréversible. Or, si la région continue de se développer seulement par l'industrie primaire de l'extraction, la population de 100,000 habitants que Port-Cartier et Sept-Iles contrôleront en l'an 2,000 sera toujours assu-

jetée aux fluctuations du marché mondial des ressources naturelles.

Par contre, si l'on parvenait à mettre en place un secteur secondaire suffisant, la population pourrait atteindre 422,000 habitants en 2,000. La prospérité serait du fait même soustraite au seul marché d'exportation et la colonisation du moyen nord, cet immense arrière-pays pour lequel la Côte-Nord sert de débouché, serait accélérée considérablement.

En attendant, par tous les moyens que fournit la technologie moderne, on s'évertue à sortir le plus de fer et le plus de bois possible du Québec. Cela se fait à un rythme tel que les chiffres de production des compagnies sont difficiles à saisir tellement ils sont grands.

Chasse-gardée des compagnies

Le phénomène, à cause de l'expansion continue de ces compagnies, accélère constamment. Ainsi, de 1961 à 1971, la production minière a doublé et atteignait en 1971, 36 millions de tonnes.

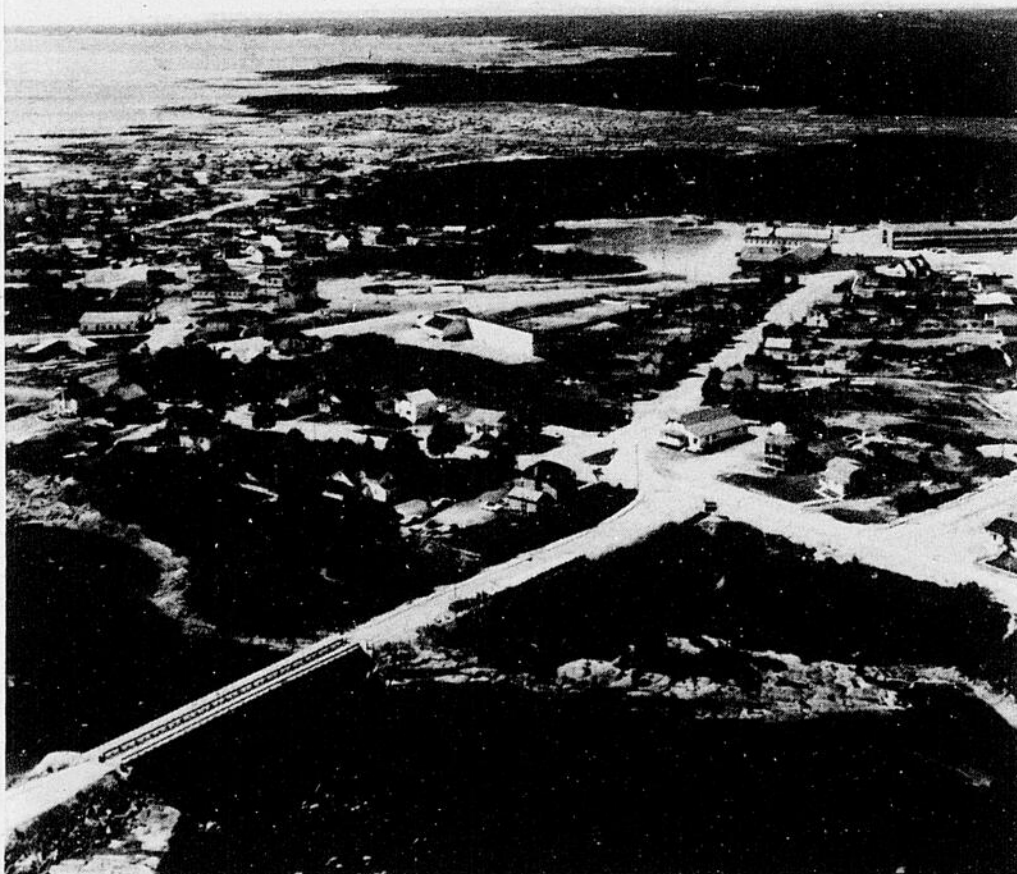
Dans 8 mines seulement (Lac Allard, Schefferville, Lac Carol, Lac Wabush, Lac Julian, Lac Fire, Lac Jeanine et le Mont-Wright) le sol renferme 14 milliards de tonnes de fer.

En 1968, la production mondiale totale de ce minéral était de 260 millions de tonnes. Mais en l'an 2,000, les besoins mondiaux auront quadruplé.

A Schefferville seulement, premier gisement exploité sur la Côte-Nord, l'Iron Ore peut compter sur une réserve de 400 millions de tonnes.

En tout, ce conglomerat américain, contrôlé par la puissante Hanna Mining Co., de Cleveland, dispose de réserves de 3 milliards de tonnes.

La compagnie Wabush Mine, de son côté, s'est réservée 2 milliards de tonnes de fer québécois bien qu'elle n'en expédie que 6 millions de tonnes par année.



A PORT CARTIER, siège de la Cartier Québec Mining, 46% de la main-d'oeuvre travaille dans l'industrie minière.

DE LA CÔTE-NORD

Québec par et autres

La Québec Cartier Mining, elle, lorsque le Mont-Wright sera exploité, pourra exporter pour son propriétaire, la US Steel, 16 millions de tonnes par année. Dans un seul dépôt entre le Lac Jeanine et le Mont-Wright, la Q.C.M. possède 4 milliards de tonnes de minerai de fer.

De quoi faire plusieurs millions de dollars et créer au Québec... 2,000 emplois nouveaux.

Le bois...

Cette région recèle le quart de toutes les forêts du Québec, soit 80,000 milles carrés.

En plus de cette richesse minière exceptionnelle la Côte Nord constitue aussi une réserve forestière comme on n'en voit plus beaucoup dans le monde.

Urbec a divisé le territoire forestier en deux secteurs. A l'est, de Baie-Trinité à Blanc-Sablon, l'International Telephone & Telegraph s'est réservé 27,000 des 55,000 milles carrés de forêt, un potentiel de 2 millions de cordes.

Ce secteur représente la moitié des zones fores-

tières appartenant au gouvernement.

A l'ouest, de Baie-Trinité à la rivière Saguenay, 13,000 milles carrés sur un total de 29,000 milles carrés ont été cédés aux compagnies privées.

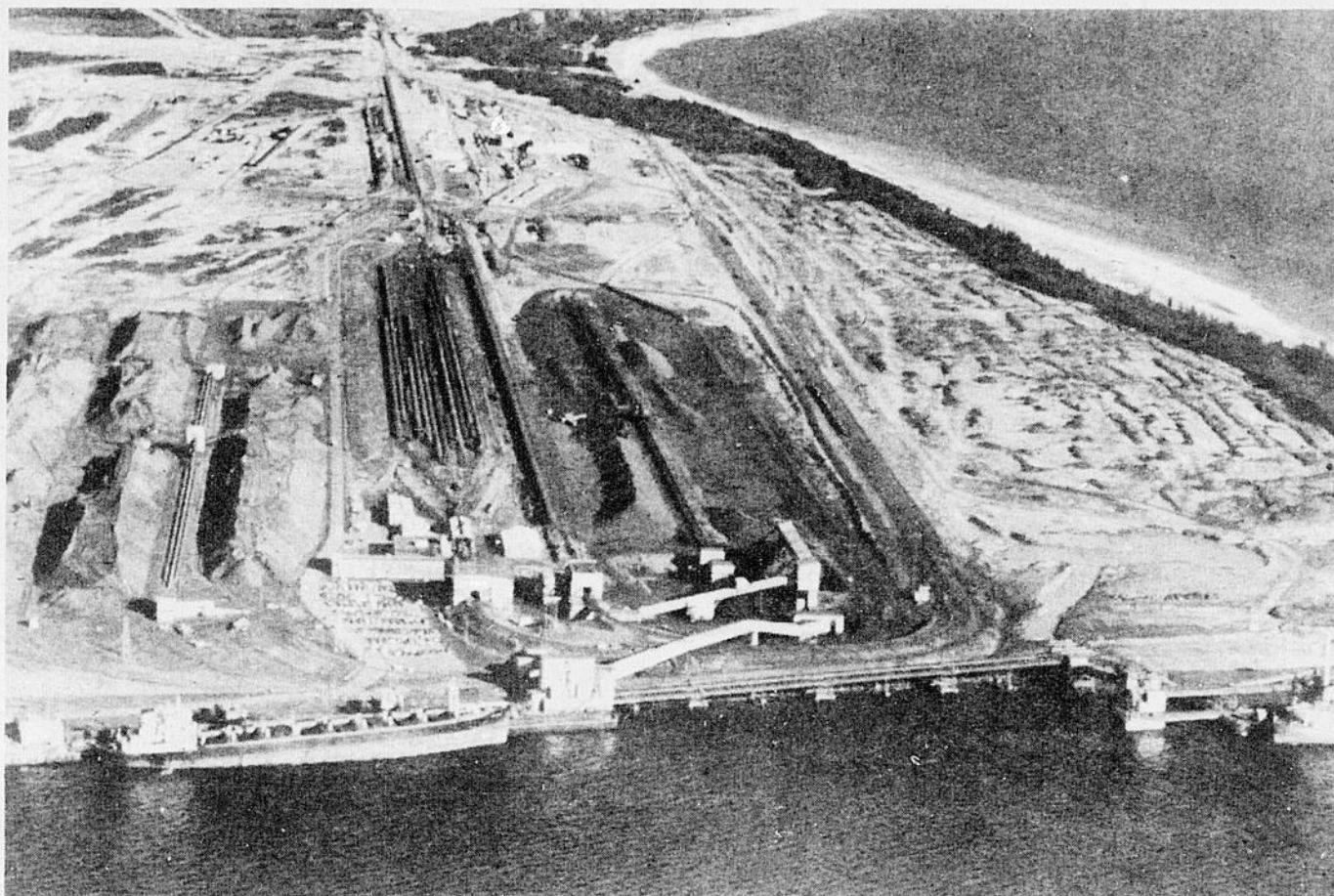
La Société québécoise de recherche et d'exploration forestière (Rexor) est beaucoup plus modeste, se gardant "la coupe résiduelle" qui pourrait créer en tout et partout 130 emplois (ITT seulement en créera 1,160).

Mais, comme le notent les auteurs du rapport Urbec, "le développement de cette compagnie (Rexor) ne reste cependant qu'une éventualité". C'est un euphémisme poli.

... et l'électricité

La seule initiative d'envergure qui soit sur la Côte-Nord a été réalisée par l'Hydro-Québec, à même l'une des plus grandes réserves hydroélectriques du monde.

Par l'aménagement des rivières aux Outardes et Manicouagan l'Hydro disposait en 1970 de 3,000 mégawatts. Les chutes Churchill, aménagées au



LE PORT DE SEPT-ILES, aménagé au coût de \$290,000,000, d'où partent chaque année vers l'étranger quelque 30 millions de tonnes de minerai de fer.

Labrador terre-neuvien, ajouteront 5,225 mégawatts à ce total. Il reste encore grâce aux rivières Romaine, Natashquan, Moisie et Magpie, 5,000 mégawatts à tirer de la Côte Nord, bien qu'on sache que le gouvernement fouette présentement beaucoup d'autres chats dans la baie James.

La dépendance quasi exclusive de la région de la Côte-Nord de l'exploitation étrangère de nos ressources se vérifie par ailleurs par le partage de

la main-d'oeuvre.

Piètre industrie de transformation

A Port-Cartier, siège de la Québec Cartier Mining, 46% de la main-d'oeuvre travaille dans l'industrie minière. A Sept-Iles, les compagnies Iron Ore et Wabush Mine emploient 30% de la main-d'oeuvre.

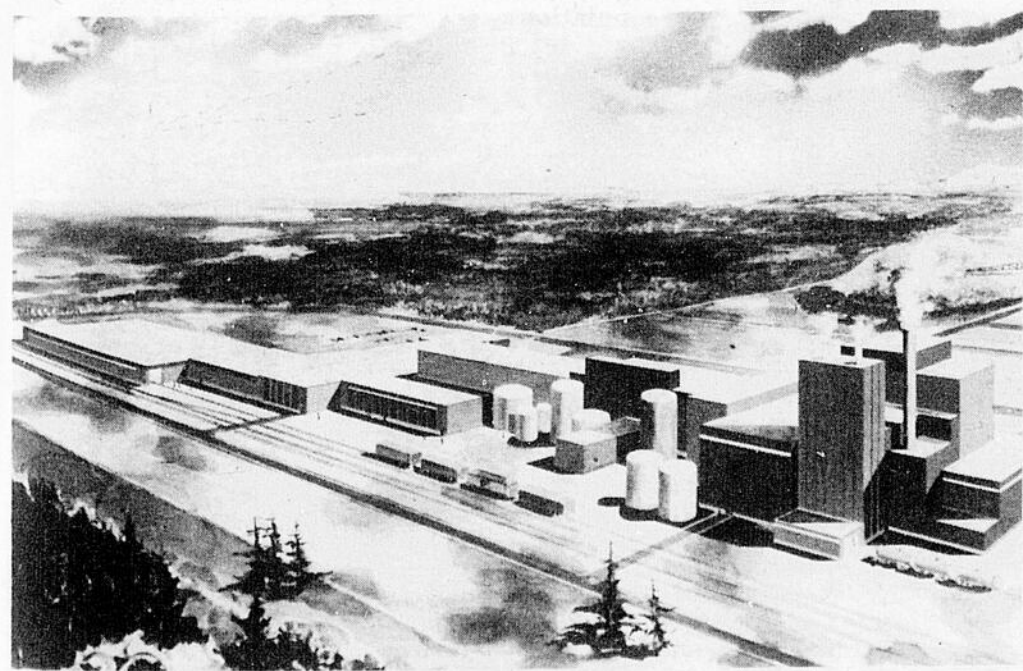
Les chercheurs d'Urbec ont calculé que 4.2% de la main-d'oeuvre seulement travaillait dans le secteur de la transformation.

Ce qui démontre aisément que, malgré la prospérité apparente de la région, la Côte-Nord comme l'avoue le rapport Urbec ne joue présentement qu'un "simple rôle d'exu-

toire des richesses naturelles du Nord-Est".

Cela n'empêche pas bien sûr nos gouvernements de se féliciter régulièrement, et surtout en période électorale, de la richesse qu'ils ont amenée sur la Côte-Nord.

Un peu comme si on se vantait d'enrichir ses semblables parce qu'on a les poches trouées.



L'USINE DE RAYONIER-QUEBEC, filiale du conglomérat américain International Telephone & Telegraph (ITT), exploitera 27,000 milles carrés de forêts concédés par le gouvernement Bourassa dans la région entre Baie-Trinité et Blanc-Sablon.

Un pays vidé par les compagnies étrangères

SEPT-ILES (P.T.) - Georges-Emile Lapalme, un grand sentimental rétroactif, a écrit dans ses mémoires que dans sa chambre du château Frontenac, son cœur saignait lorsqu'il voyait passer les bateaux qui emportaient vers le Saint-Laurent "des lambeaux de la patrie".

Ce pauvre homme serait sans doute mort d'une hémorragie spectaculaire s'il s'était installé plutôt à l'hôtel Sept-Iles.

Il aurait vu là six ou sept bateaux à toute heure du jour et de la nuit attendant la cargaison de 50,000 tonnes de fer québécois qu'ils amèneront aux Etats-Unis, au Japon ou en Europe.

La compagnie Iron Ore, à elle seule, peut déverser par heure 23,000 tonnes dans les cales de ses bateaux.

Dès 1970, le port de Sept-Iles était le premier en importance au

Canada pour le tonnage manipulé (30 millions de tonnes) devant Vancouver et Montréal.

Port-Cartier, autre point de chargement du minerai du nord-est québécois, est au quatrième rang; et Baie-Comeau, d'où on expédie le papier fabriqué par la Québec North Shore Paper (seule transformation effectuée en territoire québécois des ressources de la Côte Nord), était en septième place.

A Sept-Iles, 95% des expéditions sont du concentré de fer; à Port-Cartier, 63%.

D'ici 1975, le volume du port de Sept-Iles aura doublé depuis la compilation de ces chiffres et l'on se prépare présentement à l'agrandir.

Sept-Iles et Port-Cartier sont, avec Gros-Cacouna, parmi les 15 endroits au monde où l'on peut encore aménager un port en eau profonde.

Et où on a le cœur robuste.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU POSTE DE DÉLÉGUÉ DE COOPRIX MONTRÉAL POUR 1974

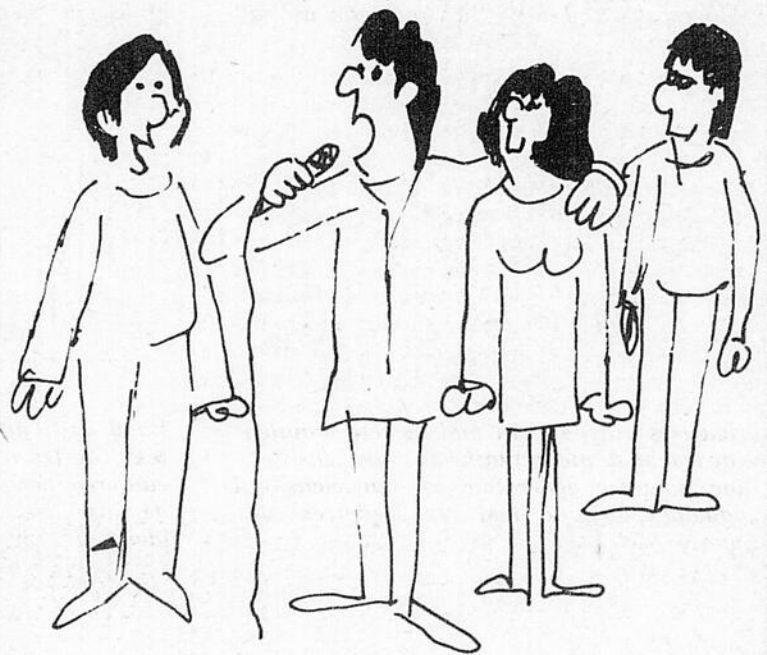
ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Mardi, 30 avril, 20 hres
école St-Paul de la Croix,
10495 rue Georges Baril
Ahuntsic.



ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Lundi 29 avril, 20 hres
école St-Pierre Claver,
2110 est, boul. St-Joseph.



Qu'est-ce qu'un délégué?

C'est le représentant des membres, un genre de trait d'union entre les 65,000 membres de Cooprix à Montréal et l'administration des magasins qui est assurée par la Fédération des magasins Coop.

Selon les règlements de la Fédération, les membres de Cooprix-Montréal ont droit d'élire un délégué plus un délégué additionnel pour chaque million de chiffres d'affaires annuel.

Nous avons 2 délégués dont le mandat se termine cette année et un qui a démissionné pour raisons personnelles. Aussi devons-nous élire 3 délégués cette année. Vous avez jusqu'au 1er juin 1974 pour choisir votre candidat et jusqu'au 20 avril pour poser votre candidature.

Le principal rôle d'un délégué est d'augmenter la participation des membres à leur coopérative et pour ce faire de les informer du mieux possible.

Cooprix



LE VILLE EMARD BLUES BAND termine cette semaine une tournée à travers le Québec. Si l'exploit est réussi, le groupe rock ne s'arrêtera pas. Et la relève sera assurée, au moins en partie.

Une relève qui se passe de vedettes

par **Micheline Lachance**

Mais où donc se cache la relève? Nos musiciens foutent le camp. Dyonisos et Expedition sont partis sous des cieux plus "invitants". Claude Dubois n'est jamais où on le croit. Le Jazz libre s'est casé dans le Vieux-Montréal où il fait "sa" musique à "sa" façon, sans trop faire de bruit.

A chaque année, les murs des édifices commerciaux, des salles de spectacles, des autobus sont placardés d'affiches annonçant le passage à la Place des Arts des Charlebois, Ferland, Léveillé et compagnie. Il va bien falloir un jour prochain passer à d'autres. Les bonnes vieilles têtes d'affiche ont beau multiplier les efforts pour se renouveler (et quelques-unes y parviennent), on rêve de nouvelles voix, de sons nouveaux.

Trop c'est trop

Nous sommes dans un creux. L'ère des vedettes avec un grand "V" est révolue. Finie l'époque des stars capricieuses qui pour un mal de tête annulent la journée de travail d'une trentaine de musiciens.

C'est une nouvelle génération de musiciens qui s'affirme, damant ainsi le pion aux "vedettes" des dernières années.

Tout ça a commencé quand un pianiste accompagnateur, puis un autre ont décidé que "trop" c'est "trop". Non seulement fallait-il travailler dans l'ombre d'une vedette mais il fallait aussi subir ses sautes d'humeur. Combien frustrant aussi pour le musicien qui suggère une idée musicale de voir l'artiste pour lequel il travaille charcuter sa musique sans scrupule!

Les musiciens n'ont pas que de mauvais souvenirs. Mais bon nombre ont quand même décidé d'abandonner ce métier. André Gagnon, qui a longtemps accompagné Monique Leyrac et Claude Léveillé, fait maintenant cavalier seul. Paul Baillargeon, qui, lui, a travaillé avec Renée Claude et Donald Lautrec, fait de même; il lançait cette semaine son premier microsillon (il chante maintenant ses propres chansons). Gilles Valiquette a quitté Jacques Michel il y a déjà quelques années pour faire carrière seul. Et ainsi de suite.

Directement de Ville-Emard

L'initiative la plus intéressante qui origine de cette "révolte" des musiciens demeure la tentative du Ville-

Emard Blues Band, le dernier cri du rock québécois. Ils sont dix-neuf garçons et filles d'une vingtaine d'années.

Chacun d'entre eux travaillait pour le compte d'une vedette: Charlebois, Renée Claude, Yvon Deschamps, Pierre Lalonde, Claude Dubois. Entre les répétitions et les enregistrements, ils se réunissaient dans une maison de Ville-Emard qui depuis a passé au feu. Ils faisaient de la musique pour s'amuser, rêvant parfois de vivre une expérience semblable à la défunte Infonie. Au début, ils jouaient des versions américaines, reprenaient des succès français, composaient des mélodies qui rappelaient pâlement Elton John.

Une fois le "trip" terminé, chacun retournait à sa vedette, à la boîte de nuit ou au club qui l'employait.

Une coopérative

Réagissant assez violemment contre l'établissement musical et toutes les contraintes qu'il traîne derrière lui, les musiciens du Ville-Emard Blues Band ont d'abord éliminé toute hiérarchie. Les petites vedettes individuelles n'ont pas leur place. Chacun crée, personne ne dirige, tout le monde a le droit de faire des suggestions. Tous reçoivent un cachet identique, musiciens, préposés au son, régisseurs. Le Ville-Emard Blues Band est une coopérative où l'initiative de chacun est bienvenue.

Evidemment, même si le groupe rock se débrouille assez bien, personne ne fait fortune. Un spectacle peut rapporter environ \$4,000. Ils sont 18 qui ne peuvent se déplacer sans une tonne d'équipement amassé dans des camions et des voitures. Tous ces déplacements occasionnent des frais. Les musiciens en savent quelque chose puisqu'ils terminent actuellement une tournée dans le Québec.

Voilà pourquoi les musiciens se divisent en cellules ou travaillent individuellement, depuis qu'ils ont "rompu" définitivement avec les vedettes: Contraction, Les Poireaux névrosés, Lise Cousineau, Michel Séguin acceptent des contrats ici et là, se présentant toujours comme des membres du Ville-Emard Blues Band.

Quant aux questions d'affaires, elles sont négociées par cinq membres du groupe: quatre musiciens et un ingénieur du son.

Gilles Valiquette, les Séguin

L'aventure du Ville-Emard Blues Band méritait

d'être racontée à cause de son originalité. Depuis l'Ostidcho et l'Infonie, le spectacle musical québécois fait piètre figure. Il y a bien Gilles Valiquette et les Séguin qui ont réussi à accrocher le public. Valiquette d'ailleurs, peut-être à cause de son jeu de guitare et sûrement grâce à sa simplicité, accroche et cela même si les textes de ses chansons sont loin d'être profonds. C'est lui d'ailleurs qui affirme ne pas chercher à faire de la poésie ou à passer des messages politiques mais bien à présenter des chansons commerciales, c'est-à-dire qui prennent auprès du public.

Il faudrait aussi parler de Guy Trépanier, dont la musique ressemble un peu à celle de Jacques Michel, de Robert Paquette, ce jeune Franco-Ontarien qui vient de lancer un disque qui rappelle la musique de folklore.

La route est longue

Même si l'on considère les membres du Ville-Emard Blues Band comme étant les meilleurs musiciens au Québec, même si la rencontre qui s'est produite entre les musiciens et leur public a été spontanée et liante, le groupe rock n'est pas au bout de ses peines.

Les musiciens ont déjà à leur crédit plusieurs moments importants: le Festival de Longueuil, l'été dernier, l'université de Montréal à l'automne, le théâtre Saint-Denis à Montréal en janvier et une tournée de trente villes du Québec dont le forum de Montréal, vendredi dernier était l'apogée.

Ce soir, dimanche, le V.E.B.B. sera à l'arène municipale de Saint-Jean, lundi à Rouyn et mercredi au Pavillon des sports de Trois-Rivières.

Il faudra ensuite faire le bilan d'un an d'aventures. Les projets ne manquent pas. Mais la tournée et plus particulièrement le spectacle au forum de Montréal sont déterminants pour l'avenir du groupe. Il est question d'une tournée de promotion à Paris, d'un microsillon à l'automne, d'une série de concerts populaires qui conduirait le groupe dans l'ouest canadien et peut-être bien aux États-Unis. Si les vedettes québécoises rêvent de l'Olympia, les groupes musicaux se voient déjà sur les grandes scènes américaines.

Pour le moment, ils doivent se contenter des arènes, des cégeps et des polyvalentes. La semaine prochaine, on saura s'ils ont raison d'espérer aller plus loin, très loin.

livres

"Sylvie Stone" par Michel Beaulieu, les Editions du Jour.

Le dernier roman de Michel Beaulieu raconte le long cheminement intérieur d'un homme. Le lecteur est témoin d'une seule journée dans la vie d'Alain, célibataire en pleine crise d'indépendance. Une camarade de travail, Hélène lui passe un coup de fil, au petit matin; il l'envoie promener. Puis tout au long du récit l'image d'Hélène devient de plus en plus présente dans la tête d'Alain. Insistante même. On assiste à la naissance d'un sentiment très fort qui transforme Alain, le rendant impatient de réaliser un désir nouveau, pressant.

On connaît surtout Michel Beaulieu en tant que poète. Il a déjà publié une dizaine de recueils de poèmes. Avec "Variables", Beaulieu remporta en 1973 le prix de la revue des études françaises. Il y a

quelques semaines, le magazine Hobo lui consacrait un numéro. Le poète en est à son troisième roman ("Je tourne en rond mais c'est autour de toi" en 1969 et "La représentation" en 1972). Un quatrième est actuellement en préparation.

Pourquoi le dernier né de Beaulieu s'intitule-t-il



Michel Beaulieu

"Sylvie Stone"? Parce que l'auteur raconte la naissance d'un amour: pour le héros, Alain, l'amour personnifié c'est Sylvie Stone, une femme qu'il a vaguement rencontrée un jour et qui l'obsède, le fascine depuis ce temps.

...

"Je fais des marionnettes", collection Le Trèfle, coédition Granger Frères - Gamma.

"Je fais des marionnettes", "J'observe et je dessine", "Je travaille le plâtre". Voilà quelques-uns des albums pour enfants qui aiment bricoler ou qui s'ennuient le dimanche. Ces petits livrets d'une trentaine de pages suggèrent des idées qui s'adressent plus particulièrement aux débutants. Chaque petit album se vend \$1.95. Pour les enfants plus âgés on trouve dans la même collection "Le patchwork" et "Le modelage sans cuisson". Ces livres coûtent plus cher (\$3.60). Ils expliquent les techniques traditionnelles. Mentionnons enfin "Déguisements", un livre dans lequel on trouve mille et une façons de fabriquer des costumes amusants ou sérieux.

...

"L'université buissonnière", par Jacques Bordeleau et Guy Gélinau, les Presses de l'Université de Montréal.

Pourquoi de nombreux étudiants ont abandonné leurs études à l'été 1971? Les coauteurs de cet ouvrage ont tenté d'estimer le nombre de démissionnaires et leurs caractéristiques d'ordre personnel, l'âge, le sexe, la langue maternelle, l'état civil, la citoyenneté etc et d'ordre socio-économiques telles que leurs relations avec leurs parents et leur situation financière. Ils analysent ensuite les raisons d'abandon des études. Il existe bien peu d'études consacrées aux jeunes Québécois, sauf bien sûr celles de Jacques Lazure. Le présent ouvrage amorce la mise sur pied d'une banque de données minimales qu'il faudra continuer à alimenter.

...

"Journal d'une avortée", par Marie-Odile Vézina, les éditions La Presse.

L'an dernier le père Marcel-Marie Desmarais

écrivait un livre dans lequel il expliquait pourquoi il se prononçait catégoriquement contre l'avortement. Le livre, riche en principes moraux et en renseignements médicaux (parfois contestables), péchait par manque d'humanité: le père n'a pas tenté de se mettre dans la peau d'une femme aux prises avec ce problème. Marie-Odile Vézina, elle, parle d'expérience. Elle raconte le remords, l'angoisse, la tristesse, les obsessions de la femme qui se fait avorter. Le débat est loin d'être clos: chaque semaine, les lecteurs nous écrivent qu'ils sont pour ou contre la légalisation de l'avortement. Marie-Odile Vézina apporte elle aussi son témoignage.

...

"La vérité de Gandhi", par Erik H. Erikson, nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion.

Après avoir analysé une période obscure de la vie d'un grand réformateur, Luther, Erik H. Erikson

analyse la vie de Gandhi, qui est à l'origine de la non-violence et de la désobéissance civile que l'on retrouve à divers degrés un peu partout dans le monde. Il se penche ici sur un événement peu con-



Mahatma Gandhi

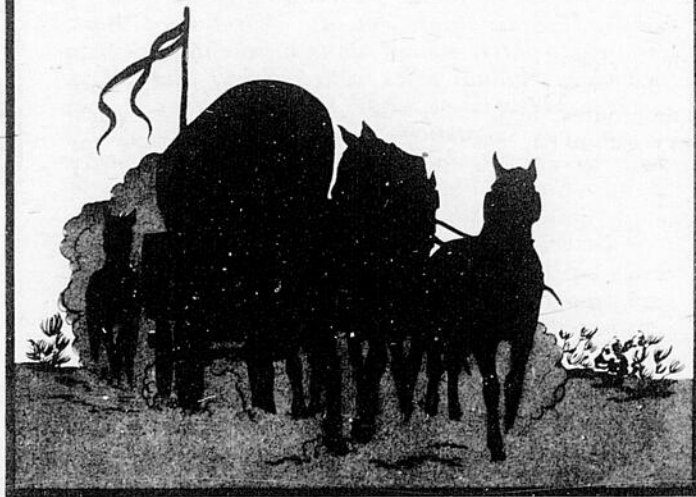
nu de la maturité de Gandhi: la grève des travailleurs du textile de la ville d'Ahmedabad en 1918. C'est en effet au cours de cette grève que s'affirma définitivement comme chef charismatique celui qui allait conduire son peuple vers l'indépendance. L'auteur examine également comment l'enfance et l'adolescence de Gandhi le préparèrent à devenir le novateur révolutionnaire de la non-violence militante.

VIENT DE PARAITRE

EN
VENTE
PARTOUT
\$ 5.75

Marie B. Froment

Les trois courageuses québécoises



Une aventure dans l'Ouest canadien

parti pris

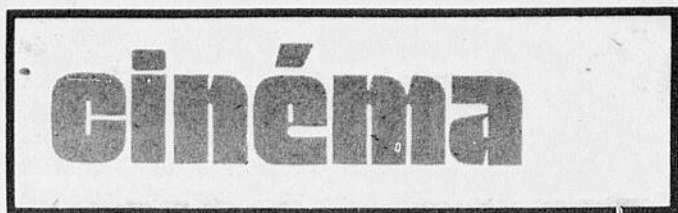


L'auteur, à l'époque ou les événements racontés ici se sont passés.

Au Québec, il y a quelques décennies, le chômage, le goût de l'aventure et l'espoir d'une vie meilleure poussèrent des milliers de travailleurs à s'exiler dans les provinces de l'Ouest. L'auteur, Marie B. Froment, raconte ici cette expérience qu'elle a personnellement vécue.

Eustache, Allio, Frappier

La maman, la reine et l'Infonie...



par Robert Lévesque

Jean-Pierre Léaud qui cause sans arrêt durant trois heures trente, Gaston Miron qui gigue et qui chante une chanson à répondeur, Simone Signoret, au ralenti, qui saute et qui vole comme une adolescente en amour. Trois images, trois films, que l'on peut voir ces jours-ci dans les cinémas de Montréal.

L'un, "La maman et la putain" de Jean Eustache, dure trois heures

trente et paraît court; l'autre, "Rude journée pour la Reine" de René Allio, ne fait qu'une heure trente mais en paraît le double; et enfin, "L'Infonie inachevée" de Roger Frappier apparaît comme un essai sympathique mais peu solide pour une approche de Raoul Duguay et de l'Infonie.

Le film d'Eustache et celui de Frappier sont présentés régulièrement à l'Outremont. Celui de René Allio vient de prendre l'affiche de l'Elysée.

"La maman et la putain"

Le cinéma français, c'est bien connu, vit des années post - Nouvelle vague. Depuis Godard, l'explosion des Truffaut, Chabrol et Resnais, il n'y avait plus beaucoup que des films plusieurs fois recommencés avec de moins en moins d'originalité. Il y avait, discrètes, les recherches "morales" d'Eric Rohmer et, peu connues, les oeuvres de Philippe Garrel. Le calme, la stabilité, sinon la sécheresse, s'étaient emparés du cinéma de l'Hexagone.

Or voici qu'un cinéaste, qui séchait des cours pour aller voir les premiers films de Godard, qui a fait ses premiers films en aimant le cinéma comme François Truffaut, sans argent, des films qui s'appelaient, entre autres, "Le père Noël a les yeux bleus", voici que douze ans après ses aînés il réalise un film qui redonne au cinéma français un souffle nouveau, une nouvelle inspiration, une oeuvre importante qui se trouve à continuer, après Carné, après Renoir, après Godard, l'histoire du cinéma de son pays.

"La maman et la putain", que l'on présente à l'Outremont le dimanche et le lundi soir, est un film-étoile. Jean Eustache, loin de toutes les modes et de toutes les concessions, est parti à la découverte d'un personnage type de son entourage et de son époque. L'ampleur de sa description, sa richesse de détails, sa subtilité, en font une oeuvre qui, comme les romans de Balzac, devient une référence pour l'époque où elle est conçue.

Le personnage, c'est le jeune Parisien, sans travail, qui vit d'une femme à l'autre et d'une terrasse de café à l'autre, pour qui la vie sentimentale devient le lieu de rencontre de toutes les influences (inconscientes) sociales et politiques. C'est, adapté aux années 70, l'existentialisme sartrien dans une manifestation précise. Ce qui a

intéressé Eustache, c'est ce "cas", sans doute proche de lui. Il a tourné, en fait, une "histoire de cul" qui révolutionne toutes les histoires de cul du cinéma. Par sa franchise et son absence de complaisance.

"La maman et la putain" s'écoute autant qu'il se voit. Le texte, d'une intelligence rare au cinéma, a un souffle épique malgré le caractère intimiste du film. C'est carrément séduisant. Durant trois heures trente, en noir et blanc (les images de Pierre Lhomme sont juste assez belles sans l'être trop), on ne se lasse pas d'entendre un Léaud (pourtant bien contesté) débiter sans arrêt des phrases parfois proustiennes, qui dissèquent, lentement, sa relation avec Marie et Véronica, les deux pôles, la maman et la putain, mais laquelle est laquelle? de son existence.

Rude journée pour la reine

Si le film de Jean Eustache est important en ce qu'il fouille à fond un sujet et qu'il renouvelle un genre, on ne peut pas en dire autant du dernier film de René Allio, "Rude journée pour la Reine". Alors qu'Allio avait donné deux excellents films, "La Vieille dame indigne" et "Les camisards", voici qu'il déçoit. Sur une idée intéressante, la vie parallèle d'une femme de ménage mythomane, il a bâti un film lourd, inégal, difficile à suivre, et sans aucun attrait véritable.

La "critique sociale" qu'Allio, manifestement, a voulu réaliser avec cette description de la vie réelle et de la vie rêvée d'une prolétarienne de la banlieue parisienne, manque de clarté pour être vraiment efficace. Il n'en reste qu'un découpage malhabile duquel l'ennui suinte beaucoup plus qu'autre chose. Même Simone Signoret, l'un des meilleurs comédiennes françaises, n'arrive pas à nous faire croire à cette histoire, et n'arrive pas, ce qui est plus grave, à nous intéresser.

Rude soirée pour le spectateur.

L'Infonie Inachevée

Roger Frappier se spécialise dans ce genre de cinéma, à cheval entre le cinéma-vérité et le cinéma-fiction, entre l'observé et l'organisé. Dans "L'Infonie inachevée", c'est Raoul Duguay, beaucoup plus que l'Infonie, qu'il observe et organise (au bon sens du mot). Comme dans "Le grand film ordinaire", avec le Grand Cirque ordinaire.

L'information ne semble pas être sa première préoccupation, à tel point que le spectateur qui ne serait pas au courant de la petite histoire de l'Infonie et de Duguay aurait, j'ai l'impression, beaucoup de misère à se retrouver. Ceci étant dit, il reste, dans ce film, une composition d'images et de sons très intéressants. Comme le film d'Eustache, mais pour d'autres motifs, c'est un film qui s'écoute autant qu'il se voit. Duguay et l'Infonie ne sont plus que prétextes à cette fête qu'il propose et l'on se prend à se demander pourquoi Frappier a accordé autant d'importance à ce téléphone entre Duguay et Walter Boudreau et à ces discussions un peu insipides entre Miron, Michèle Lalonde et Duguay, discussions beaucoup trop "organisées". Seule la scè-

ne où le poète Miron gigue et chante entre dans le propos de tout le reste de son film.

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT
EN SPECTACLE OUTREMONT
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

GILES VALIQUETTE	ANDRÉ GAGNON
4 Mai à 8h. et 11h. \$1.99	11 Mai à 8h. et 11h. \$1.99

MANEIGE + JAZZ LIBRE DU QUÉBEC 18 Mai 8h. 11h. \$1.99

billets EN VENTE au cinéma et à l'alternatif

RESERVEZ VOS BILLETS

ANDROMAQUE

de RACINE

DÈS LE 2 MAI

mise en scène **andré brassard**

RITA LAFONTAINE / FREDERIQUE COLLIN / HUBERT GAGNON / GILES RENAUD / costumes FRANCOIS LAPLANTE / décors HUGO WUTRICH

4 SOUS | THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS
RESERVATIONS 845-7277

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

tous les soirs **POUR TOUS**
7:30 et 9:30

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby
HAROLD et MAUDE
musique de Cat Stevens

CINEMA 2001
855 DECARIE 277-2001
Aujourd'hui à 1:30 et 4:00
CLOCKWORK ORANGE

"ON NE PEUT VIVRE AU QUÉBEC EN 1974 SANS AVOIR VU BINGO"

René Homier Roy, "Bon Dimanche"

LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION PIERRE DAVID JEAN CLAUDE LORD

BINGO

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

21EME MOIS	PARISIEN
PAPINEAU	LAVAL
VERSAILLES	GREENFIELD PARK

AUCUN LAISSER-PASSER

UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS **POUR TOUS**

SERGIO LEONE présente

MON NOM EST PERSONNE

avec HENRY FONDA et TERENCE HILL

dirigé par TONINO VALERII
produit par FULVIO MORSELLA
musique de ENNIO MORRICONE

CHAMPLAIN	CREMAZIE	
STE-CATHERINE PAPINEAU 524 1685	ST DENIS, CREMAZIE 388 4210	
ST-JEAN	ST-JEROME	ST-HYACINTHE
CAPITOL	REX	LE PARIS

Théâtre

Un point dans un cercle

Une dizaine d'étudiants du module d'études théâtrales de l'UQUAM ont organisé une recherche esthétique sur le thème de la "solicitation", où plusieurs arts sont intégrés. Les 1, 2, 3 et 4 mai au 3465 de la rue Durocher. A vingt heures trente. Entrée libre.

Festival Arlequin 74

Toute la journée, aujourd'hui le 28 avril, le festival Arlequin 74 se poursuit au centre Père Marquette, 5960 rue Marquette. De midi à minuit, on y présente une douzaine de spectacles de théâtre et de mime, et toutes les représentations sont gratuites. A surveiller: La petite histoire du Québec de Bergeron, une production de "En pièces détachées" de Tremblay, et du "Chant du sink" de Barbeau.

"L'année du championnat"

Une pièce de Jason Miller, un américain qui est écrivain et comédien (le curé dans "The exorcist"). La pièce raconte la rencontre des anciens coéquipiers d'une équipe de baseball au moment des élections municipales dans une petite ville de Pennsylvanie. Avec Lionel Villeneuve, Yves Létourneau, Denis Drouin, Jean Lajeunesse et Roger Lebel.

Cinéma

Rude journée pour la reine

Le cinéaste René Allio ("La vieille dame indigne", "Pierre et Paul"), dans son dernier film, décrit une femme de ménage un brin mythomane qui s'imagine une vie parallèle où elle serait l'une des grandes de ce monde. La reine, qui ne l'est pas, c'est Simone Signoret. A voir à l'Elysée.

Les filles du roy

On présente mardi, le 20, au cinéma ONF du centre-ville (550 ouest, rue Sherbrooke), le film d'Anne-Claire Poirier, "Les filles du

Roy". Ce film, qui est le résultat de deux années de condition féminine repensée, démythifiée, autocritiquée, intensément vécue, fait partie de la série "En tant que femmes" de l'ONF. A vingt heures, mardi prochain. Un débat suivra la projection.

Radio

La Sagouine

Pour la première fois, l'on pourra entendre le magnifique texte d'Antonine Maillet à la radio. Viola Léger reprend, pour "Sur toutes les scènes du monde", le succès théâtral "La Sagouine". Lundi, le 29 avril, à vingt heures trente. Olivier Mercier-Gouin signe la réalisation radio de cette "pièce pour une femme seule".

Spectacles

Ville-Emard Blues Band

Ce soir, à Sainte-Agathe, le Ville-Emard Blues Band présente son spectacle dans le cadre de sa tournée dans le Québec. Lundi, le groupe pop sera à Saint-Jean. Et le 30 avril, il doit se rendre à Sorel; le 1er mai à Rouyn, le 3 à Trois-Rivières.

"Je danse 74"

Un spectacle de danse contemporaine réalisé par la troupe de la Polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, le 30 avril, le 1er et le 2 mai. Les chorégraphies seront exécutées sur des airs qu'interprètent Diane Dufresne, Patsy Gallant et plusieurs autres.

Le mime Marceau

Marcel Marceau, le plus grand mime de son époque, donnera 7 spectacles à Montréal, du 24 au 28 avril. Il sera au théâtre Maisonneuve.

Livres

"Floralie", de Roch Carrier

Après avoir présenté "La guerre, yes sir!", de Roch Carrier, le TNM propose "Flo-

ralie" tirée d'un roman publié il y a quelques années aux éditions du Jour. Le Jour a décidé de lancer l'adaptation théâtrale de "Floralie où es-tu?". C'est une histoire d'amour et aussi de liberté. Floralie représente une certaine idée du bonheur qui conçoit la vie comme une danse.

Exposition

Pièces murales en laine et fibres acryliques

Paula-G. Julien expose cette semaine ses pièces murales en laine et en fibres acrylique à la salle Claude-Champagne, situé au 200 Chemin Vincent-d'Indy. L'exposition se tient les jours de concert ainsi que les 28 avril, 3, 4 et 5 mai de 14 hrs à 22 heures.

Télévision

Jean Bienvenue "Politique atout"

Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, sera l'invité à "Politique atout", dimanche à 6 heures. Le ministre aura l'occasion durant cette demi-heure de fournir certaines explications sur son attitude durant sa comparution à l'enquête sur le crime organisé.

Denyse Filiatrault, aux "Beaux dimanches"

"Un show qui me tente avec des gens que j'aime". Voilà comment s'intitule la super-émission de Radio-Canada consacrée à Denyse Filiatrault et présentée aux Beaux Dimanches le 28 avril. La comédienne présentera un ballet inspiré des "Belles-Soeurs", une version moderne de "Aurore", un sketch intitulé "Madame Michener" et des blagues dans la bonne tradition du Grand Cirque Ordinaire. Elle interprétera enfin un duo avec René Simard.



ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Le Jour)	André Roy (Hobo-Québec)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Last Tango in Paris (Bertolucci) à l'Atwater 1	***	****	***	****	**
Rude journée pour la reine à l'Elysée (René Allio)				**	
Réjeanne Padovani (Denys Arcand) à l'Elysée	***	●	***	***	***
American Graffiti (George Lucas) au York	***	*	***	**	***
La maman et la putain à l'Outremont (Jean Eustache)	****	***	****	***	**
L'Infonie inachevée (Roger Frappier) à l'Outremont	**	*		**	**
The Apprenticeship of Duddy Kravitz à la Place Ville-Marie (Ted Kotcheff)	**		*		***
The Sting (George Roy Hill) à l'Atwater	***	●	**		***
Macbeth au Pierrot (Polanski)	*		**	**	**
Mon nom est personne au Crémazie (Tonino Valerii)	●		●	*	**
Bingo au Parisien (Jean-Claude Lord)	**	●		●	**
The Great Gatsby au Claremont (Jack Clayton)	●				**

La librairie Oncle Antoine survivra

La librairie Oncle Antoine, spécialisée dans la littérature de jeunesse, ne fermera pas ses portes en dépit des ennuis financiers qui l'assaillent. En effet, la librairie vient de passer aux mains d'un nouveau propriétaire qui, en plus de poursuivre le travail déjà accompli, a l'intention d'abriter le premier centre de l'enfant au Québec. Ce centre regrouperait toutes les études, enquêtes, recherches ayant trait à l'enfance. La librairie, rappelons-le, est située à l'angle des rues Chateaubriand et Bélanger, à Montréal.

Le gouvernement ne fait pas cas des protestations

Ce n'est certes pas au gouvernement du Québec que l'on doit la survie de la seule librairie destinée aux enfants. Le ministre des Affaires cul-

turelles a d'ailleurs fait fi des protestations répétées de Communication-Jeunesse. Cette association vouée à la promotion des ouvrages pour les jeunes a en effet demandé au gouvernement d'empêcher la fermeture de la librairie Oncle Antoine, qualifiant de "désastre culturel" l'échec de cette initiative, la seule du genre au Québec. Le ministre Hardy se contenta de répondre, dans une lettre pour le moins insignifiante, qu'il ignore tout du problème que soulève Communication-Jeunesse.

Un centre de l'enfant

Communication-Jeunesse a également soumis au Conseil des Arts et au Programme-Exploration du gouvernement un projet visant à mettre sur pied un centre de documentation regroupant tous les ouvrages d'ordre psychologique, sociologique et

culturel consacrés aux enfants et à leur comportement.

Le projet nécessitait un budget imposant et les gouvernements ont (préférés) s'abstenir. Communication-Jeunesse songe maintenant à demander l'aide du haut commissariat aux Loisirs et aux Sports du Québec (qui, soit dit en passant, a refusé de collaborer au financement du festival de la jeunesse).

Une fois de plus, le gouvernement du Québec se défile devant ses responsabilités culturelles. Il cède également la place aux particuliers qui, comme le nouveau propriétaire de Oncle Antoine, jugent inadmissible que le Québec ne possède pas encore son propre centre de l'enfance. Il ne connaît pas non plus l'existence de la librairie en question.

Si lord Stanley savait ce qu'on a fait de sa coupe

par Pierre Terroux

Quand on parle de la petite histoire de la coupe Stanley, on raconte surtout la performance de sept buts en une partie par Frank McGee, la négligence des Wanderers de Montréal qui oublièrent la coupe chez le photographe, la mésaventure des Silver Seven d'Ottawa qui jetèrent la coupe dans le canal Rideau ou encore la distraction des joueurs des Canadiens qui laisseront le précieux trophée sur le bord du chemin après avoir réparé un pneu, mais, ce qui est plus intéressant, c'est de voir comment le trophée a pu passer des amateurs aux professionnels, des joueurs aux propriétaires. La petite histoire de la coupe nous apprend aussi comment la coupe a pu devenir propriété exclusive de la ligue Nationale alors que ce n'était pas la l'intention première du donateur.

Il était à peu près 2 heures du matin, le 18 mars 1872, et on festoyait à Ottawa en l'honneur du club de hockey de l'endroit.

Lord Kilcourse, un joueur d'avant des Rebels de Rideau, se leva, attira l'attention des convives et lut à haute voix une lettre du gouverneur général du Canada qui disait en substance:

"Etant donné qu'il n'y a aucune récompense attachée à notre championnat de hockey, je suis prêt à donner une coupe qui sera disputée annuellement par les deux meilleures équipes du Canada. Une série de deux parties devraient être jouées par les deux équipes, une partie dans chacune des villes impliquées. La coupe sera en possession du vainqueur pour un an."

Lord Stanley, un gars prévoyant, avait égale-

ment posé des conditions que Lord Kilcourse s'était également fait un plaisir de lire aux invités qui avaient cependant hâte de reprendre le verre qu'ils avaient délaissé. Les conditions étaient les suivantes:

a) le club gagnant s'engage à rendre le trophée en bon état quand les responsables exigeront de le remettre aux nouveaux champions.

b) chaque équipe doit faire graver sur le trophée les noms du club, des joueurs et l'année du triomphe.

c) la coupe doit être disputée annuellement et ne peut devenir la propriété d'une équipe.

Après la lecture de Lord Kilcourse, les convives célébrèrent donc la nouvelle coupe, et ce fut, dit-on, la première fois qu'on fêta la coupe avant qu'elle ne soit gagnée.

Détail intéressant: lord Stanley, qui avait payé son trophée \$48.67 et qui l'avait d'abord appelé "Silver Bowl", n'a jamais vu une partie de la coupe Stanley et encore moins ce qu'on a fait de sa coupe.

Pas de vainqueur

La première année de l'existence de la coupe, il n'y eut pas de champion, les Capitais d'Ottawa re-

fusant de jouer contre les Osgoode Hall de Toronto.

Mais en 1894, on ne sait pas trop comment cela a pu arriver, c'est le Montréal AAA qui possédait la coupe sans l'avoir gagnée et qui l'a heureusement défendue contre un club d'Ottawa. Contrairement aux conditions émises par le donateur, une seule partie a été jouée et, depuis ce temps on n'a jamais cessé de se moquer de ces conditions.

Jusqu'en 1908, la coupe Stanley a été exclusivement réservée aux équipes amateurs. Ce n'est qu'en 1912, cependant, qu'une équipe professionnelle, les Bulldogs de Québec, a pu briser la domination des amateurs.

La ligue nationale

En 1917, coup de théâtre: 3 équipes de l'Association nationale de hockey ont quitté les rangs du groupe et forment "LA" ligue Nationale. Cette nouvelle ligue prenait seulement les trois clubs originaux: les Canadiens de Montréal, les Senators d'Ottawa et les Arenas de Toronto.

Par un tour de passe-passe qu'on ne s'explique pas encore et parce que la modestie ne les étouffait pas plus dans ce temps-là qu'aujourd'hui, les propriétaires de cette ligue ont décidé de s'adjuger la coupe Stanley. La coupe qui ne

devait pas selon Stanley appartenir à une équipe et encore moins à une seule ligue devenait propriété de la ligue Nationale. Comme le disaient les propriétaires: "Comme nous avons les meilleurs joueurs, nous devons avoir la meilleure coupe".

Pas fous, les mêmes gars décidèrent également de ne jamais plus relever les défis des équipes hors de la ligue. C'était encore une fois contre les indications de lord Stanley. Comme la finale de la coupe Stanley constituait un moment très prestigieux et très payant pour ceux qui se la disputaient, les autres ligues en étant privées ne firent pas long feu. Ce qui passionnait l'amateur, c'était la coupe. La ligue Nationale a pris les spectateurs en même temps que la coupe.

Toujours à l'encontre des spécifications de lord Stanley, et toujours par "modestie", la coupe Stanley finit par être l'emblème du championnat du monde. Les Américains, qui s'étaient joints à la ligue Nationale en 1924 (qui avait dès lors commencé son expansion vers le bas et la piastre), eurent évidemment droit à la coupe Stanley.

On sait, pour l'avoir vécu, que les Américains ne se sont pas contentés que de la coupe. Ils ont fini par prendre tout le hockey.

Le monde

La coupe Stanley, d'abord attribuée aux Canadiens et ensuite "élargie" à l'Amérique du Nord, s'étendra avant longtemps à l'échelle du monde. Mais, encore une fois, on sent que la ligue Nationale n'est pas prête à laisser la coupe Stanley à la convoitise des autres puissances du hockey.

En somme la coupe Stanley, c'est un peu l'histoire de tous les trophées. Ça commence par être une récompense offerte aux joueurs et ça finit par être le jouet des propriétaires de ligue.



Les séries

Les présentes séries éliminatoires de hockey se poursuivent aujourd'hui à New York et à Boston.

A New York

Les Rangers qui tirent de l'arrière par deux parties à une dans la série reçoivent encore aujourd'hui les Flyers de Philadelphie qui représentent une opposition beaucoup plus valable que les Canadiens.

Jeudi, les Flyers ont recouru à leurs gros bras cherchant à "sortir" les Rangers de la

patinoire. Si les Bruins avaient déjà réussi avec ce petit jeu-là, il n'en fut pas de même pour les Flyers. Les joueurs d'Emile Francis ont riposté et il se peut bien que, constatant le peu de

dommage que peuvent causer les vilains Flyers, les Rangers se mettent à préconiser leur style de jeu classique et causent des surprises aux hommes de Fred Shero. Rappelons

continuent

que les Rangers tiraient aussi de l'arrière par 2-1 à un moment donné contre les Canadiens.

A Boston

La série Boston-Chicago se transporte maintenant à Boston et tout est à recommencer puisque les deux équipes se partagent deux victoires. Ce sera maintenant une série deux de trois. Chacune des deux équipes a autant de chance que l'autre de l'emporter quoiqu'une explosion des Phil Esposito et Bobby Orr est à prévoir.

Coup de griffe

Des amendes ou des "peanuts"

par Pierre Terroux

Les Remparts de Québec et les Eperviers de Sorel sont engagés dans une violente finale de la ligue junior Majeure du Québec. On a eu mercredi soir dernier à Sorel un exemple de ce qu'est devenu le hockey junior: du tapage de gueule commandé par les "coaches."

Au hockey junior, la valeur de l'instructeur et la valeur d'une équipe sont directement proportionnelles au nombre de coups poing qui sont infligés et au nombre de batailles qui sont remportées durant un match.

Avant mercredi, les Sorellois étaient dirigés par un bon gars, Paul Dufour, qui avait su, nous raconte-t-on, stimuler ses joueurs de façon telle qu'ils remportèrent haut la main le championnat de la saison régulière. En finale, toujours sous la gouverne de Dufour, ils perdent les deux premiers matches de la série. Rodrigue Lemoyne directeur-gérant et propriétaire de l'équipe, n'y tient plus. Il fustige ses joueurs. Dufour n'accepte pas son geste et quitte le club. Lemoyne prend les rênes du club et promet que les Eperviers redeviendront "agressifs".

Mercredi, à peine une minute de jeu s'est écoulée

que les bagarres se succèdent. Les spectateurs s'en mêlent. C'est la foire durant plus de la moitié du match. Le lendemain, les journaux nous montrent Lemoyne soulevant le bras d'un des joueurs vainqueurs d'une bataille.

Le hockey dans tout ça passe au second plan. La lutte, le show, a remplacé le hockey. Certains chroniqueurs ont comparé Lemoyne à Eddy Creatchman, le gérant de lutteurs, qui soulève les foules comme pas un dans tous les arénas où ses protégés s'exécutent. A la lutte, gérants, partenaires et adversaires sont "dans le coup", ça fait partie du "show". Au hockey junior, les propriétaires d'équipe et de ligue sont "dans le coup". Ça fait partie aussi du "show" mais les dindons de la farce ce sont les joueurs. Eux, ils veulent gagner, ils veulent faire carrière au hockey, ils "embarquent". Propriétaires d'équipe et instructeurs le savent et profitent de l'emprise qu'ils ont sur les jeunes joueurs. C'est rentable!

Ah! on suspendra, on distribuera les amendes... ça serait peut-être mieux de distribuer les "peanuts" car certains se conduisent comme de vrais animaux!

vite

Tir à l'arc

Le championnat provincial de tir à l'arc a eu lieu en fin de semaine à

la polyvalente Edouard-Montpetit. Cette compétition annuelle regroupait les archers de l'heure au Québec. Étaient présents à cette rencontre les Lucille Lessard, Jacques Morin, Bernard Duhaime, Lucien Poirier.

Soccer, Football

Au onzième champion-

nat de soccer football, 2352 joueurs répartis en 196 équipes participeront à l'édition 1974 de ce tournoi. La première phase de classement a lieu simultanément à Sherbrooke et à Montréal du 27 avril au 5 mai. Ce championnat en salle strictement réservé aux mineurs, aux atomes et aux bantam, est une excellente préparation au soccer foot-

ball classique à l'extérieur. L'entrée à chacune des arénas où se tient ce tournoi est libre. Le record de participation au championnat démontre bien la progression grandissante et l'intérêt soutenu de la population à cette discipline olympique.

Moto-Cross 74

La deuxième série Moto-Cross Laurentide débutera à Sherbrooke, à quelques milles de Lennoxville, au club Sandhill, le 26 mai. A la suite de cette première tranche, les amateurs se retrouveront à Saint-Gabriel-de-Brandon pour assister au Grand Prix Laurentide du Canada. Cette course devrait réunir les meilleurs coureurs du monde entier. La Tchécoslovaquie, la France, l'Allemagne, la Suède, la Finlande et l'Angleterre seront de nouveau représentées à cette compétition de prestige, le 24 juin prochain.



La CSQ s'entend avec le haut commissariat

par Pierre Terroux

La petite guerre froide à laquelle se sont livrés les organismes de sport, de plein air et de loisir et le haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports est maintenant terminée, du moins dans le cas de la Confédération des sports du Québec qui a accepté cette semaine les "propositions négociées" du ministre Phaneuf et de ses fonctionnaires.

Selon le protocole d'entente signé mardi dernier, la CSQ sera relogée dans l'édifice qu'elle envisa-

geait d'occuper avant que le conflit n'éclate. L'administration de la bâtisse sera confiée à une corporation composée de quatre représentants de la CSQ, deux du plein air, deux du loisir et deux du haut commissariat... si le plein air et le loisir acceptent, évidemment, de se joindre à cette corporation. La Confédération des loisirs a exprimé une position claire à ce sujet: elle ne veut pas en entendre parler. La Fédération québécoise du plein air, elle, doit prendre une décision bientôt.

Le cahier olympique

Le décathlon

Le décathlon est directement issu du pentathlon des Grecs, qui figurait d'ailleurs aux Jeux d'Athènes en 1906 (disque, longueur, javelot, course du stade, et lutte). Ce genre de pentathlon fut réglementé en 1912 et devint le décathlon qui, comme son nom l'indique, comporte dix épreuves, les mêmes qu'aujourd'hui.

Cette spécialité est réservée à ce type d'hommes aux insolentes dispositions morphologiques, le tout surmonté d'un tempérament à toute épreuve, c'est le cas de le dire.

Le premier athlète de classes fut Jim Thorpe, cet Indien des U.S.A. qui à l'âge de 24 ans gagna le décathlon de Stockholm en 1912. Les performances que réalisa Jim Thorpe:

1er jour	2ième jour
100m. 11 s.2	110m haies. 15 s.6
Longueur. 6,79m	Disque. 36,98m
Poids. 12,89m	Perche. 3,25m
Hauteur. 1,87m	Javelot. 45,70m
400m. 52 s.2	1 500m. 4mn 40s.

Thorpe qui avait pratiqué le baseball en 1909, fut considéré comme professionnel, ses titres et ses médailles lui furent refusés (il avait gagné le pentathlon). Sur son lit de mort en 1952, Thorpe réclamait encore sa réinscription au palmarès olympique. Le Comité olympique attendit jusqu'en 1972 pour le réinstaller dans ses droits.

Dans les annales du décathlon on ne peut négliger le nom de Bob Mathias (U.S.A.), qui remporta en 1948 l'épreuve à l'âge de 17 ans. Quatre ans plus tard, il renouvela son exploit à Helsinki. En 1960, Rafter Johnson gagna la médaille d'or et devint par la suite le garde du corps de la famille Kennedy.

Bill Toomey demeure le décathlonien dont les caractéristiques ne s'écartent pas outre mesures du commun. Au cours de sa carrière, il a treize fois passé le cap des 8,000 points. A 29 ans, il fut couronné champion olympique à Mexico avec un total de 8,193 points et porta le record du monde à 8,417 le 11 novembre 1969.

Le décathlon impose un entraînement quotidien, une vie saine et équilibrée.

En compétition les épreuves se déroulent sur deux jours, par épreuve de cinq. Pour le spécialiste le décathlon ne fait qu'une épreuve et son entraînement demeure global.

par José Sant

2ième épreuve
des Dieux du stade.



NIKOLAI AVILOV

Cyclisme

Une querelle qui persiste

par Christian Lambert

Tout ne tourne pas rond dans le cyclisme. Au moment où le comité organisateur des championnats du monde du cyclisme annonce la 50e inscription, l'Italie, les vieilles querelles entre l'Association canadienne et la Fédération québécoise prennent une nouvelle ampleur. La Fédération cycliste du Québec a décidé de poursuivre en justice l'Association canadienne du cyclisme afin d'obtenir les licences indispensables pour permettre à ses coureurs de participer aux compétitions internationales. Un deuxième point est aussi au coeur de ce litige, l'Association canadienne refuse toujours de reconnaître la Fédération québécoise, et ceci même si le gouvernement du Québec a annoncé officiellement que pour lui il n'exis-

tait qu'une seule organisation dûment mandatée pour représenter le Québec en cyclisme à savoir la Fédération cycliste du Québec.

Finalement, à quelle trois mois et demi des championnats mondiaux de cyclisme, qui se tiendront à Montréal, on semble l'oublier, la situation est loin d'être resplendissante chez les coureurs cyclistes du Québec. On se trouve avec un stade le vélodrome olympique qui est loin d'être construit, des querelles interminables entre le Québec et son chapeau fédéral, l'Association canadienne, et des coureurs qui ne savent plus à quels saints se vouer. Et dans cette situation, c'est tout le cyclisme québécois qui devient anémique et risque fort de se trouver sous-représenté à quelques jours des championnats mondiaux.

LA CROSSE, DES INDIENS...

par Christian Lambert

Les "Québécois" de Montréal, actuellement à l'entraînement au collège Loyola, représentent la plus jeune équipe de la ligue nationale de crosse. Cette ligue regroupe des équipes de Toronto, de Rochester, de Philadelphie, de Syracuse.

Une équipe jeune

L'équipe montréalaise, nouvellement formée, est la propriété de John Ferguson, ancien joueur bien connu du Canadien. Bill Bradley, âgé de 34 ans, joueur étoile et entraîneur de l'année de la ligue de

crosse sénior "A" de l'ouest, a été nommé l'entraîneur des Québécois. Il est considéré comme l'un des meilleurs joueurs de crosse au Canada. Même si un entraîneur ne fait pas un club...

La saison régulière des Québécois doit commencer le 15 mai au Forum, après une série de 5 joués hors-concours durant la période d'entraînement. La première partie hors-concours inter-équipe sera présentée le mercredi 1er mai, au Palais des Sports de Sherbrooke. Voilà qui fait une excellente raison de gréver en ce jour de fête des tra-

vailleurs. Les autres matches hors-concours auront lieu successivement à Valleyfield le 9 mai, à Cornwall le 10, et à Baie Comeau les 11 et 12 de mai. A la première rencontre de la saison, les Québécois recevront les Tomahawks de Toronto.

Au Québec, beaucoup de gens croient malheureusement encore que le sport commence et finit avec le professionnalisme, et c'est pourquoi il faut s'attendre à ce que plusieurs sportifs "assis" découvrent finalement la crosse comme certains nobles Québécois ont découvert récemment la baie

James. La crosse, sachons-le, appartenait aux Indiens, comme la baie James, avant d'appartenir aux Québécois.

Une longue tradition

C'est aux Indiens, les Hurons, les Algonquins et les Iroquois que l'on doit le sport de la crosse. Ils pratiquaient le "baggataway" bien avant l'arrivée des Blancs "missionnaires". Dès 1636, nous pouvons trouver dans les *Relations* de Jean de Brébeuf, des informations concernant cette activité sportive. Il souligne d'ailleurs la grande ressemblance entre les bâtons

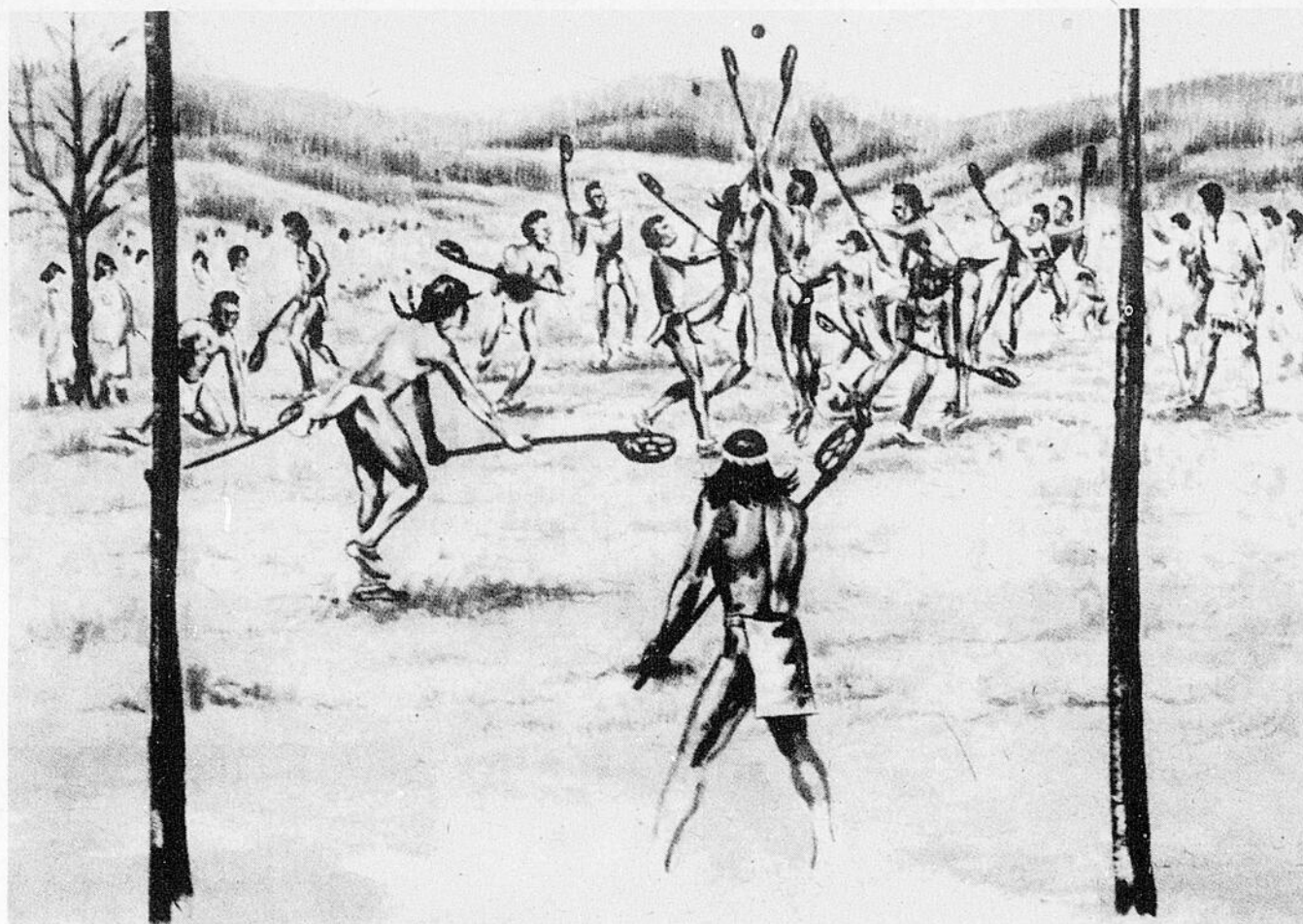
des joueurs et la crosse des évêques. Mais c'est un autre jésuite, Pierre de Charlevoix, qui donna le premier le nom de "crosse" à cette raquette au bout recourbé. Le filet de la raquette d'époque était fabriqué avec des racines d'épinette ou de la peau de chevreuil. Quant à la balle, elle ressemblait à une balle de tennis par sa grosseur et elle était de bois ou de peau de chevreuil rembourrée de poil de bêtes.

Les matches des Indiens se disputaient sur un champ de terre battue d'une longueur d'environ un demi-mille. Ces tournois, qui opposaient des équipes de plus de 100 joueurs et même parfois jusqu'à mille, prenaient

facilement l'allure de véritables combats.

Le jeu de crosse était très populaire dans toutes les nations indiennes. Ses règles variaient selon les coutumes locales, que ce soit la grandeur du terrain, le nombre de joueurs, la forme du bâton ou la grosseur de la balle. Mais une seule règle générale subsistait: il était interdit de ramasser ou de saisir la balle avec ses mains.

Plus tard, de nombreux matches eurent lieu opposant les Indiens et les Blancs, qui commençaient à s'intéresser à ce sport. Ce n'est qu'au 19e siècle que seront énoncées les règles de jeu précises, par William Georges Beers, surnommé le père de la crosse moderne.



La fédération québécoise de crosse en pleine expansion

A la Fédération de crosse du Québec, qui n'existe que depuis 5 années, c'est avec joie que l'on accueille l'arrivée d'un club de crosse majeur au Québec. On pense même l'intégrer à l'intérieur de la Fédération ce qui aurait pour effet, du moins l'espérons-nous, d'éviter que cette équipe profession-

nelle ne dirige le sport de la crosse amateur comme les clubs majeurs de hockey mènent actuellement le hockey de toutes catégories.

Près de 150 équipes, de pee-wee à junior, sont actuellement affiliées à la fédération. On prévoit pour cette année regrouper plus de 250 é-

quipes, ce qui porterait le nombre total d'adhérents à ce sport à 3000 joueurs environ. Il faut souligner que l'une des raisons du peu de représentants du Québec au sein de l'équipe des Québécois est surtout le fait qu'il n'existe que deux seuls clubs juniors au Québec. Une ligue junior devrait être par contre

formée sous peu. L'expansion de la Fédération est en soi une excellente chose, ça montre l'intérêt renouvelé des Québécois pour ce sport bien de chez nous. Mais là encore, il faudrait se demander pourquoi il faut toujours attendre la création d'équipes professionnelles pour découvrir le sport.

Notre vrai sport national

En l'an 1867, le 1er juillet, le gouvernement fédéral décrétait par acte du parlement la crosse comme sport national. Il faut dire que c'est au 19e siècle que la crosse connut ses heures de gloire. De nombreux clubs, même une ligue de crosse, furent créés. Les joueurs provenant de milieux bourgeois anglo-saxons se faisaient un point d'honneur d'être des amateurs et de défrayer complètement leurs dépenses pour participer aux matches de leurs clubs. Jusqu'aux années 40, la crosse fut le sport le plus populaire au Canada. Les parties seniors attiraient près de 6,000 personnes et il y en avait jusqu'à trois par semaine.

A tort, la crosse fut longtemps considérée comme un sport violent, brutal même, dû à la tradition de rudesse qui a prévalu à la naissance de ce sport. Mais la crosse n'est pas aussi dangereuse qu'on le prétend si les règles sévères qui régissent ce jeu sont bien appliquées. On peut même dire que les risques de blessures sont actuellement moindres que dans bien d'autres sports, comme le hockey ou le rugby.

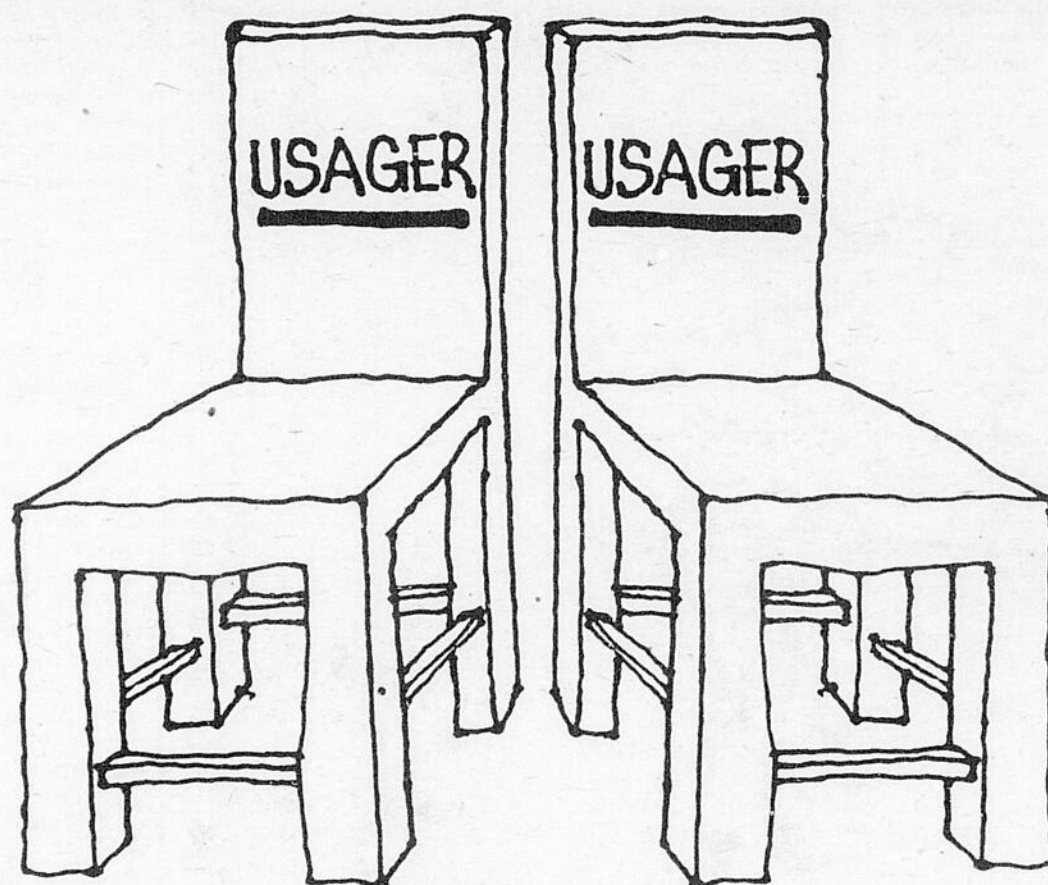
La crosse est un sport très spectaculaire qui exige de ses participants de nombreuses qualités physiques telles que la coordination, la souplesse, l'agilité, la force, l'endurance et la vitesse. De plus, la crosse exige une très grande capacité de jeu d'équipe.

A une joute de crosse, ce n'est pas l'action qui manque! La balle peut atteindre des vitesses de l'ordre de 100 milles à l'heure et même plus. C'est un jeu où la taille du joueur n'a pas une importance primordiale, mais où la vitesse, l'agilité et le maniement du bâton sont les éléments les plus importants.

Les moments d'ennui sont rares dans ce sport où il n'y a pas de hors-jeu et où une règle du jeu oblige les joueurs à décocher un lancer sur le but, au moins trente secondes après avoir pris en main la balle, ce qui produit un jeu rapide et incessant, donnant un excellent spectacle pour les amateurs qui assistent aux joutes.

...AUX QUÉBÉCOIS

Y NOUS VOLERONT PAS NOS 2 PLACES!



Il y a 2 postes prévus
pour les usagers au conseil de notre hôpital.
Les élections à ces postes auront lieu en juin.
Il faut se préparer
si on veut pas qu'on nomme n'importe qui.
Le 29 avril, on choisit nos 2 candidats
Rendez-vous pour le monde ordinaire à:

MALARTIC:Salle No 2, église St-Martin
LA TUQUE:Salle des Chevaliers de Colomb
SOREL:Salle du Conseil Central - 900, de l'église, Tracy
VALLEYFIELD:175, rue Victoria, 2eme étage
JONQUIÈRE:Centre syndical, 136, rue St-Jean
CHICOUTIMI:Salle des Chevaliers de Colomb, 200, rue Racine est
PORT-ALFRED:Discothèque au Moulin, Palais Municipal

ALMA:Centre syndical, 20, rue St-Joseph (sud)
ROBERVAL:Centre-Paroissial Notre-Dame, boul. St-Joseph
DOLBEAU:Hôtel de Ville
LACHINE:(Hôpital St-Joseph), UKRAINIAN LABOR TEMPLE, 685, 7ème ave. Lachine
VERDUN:École des Infirmières, 4000, boul. Lasalle, Verdun
MONTRÉAL:(St-Michel, cardiologie, Maisonneuve-Rosemont, Fleury), École Joseph François Perreault, 7450, François Perreault

MONTRÉAL:(Hôtel Dieu, St-Jeanne d'Arc), Université Settlement, 3553, rue St-Urbain
MONTRÉAL:(notre-Dame, La Miséricorde), Centre Formation populaire, 1750 St-Denis
MONTRÉAL:(St-Justine), École Notre-Dame des Neiges, 5309 Côte des Neiges
MONTRÉAL:(Pasteur), Salle de conférence, Hôpital 3095, Sherbrooke est
MONTRÉAL:(Hôpital St-Luc) Centre Bon Conseil, 65, Dorchester est

29
AVRIL

HEURES
Toutes ces assemblées ont lieu à 19:30 heures, le 29 avril sauf Montréal (St-Michel) qui débute à 19:00 heures.

AUTRES ASSEMBLÉES:Plusieurs autres assemblées auront lieu à d'autres dates, pour plus d'information consultez les comités locaux et régionaux.

Il est temps que le monde prenne les hôpitaux en mains

**PUBLIÉ PAR LES COMITÉS REGIONAUX D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CRASS)
ET PAR LES COMITÉS LOCAUX D'ACTION SANTÉ (CLAS)**